

SOMMAIRE

CONTEXTE GENERAL	6
CADRE INSTITUTIONNEL	6
OBJECTIFS DU PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT	7
DEMARCHE D'ELABORATION DU PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT.....	8
ETAPES ET LES OUTILS DE L'ELABORATION DU PLAN LOCAL DE DEVELOPPEMENT.....	9
LE ZONAGE DE LA COMMUNAUTE RURALE.....	10
I- PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE RURALE DE BOKILADJI	11
1.1- SITUATION GEOGRAPHIQUE.....	11
1.2- CARACTERISTIQUES PHYSIQUES ET POTENTIALITES NATURELLES.....	12
1.2.1- Climat et pluviométrie	12
1.2.2- Le relief.....	12
1.2.3- Les sols	12
1.2.4- Faune	14
1.2.5- Couvert végétal.....	14
1.2.6- Ressources en eau	15
1.3- MILIEU HUMAIN	17
1.3.1- Démographie	17
1.3.2- Peuplement et historique	19
1.3.3- Migrations.....	25
1.3.4- Religion	27
1.3.5- Structuration sociale	27
1.3.6- Cohésion territoriale	28
II- ANALYSE – DIAGNOSTIC DES ACTIVITES ECONOMIQUES	31
2.1- L'AGRICULTURE.....	31
2.1.1- Caractéristiques générales	31
2.1.2- Organisation du travail agricole et accès au foncier.....	31
2.1.3- Les zones du Diéry	32
2.1.4- La zone du Dandé Mayo.....	33
2.1.5- Principales contraintes identifiées	33
2.1.6- Divagation des animaux	34
2.1.7- Les acteurs du secteur.....	35
2.1.8- Quelques axes de développement.....	35
2.2- L'ELEVAGE	36
2.2.1- Effectifs et généralités	36
2.2.2- Rôle socio-économique de l'élevage.....	36
2.2.3- Infrastructures et encadrement.....	37
2.2.4- Potentiel des ressources existantes	37
2.2.5- Produits de l'élevage	38
2.2.6- Contraintes liées à l'élevage.....	39
2.3- GESTION DES RESSOURCES NATURELLES	41
2.4- LA PECHE.....	42

2.5- LE COMMERCE	43
2.6- L'ARTISANAT.....	45
2.7- INFRASTRUCTURES DE MICRO CREDIT	45
III- ANALYSE – DIAGNOSTIC DES SECTEURS SOCIAUX	46
3.1- EDUCATION	46
3.1.1- Effectifs de l'enseignement élémentaire et secondaire.....	46
3.1.2- Répartition spatiale des écoles et collèges.....	48
3.1.3- Le corps enseignant des écoles et collèges.....	49
3.1.4- Besoins recensés dans les écoles et collèges	50
3.1.5- Le secondaire.....	51
3.1.6- Les autres types d'enseignement	51
3.1.7- Relations école et société.....	53
3.1.8- La scolarisation des filles	53
3.1.9- Partenaires sociaux de l'éducation	54
3.2- SANTE	55
3.2.1- Existant	55
3.2.2- Répartition spatiale	56
3.2.3- Degré d'équipement	58
3.2.4- Les maternités.....	58
3.2.5- Principales maladies rencontrées.....	59
3.2.6- Logistique d'évacuation des malades	59
3.2.7- Les comités de santé	59
3.3- ACCES A L'EAU POTABLE	60
3.4- CULTURE	62
3.5- INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATION.....	62
3.6- SPORTS.....	63
3.7- JEUNESSE.....	64
3.8- FEMMES	65
IV- ANALYSE – DIAGNOSTIC DES ACTEURS LOCAUX	67
4.1- LE CONSEIL RURAL	67
4.1.1- Histoire du Conseil Rural	67
4.1.2- Forces et faiblesses de la composition du Conseil Rural.....	67
4.1.3- Fonctionnalité du Conseil Rural	69
4.1.4- Les ressources et investissements du Conseil Rural.....	71
4.1.5- Les relations extérieures du Conseil Rural	72
4.1.6- Principales recommandations	74
4.2- ORGANISATIONS DE LA SOCIETE CIVILE.....	75

Liste des abréviations :

ANCAR : Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural	GMP : Groupe Moto Pompe
APE : Association de Parents d'Elèves	GPF : Groupement de Promotion Féminine
ASC : Agent de Santé Communautaire	ICP : Infirmier Chef de Poste
ASC : Association Sportive et Culturelle	IDEN : Inspection Départementale de l'Education Nationale
CERP : Centre d'Expansion Rurale Polyvalent	PDEF : Programme Décennal pour l'Education et la Formation
CLCOP : Cadre Local de Concertation des Organisations de Producteurs	PIP : Périmètre Irrigué Privé
CLEF : Cadre Local pour l'Education et la Formation	PIV : Périmètre Irrigué Villageois
CR : Communauté Rurale	PLD : Plan Local de Développement
CSD : Club de Solidarité pour le Développement	SAED : Société d'Aménagement des Eaux du Delta du fleuve Sénégal
GIE : Groupement d'Intérêt Economique	TDR : Termes de Référence

Liste des Cartes :

La communauté rurale de Bokiladji :	p 5
Le zonage de la CR de Bokiladji :	p 10
La CR de Bokiladji à l'échelle du Sénégal :	p 11
Carte pédologique et géomorphologique du Dandé Mayo :	p 13
Le Réseau hydrographique de la CR de Bokiladji :	p 16
Dynamiques de peuplement de la CR de Bokiladji :	p 21
Dynamiques territoriales de la CR de Bokiladji :	p 30
Localisation des infrastructures éducatives :	p 48
Constats et dynamiques autour des infrastructures sanitaires :	p 57

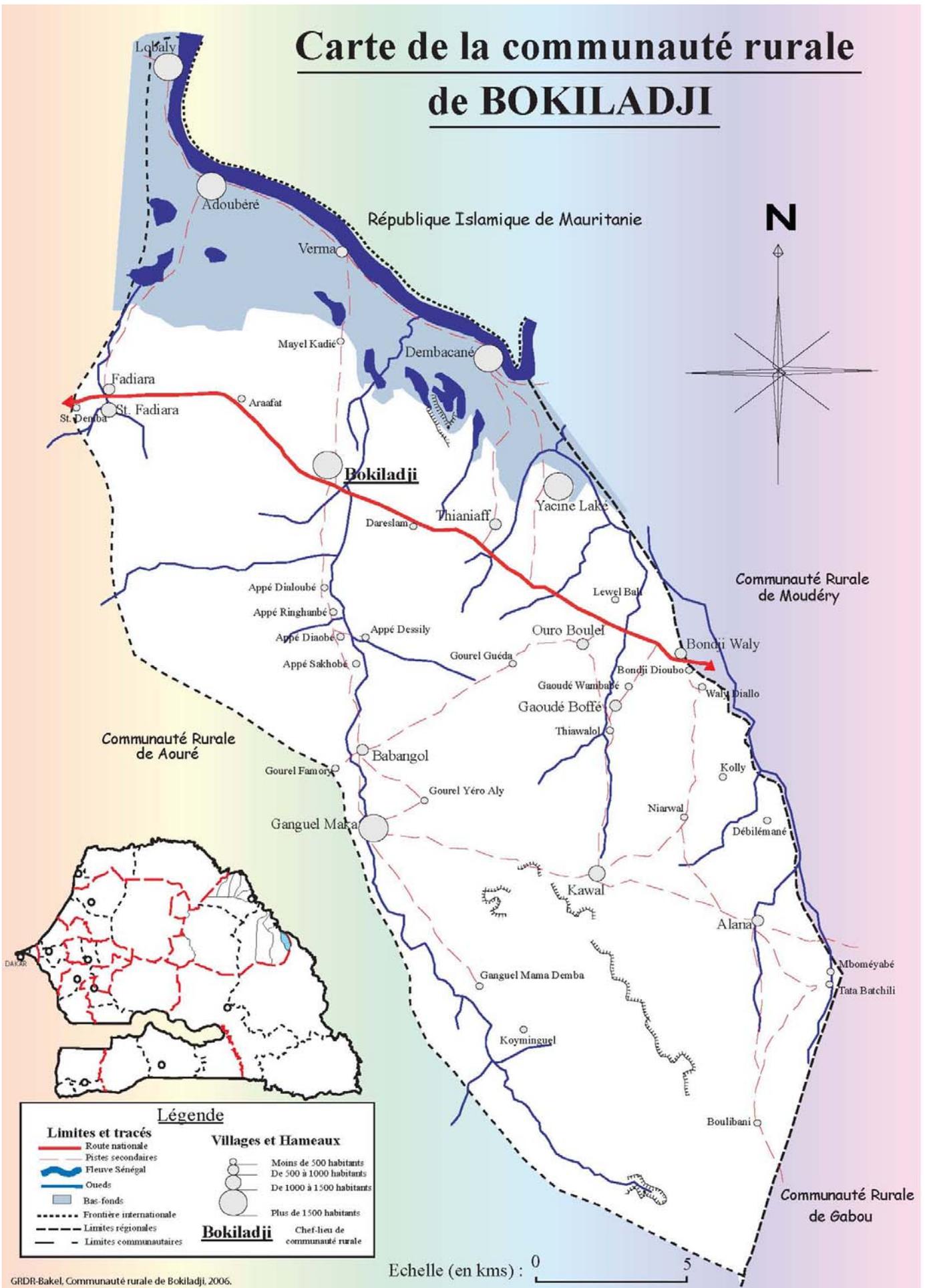
Liste des Graphiques :

Schéma récapitulatif de la méthodologie d'élaboration du PLD :	p 9
Hauteurs d'eau et jours de pluie 1994 – 2003 :	p 12
Répartition de la population par genre et par zone :	p 18
Structure de la population par ethnie :	p 19
Poids de la migration :	p 25
Scolarisation des filles :	p 53

Liste des Tableaux :

Présentation de la démarche méthodologique :	p 9
Proportion de la population cible touchée par les animations villageoises :	p 10
Recensement et utilisations des espèces végétales de la CR de Bokiladji :	p 14
Population par village :	p 17
Profils historiques des villages de la CR de Bokiladji :	p 22
Statistiques agricoles de la CR de Bokiladji :	p 31
Les périmètres irrigués de la CR de Bokiladji :	p 33
Estimation du cheptel de la CR de Bokiladji :	p 36
Pathologies animales recensées dans la CR depuis 3 ans :	p 40
Les infrastructures économiques de la CR de Bokiladji :	p 44
Les infrastructures éducatives de la CR de Bokiladji :	p 46
Répartition des élèves par niveau dans le cycle élémentaire :	p 47
Estimation de la population scolarisable par village :	p 47
Besoins matériels recensés dans les écoles de la CR de Bokiladji :	p 50
Effectifs et existants du CEM de Dembanané :	p 51
Les infrastructures sanitaires :	p 55
Priorités villageoises et accès à l'eau potable :	p 60
Les infrastructures hydrauliques de la CR de Bokiladji :	p 61
Priorités villageoises et désenclavement dans le Dandé Mayo :	p 62
Les infrastructures sportives de la CR de Bokiladji :	p 63
Localisation des CSD de la communauté rurale :	p 66
Les organisations de producteurs de la CR de Bokiladji :	p 77

Carte de la communauté rurale de BOKILADJI



GRDR-Bakel, Communauté rurale de Bokiladji, 2006.

CONTEXTE GENERAL

Cadre institutionnel

Depuis les années 1960, le Sénégal s'est inscrit dans un processus dynamique de décentralisation. Le Sénégal compte aujourd'hui un total de 441 collectivités locales dont 11 régions, 110 communes et 320 communautés rurales.

Les communautés rurales ont été créées par la loi N° 72-25 du 25 avril 1972 et étaient sous la responsabilité directe des Sous-préfets. C'est en 1990, soit dix huit ans après, que la loi N°90-37 du 08 octobre 1990 retire la gestion des communautés rurales aux Sous-préfets et la confie désormais aux Présidents de Conseils Ruraux.

Le Titre second de la loi n° 96-07 du 22 mars 1996 achève le processus de décentralisation et consacre le transfert de neuf (09) domaines de compétences aux collectivités locales avec pour buts de « *mieux répondre à l'exigence du développement économique et social [...] et de permettre à la population d'une circonscription de décider d'elle-même des affaires locales* ».

Les domaines de compétences transférées sont (i) Domaines, (ii) Environnement et gestion des ressources naturelles, (iii) Santé, population et action sociale, (iv) Jeunesse, sport et loisir, (v) Culture, (vi) Education, (vii) Planification, (viii) Aménagement du territoire, (ix) Urbanisme et habitat. Pour les communautés rurales, ces compétences s'ajoutent aux compétences générales dont elles disposent depuis leur création.

Les élus locaux deviennent donc des acteurs centraux sur les problématiques de développement qui concernent leur collectivité et une nouvelle « *mission de conception, de programmation et de mise en œuvre des actions de développement économique, éducatif, social et culturel* » est définie pour les communautés rurales. (cf. Art 3 du Code des Collectivités locales).

Cependant, les capacités d'action des communautés rurales sont techniquement et financièrement faibles pour assumer les rôles et responsabilités qui leur sont transférés. Dès lors, il paraît nécessaire pour les communautés rurales de s'ouvrir aux autres acteurs locaux et à des partenaires du Sud et du Nord pour une co-gestion du développement local.

La décentralisation intervient dans un contexte où **les acteurs locaux** s'organisaient déjà pour améliorer leurs conditions de vie. De nombreuses initiatives de développement ont ainsi été portées par les acteurs locaux, les migrants et différents partenaires au développement. Pour autant, même si ces actions apportent des appuis conséquents aux populations, elles n'en demeurent pas moins disjointes, focalisées sur une échelle villageoise et ne s'inscrivent pas dans une politique globale d'aménagement du territoire.

Ce double contexte pose fortement **la question de l'articulation des actions portées d'un côté par l'instance politique (le Conseil Rural) et de l'autre côté par l'ensemble de la société civile.**

C'est pourquoi, inscrire le territoire communautaire dans un processus de développement local concerté consiste essentiellement à **organiser la concertation et les actions entre pouvoirs publics et société civile autour d'un projet de territoire.**

C'est à partir de cette analyse que la communauté rurale de Bokiladji a manifesté sa volonté et son intérêt de s'inscrire dans le processus de développement local. Elle a donc sollicité l'appui du GRDR et de l'Agence Régionale de Développement de Matam pour l'élaboration de son Plan Local de Développement.

Ce processus a abouti à l'élaboration du présent Plan Local de Développement comportant :

- **Une monographie prospective de la communauté rurale**, véritable carte d'identité du territoire communautaire
- **Des perspectives de développement de la communauté rurale**, constituant un cadre de référence pour les interventions des différents acteurs locaux et extérieurs

Objectifs du Plan Local de Développement

La finalité du présent travail consiste à donner une vision claire de la Communauté Rurale dans ses différents secteurs. Ce document doit être le miroir des volontés croisées des différents acteurs. Le document final doit refléter la conception que la communauté a de son développement ainsi que les chemins qu'elle entend emprunter pour le réaliser.

Au lancement du travail, le Président du Conseil Rural précisait « *qu'il s'agit d'engager une concertation avec les acteurs locaux pour discuter de l'avenir de la Communauté Rurale. Nous sommes élus, vous [les acteurs locaux, responsables d'organisations de la société civile] êtes nommés : il faut que l'on se connaisse, que l'on échange pour savoir d'où on part, où on en est actuellement et où on va. Qu'allons-nous faire ensemble ?* »

Le Plan Local de Développement tend à être le document de référence pour toutes les actions de développement touchant le territoire de la communauté rurale de façon également à répondre à quelques questions essentielles :

- *Comment articuler les actions du Conseil Rural, seule entité légale en charge du développement du territoire, avec toutes les actions menées par les acteurs locaux et leurs différents partenaires ?*
- *Comment construire un projet de territoire autour duquel se retrouverait l'ensemble des intervenants de ce territoire afin que de fortes synergies se développent ?*
- *Comment participer à la construction d'une identité communautaire permettant d'instaurer des logiques de péréquation et donc des politiques sectorielles derrière lesquelles tout le monde se mobiliserait ?*

En termes d'informations à collecter, les principaux objectifs sont :

- L'analyse du milieu physique et de ses potentialités ;

- L'analyse du contexte et de l'environnement institutionnel ;
- L'identification des principaux acteurs de développement à l'œuvre dans la communauté rurale et analyse du système d'acteurs local ;
- L'identification et analyse des dynamiques migratoires.
- L'identification et localisation des différentes infrastructures à la base,
- L'identification des composantes sociales et économiques de la communauté ;
- L'analyse des aspects démographiques et de peuplement ;
- L'identification des contraintes au développement et l'analyse de leurs natures ;
- L'identification des potentialités et des atouts de la communauté rurale ;
- L'identification des besoins et des enjeux prioritaires et leur traduction en action de développement ;
- La proposition d'un cadre global de mise en œuvre du plan et des actions prioritaires.

Démarche d'élaboration du Plan Local de Développement

Dans le cadre de l'élaboration du PLD, la maîtrise d'ouvrage est déléguée par le Conseil Rural à une structure mise en place à cet effet. L'idée qui sous-tend la délégation de la maîtrise d'ouvrage est de favoriser une plus large concertation des populations à travers un cadre de dialogue social qui regroupe l'ensemble des acteurs au niveau local. Ce cadre répond ainsi à un principe majeur de la démarche de ***Développement Local*** qu'est **la participation de tous les acteurs locaux au processus de développement de la communauté rurale**. Il tend à être représentatif de l'ensemble des couches sociales, des catégories socioprofessionnelles et des organisations de la société civile de la communauté rurale. On l'identifie sous le nom de ***Comité Local de Pilotage***. Il a pour mission d'assurer la maîtrise d'ouvrage déléguée par le Conseil Rural jusqu'à la validation finale du Plan Local de Développement.

Mission du Comité de pilotage :

- ***Assurer la bonne conduite de l'étude animation jusqu'à la validation définitive du Plan Local de Développement. Sa mission prend fin une fois le PLD réalisé.***

La démarche proposée tend à respecter en les matérialisant les principes suivants :

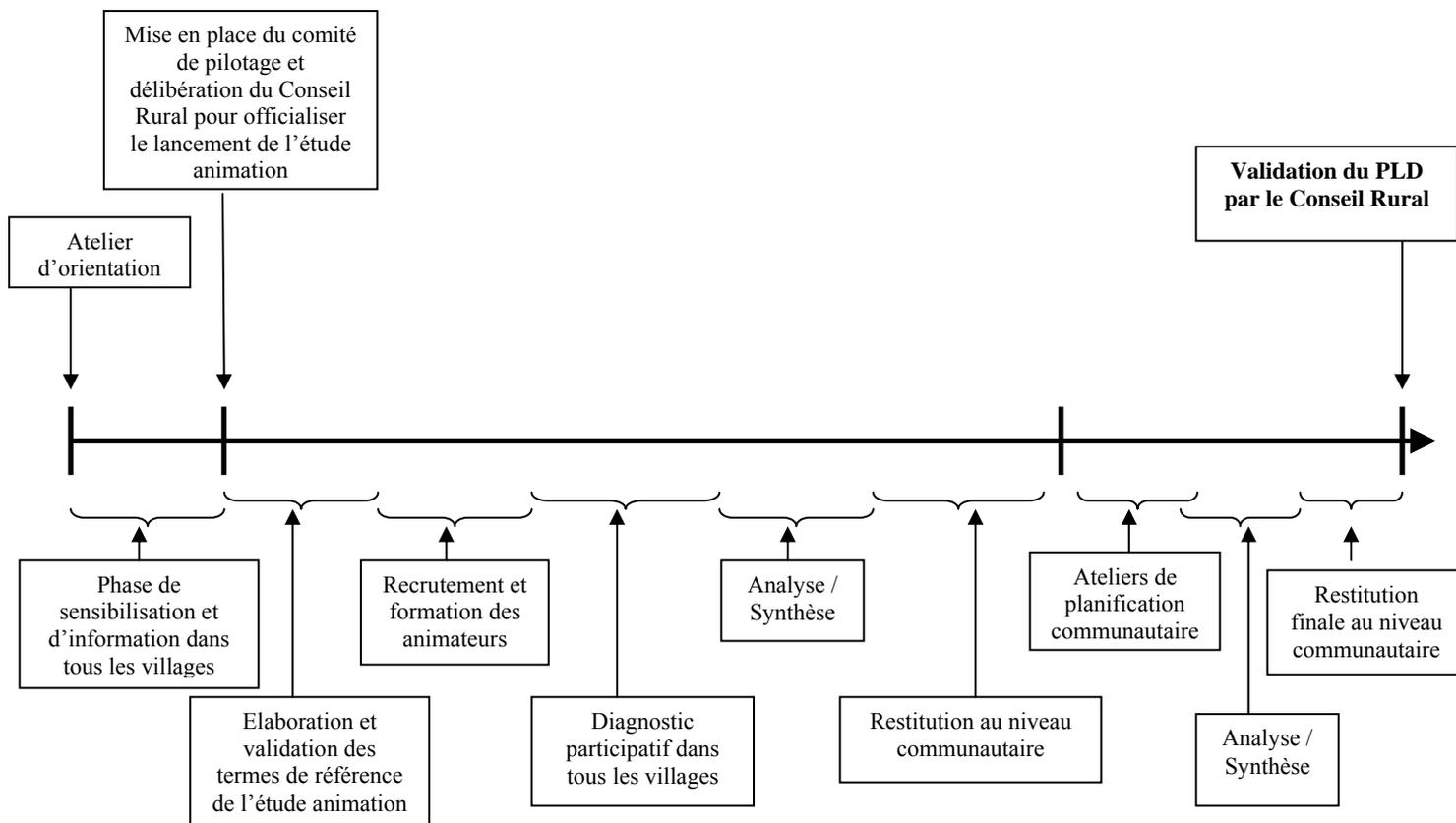
- **Principe d'une réelle maîtrise locale** : Pour qu'un programme de développement local soit correctement identifié et mis en application, il faut que sa maîtrise d'ouvrage soit assurée par les acteurs locaux ;
- **Principe de responsabilité** : assumer la fonction de maître d'ouvrage délégué ;
- **Principe de la concertation** : assurer la représentation des intérêts sectoriels dans la totalité du processus et en son sein ;
- **Principe de représentation** : toutes les couches sociales et les zones géographiques doivent être représentées ;
- **Principe de promotion des capacités locales** : valoriser et utiliser le maximum de compétences et de capacités locales dans la conduite du processus.

Etapes et les outils de l'élaboration du Plan Local de Développement

La méthodologie utilisée est celle du diagnostic participatif. Les différentes étapes sont les suivantes :

Phases	Activités	Nombre de personnes
Phase de préparation	Atelier d'orientation	75 personnes
	Mise en place du comité de pilotage	75 personnes
	Elaboration et Etude des TDR	15 personnes
	Formation du CP en gestion	5 personnes
	Voyage d'étude	15 personnes
	Recrutement des animateurs	8 animateurs
	Atelier de partage avec les services techniques	50 personnes
Phase de diagnostic	Formation des animateurs	5 jours
	Animations villageoises	1247 personnes
	Ateliers thématiques	50 personnes
	Analyse / Synthèse	Comité de lecture
	Diagnostic institutionnel du Conseil Rural	32 conseillers + 10 personnes ressources
	Restitution communautaire	120 personnes
Phase de planification	Atelier de planification au niveau communautaire	100 personnes
	Réunion technique de finalisation	40 personnes
	Approbation par le Comité de Pilotage et le Conseil Rural	60 personnes

Schéma récapitulatif de la démarche d'élaboration du PLD



Les outils utilisés dans la phase de diagnostic ont été ceux du diagnostic participatif. Ainsi, l'essentiel de ces outils sont qualitatifs car accessibles à des populations majoritairement analphabètes et peu formées.

Les outils utilisés sont :

- Le profil historique
- La carte villageoise
- Le transect de terroir
- La carte des ressources
- Le diagramme de Venn
- Le diagramme des partenariats
- Le diagramme de polarisation
- La pyramide des priorités
- Le focus group
- Le calendrier saisonnier
- L'arbre à problèmes
- Le diagnostic institutionnel participatif

Chacun de ces outils a été administré à l'aide d'un guide d'entretien. Le guide d'entretien est un aide mémoire qui sert à ordonner les thèmes de discussion. Il est flexible au contraire du questionnaire classique qui est contraignant.

Les animations villageoises constituent la première source d'informations permettant l'élaboration du Plan Local de Développement, notamment de la partie monographique. A ce niveau, il semble intéressant d'évaluer le degré de participation de la population à ce travail. En considérant que le public cible est d'abord les adultes de plus de 20 ans, il s'avère que **11 % du public cible** a directement été touché par le travail d'animations villageoises.

Le tableau ci-après présente la proportion de la population cible touchée par les animations.

Zone	Bondji	Appé	Goudron	Dandé Mayo	TOTAL
Nombre d'habitants d'après le recensement de 2002	5559	3655	7560	10128	26902
Pourcentage de la population de la CR	21 %	13 %	28 %	38 %	100 %
Nombre de personnes ciblées par les animations (42 % de la population, à partir du moment où 58 % a moins de 20 ans)	2335	1535	3175	4254	11296
Nombre de personnes touchées par les animations villageoises	470	339	288	150	1247
Pourcentage de la population cible du village touché par les animations villageoises	20 %	22 %	9 %	3,5 %	11 %

Le zonage de la communauté rurale

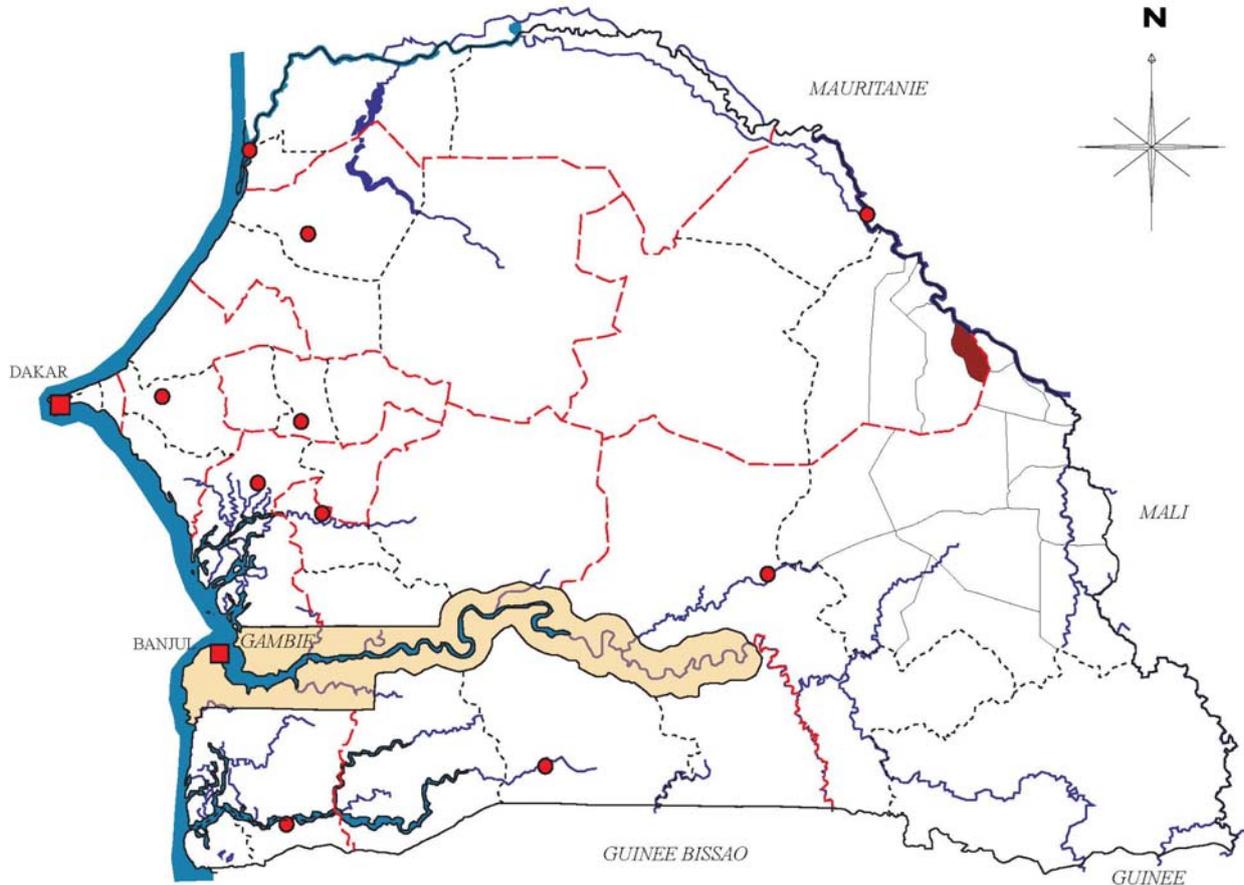
Le zonage de la communauté rurale a été déterminé par les populations à partir de critères sociaux et d'une certaine vision du territoire communautaire contingentée par des problèmes d'accessibilité.



I- PRESENTATION DE LA COMMUNAUTE RURALE DE BOKILADJI

1.1- SITUATION GEOGRAPHIQUE

La communauté rurale de Bokiladji à l'échelle du Sénégal.



La communauté rurale de Bokiladji se situe dans la région de Matam, le département de Kanel et l'arrondissement de Orkadiéré. Cette communauté rurale est limitée au nord par la République Islamique de Mauritanie, à l'ouest la communauté rurale de Aouré, au sud par celles de Aouré et de Gabou et à l'est par la communauté rurale de Moudéry (département de Bakel, Région de Tambacounda).

En tant qu'entité territoriale issue de la réforme de l'administration territoriale et locale de 1972, la communauté rurale de Bokiladji existe depuis 1980, date à laquelle cette réforme est entrée en vigueur dans l'ancien département de Matam qui était jusque là rattaché à la région de Saint-Louis avant d'être érigé en région en 2002.

Le village de Bokiladji a été érigé en chef lieu de la communauté rurale moins pour des raisons historiques que politiques. En effet, historiquement, le village centre du territoire communautaire est celui de Dembacané (ancien chef lieu de canton).

La communauté rurale **32 villages officiels et 10 hameaux** (voir tableau p 18) pour **31 745 habitants** (estimation 2006) et s'étend sur une surface de **572 km²**.

1.2- CARACTERISTIQUES PHYSIQUES ET POTENTIALITES NATURELLES

1.2.1- Climat et pluviométrie

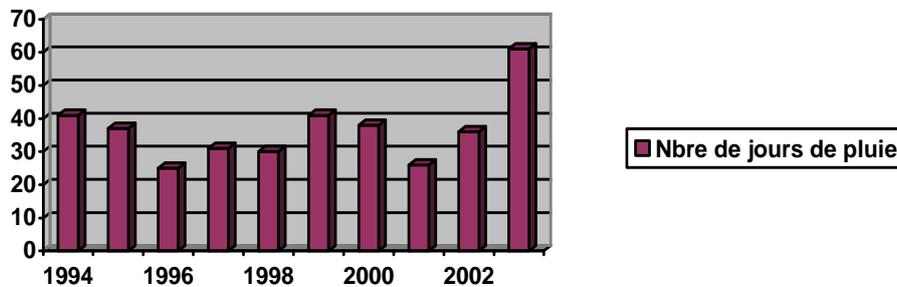
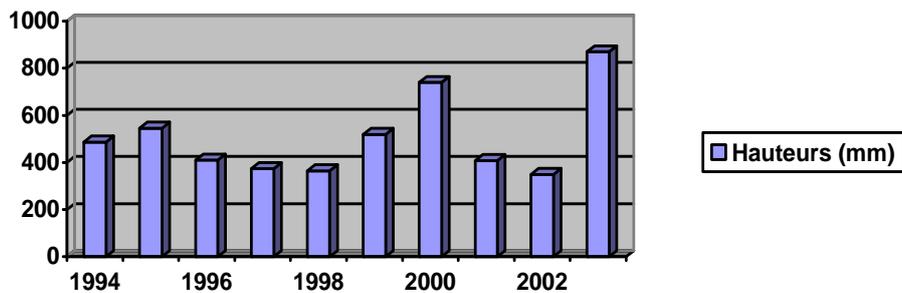
Le climat est de type soudano-sahélien, divisé en deux saisons distinctes :

- La saison des pluies va du mois de juin au mois d'octobre avec des températures de l'ordre de 35°.
- La saison sèche de novembre à mai qui se divise à son tour en période fraîche avec des températures de l'ordre de 25 degrés et chaude avec des températures à 45 degrés.

L'insolation moyenne dure de 7 à 8 heures par jour.

En saison sèche, souffle l'Harmattan avec des vents chauds, chargés de sable du désert.

La région de Matam est comprise entre les isohyètes 300 et 500 mm avec des précipitations pouvant atteindre 600 mm par an. Les pluies se concentrent sur 3 à 5 mois dans l'année. Le nombre de jour de pluie dépasse rarement 30 jours par an. On observe sur l'ensemble de ces régions une baisse tendancielle de la pluviométrie engendrant des effets importants sur le plan économique (productions agricoles fragilisées, difficultés d'abreuvement du bétail) et écologique (moins d'eaux de surface, baisse du niveau de la nappe phréatique, perte en biodiversité...).



Sources : 1994-2002 CERP Semmé, 2003 : PLD Moudéry

1.2.2- Le relief

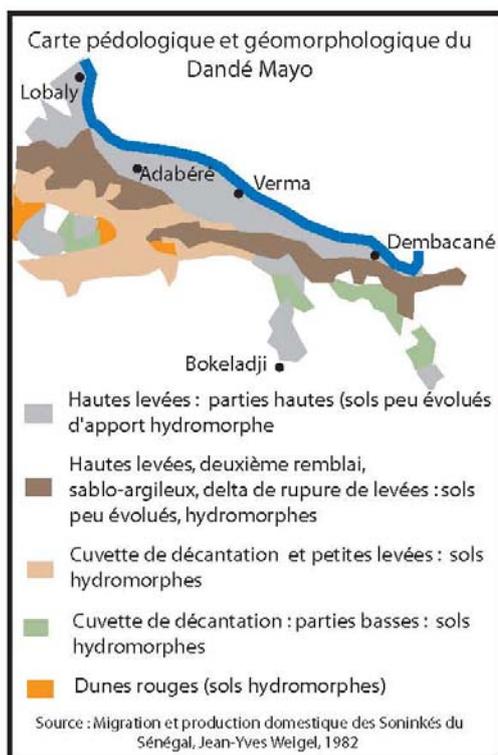
La communauté rurale se caractérise par un relief quasi plat sur l'ensemble de son territoire. On note cependant quelques monticules rocheux du côté de la zone « Bondji ».

1.2.3- Les sols

Les sols peuvent être divisés dans un premier temps en deux. D'un côté les sols de la zone alluviale qui correspondent au Walo et de l'autre, la partie sud de la communauté rurale correspondant aux 2 autres espaces (Diéry et Ferlo). Les habitants disposent d'un vocabulaire spécifique pour qualifier les sols en fonction du type de culture qu'ils peuvent y pratiquer.

Ainsi, dans la partie du Dandé Mayo, zone alluvionnaire, on distingue *en soninké* :

- les sols « **Fondé** » correspondent aux terres rarement inondées avec une texture finement sableuse comportant moins de 40 % d'argile. Ces terres sont peu propices aux cultures.
- Les sols « **Kolanga** » correspondent à des terres argileuses inondables mais cultivables où se créent souvent des mares semi permanentes situées aux abords du fleuve (alluvions). Ces sols sont essentiellement utilisés pour la culture du mil.
- Les sols « **Falo** » correspondent aux berges du fleuve avec une texture sableuse. Ces terres sont toujours inondées. On y retrouve des cultures de niébé, de maïs traditionnel, de patate douce ou encore des cultures maraîchères.
- Les sols « **Waléré** » sont des sols inondés et cultivés pour le maïs et la pomme de terre.



Dans la zone du Diéry (les 3 autres zones), les populations utilisent cette fois des termes *en poular* pour qualifier les types de sols :

- Les sols « **Carwal** » sont fréquents dans l'ensemble de cette zone. Ce sont des sols rocaillieux, impropres aux cultures.
- Les sols « **Niarwal** » sont quant à eux intéressants pour les cultures, notamment celles de mil, malgré la présence de nombreux cailloux. Ces sols font de la rétention d'eau pendant une bonne période rendant possible les cultures à cycle plus long.
- Les sols « **Céno** » sont également présents dans ces zones. Ces terres sont sablonneuses et donc intéressantes pour les cultures d'arachide notamment.
- Quelques sols « **Faro** » sont observés le long des cours d'eau. Leur texture argileuse fait de ces zones de très bonnes zones de culture.

Les sols de la communauté rurale de Bokiladji sont majoritairement de type sablo-argileux et peu fertiles pour l'agriculture sauf dans les zones alluvionnaires et les berges de marigots.

En outre, ils subissent une dégradation constante sous le triple effet de l'action anthropique, de l'érosion hydrique et de l'érosion éolienne

1.2.4- Faune

Les espèces animales sauvages sont peu nombreuses dans la communauté rurale de Bokiladji. On y trouve cependant des singes, des chacals et des hyènes. Quelques phacochères sont aussi présents. D'après les témoignages des personnes âgées de la communauté rurale il y a une trentaine d'années on rencontrait des lions en nombre important, d'autres espèces telles que les petits ruminants sauvages voire même des éléphants. Les sécheresses répétées et la destruction du couvert végétal ont soit décimé la faune soit contraint certaines espèces à se replier sur d'autres parties du pays. La chasse est ainsi devenue marginale.

1.2.5- Couvert végétal

Il ressort du diagnostic que la zone du Dandé Mayo souffre d'une déforestation importante, mais qu'il reste quelques zones boisées dans la partie Diery de la communauté rurale.

Les espèces recensées ainsi que quelques usages de ces plantes sont recensés ci-après :

Nom scientifique.	Nom en français	Nom en pulaar(p) et soninké (s).	Usages.	
			Domestique	Médicinal.
Acacia sénég.	Gommier (blanc), Vérek	Patouki(p), dibé (s).	Gomme arabique ; fourrage pour les petits ruminants ; bois	Affections gastriques
Acacia nilotica.	Gommier (rouge), Gonakié	Gaoudi(p), diabé(s).	Tannage. ; constructions ; fourrages pour petits ruminants	Astringent,
Calotropis procer.	Arbre à soie du sénég., Pomme de Sodome	Bamambi (p), trilumba (s).	Sert pour les clôtures et les lattes transversales pour les toits en banco	Poison, Anti-inflammatoire.
Acacia seyal.	Mimosa épineux	Boulbi (p), gese (s).	bois de chauffe, fourrage pour les petits ruminants.	Tatouage de la gencive et des lèvres (épines) ; Brûlures, douleurs de ventre
Piliostigma reticulatum.		Barkeyi (p), yaafé (s).	Fourrage, toits, clôtures, cordage, ombrage,	Rhume, Inflammation, fièvre.
Combretum micranthum.	Kinkéliba	Kinkéliba (p), xande (s).	Infusion pour le petit déjeuner.	Anti hypertenseur.
Balanites aegyptiaca.	Dattier sauvage, dattier du désert	Mourtéki (p), sexenne (s).	Donne un fruit comestible, de bons cure-dents., utilisation pour les outils ; clôtures, fourrages	Bon contre l'hypertension, bon contre le rhume en fumigation des écorces, vermifuge
Adansonia digitata.	Baobab, Pain de singe	Boki (p), kiidé (s).	Donne le pain de singe, feuilles pour sauces, ombre	Pain de singe excellent contre les diarrhées.
Myrtrigina inermis.		Koyli(p), waayé (s).	Clôture, bois de chauffe, colorant...	Arbre fétiche des femmes qui allaitent.
Combretum glutinosum.		Dooki (p), taffé (s).	Fourrage, toit, clôture, bois de chauffe..	Vomissements, toux, maux de ventre, rages de dents, jaunisse.
Sterculia Setigera	Arbre à gomme, Mbep, Platane du Sénégal	Bobory (p)	Gomme Mbep (liant de sauce), bois de chauffe	Toux, diarrhée
Ziziphus mauritania	Jujubier	Diaby (p)	Fruits pour boisson, feuilles dans cuisine	Colique
Sclerocarya Birrea	Prunier	Eri (p)	Outils domestiques (mortiers...), huile,	Contre poison,
Boscia senegalensis		Guidjili (p)	Alimentation,	Colique, bilharziose
Bauhinia rufescens		Namary (p)	Fourrage (trop) apprécié	Fièvre, diarrhée
Guiera senegalensis	Nger	N'Geloki (p)	Fourrage, bois de chauffe,	Stimule lactation, tisane curative
Gardenia ternifolia		Tiamelegore	Outils, clôture,	Vermifuge,
Cassia occidentalis	Café nègre, Faux Kinkéliba	Kenkeliba (p)		Jaunisse, maux de ventre,

La diversité est réelle mais menacée de plus en plus par les ennemis de la forêt dont les plus dangereux sont les défrichements et la coupe abusive pour le fourrage des animaux et le bois.

1.2.6- Ressources en eau

Les ressources en eau de la communauté rurale sont essentiellement constituées des eaux continentales et des eaux souterraines.

- Les eaux continentales

Le réseau hydrographique appartient au bassin du fleuve Sénégal qui se trouve au nord de la communauté rurale.

En dehors du fleuve Sénégal, il n'existe aucun autre cours d'eau permanent sur le territoire. Deux « *Thiangol* » principaux (cours d'eau temporaires) parcourent la communauté rurale. L'un traverse la zone « Appé » et l'autre traverse celle de « Bondji ». Ces cours d'eau s'avèrent cruciaux pour les populations car c'est dans leurs lits que se concentrent beaucoup d'activités agricoles et que sont également creusés les puisards pour l'alimentation en eau dans certains villages et l'abreuvement des animaux.

La zone du Dandé Mayo est largement mieux pourvue, avec non seulement la présence du fleuve, mais également la présence de nombreuses mares dont :

- | | | |
|----------------------|------------------|--------------------|
| - Moussa kaaré | - Guégnariane | - Thioffi Thiaki |
| - Kédadio | - Yakharou kaaré | - Pabbi ngoya |
| - Thiagnaf khoré | - Mbiri Khooré | - Bélel fowrou |
| - Boffel | - Mbiri Dénowel | - Sagadou Mamoudou |
| - Thiagniaf Tougoumé | - Mbiri Gagnadou | - Weendou diaba |
| - Toulel debbé, | - Mbiri Foundou | - Bell badi |
| - Toulel guilé | - Thiammaley | - Weendu guinée |
| - Maniangori | - Nionguéri | - Bélel ngadada |
| - Ammassilta | - Thioffi mangou | |

Durant l'année, la perte d'eau par évapotranspiration est très élevée : elle est estimée à 250 mm par mois pour les cinq premiers mois de l'année (janvier à mai), c'est-à-dire environ 8 litres par m² et par jour. Cette évapotranspiration constitue l'une des causes de l'épuisement très rapide des petites mares existantes.

La carte de la page suivante représente le réseau hydrographique de la communauté rurale avec les courbes de niveaux. Cette carte a été établie à partir de données anciennes, elle ne prétend donc pas à retranscrire l'exacte réalité du réseau, mais seulement à donner une idée générale de ce dernier.

- Les eaux souterraines

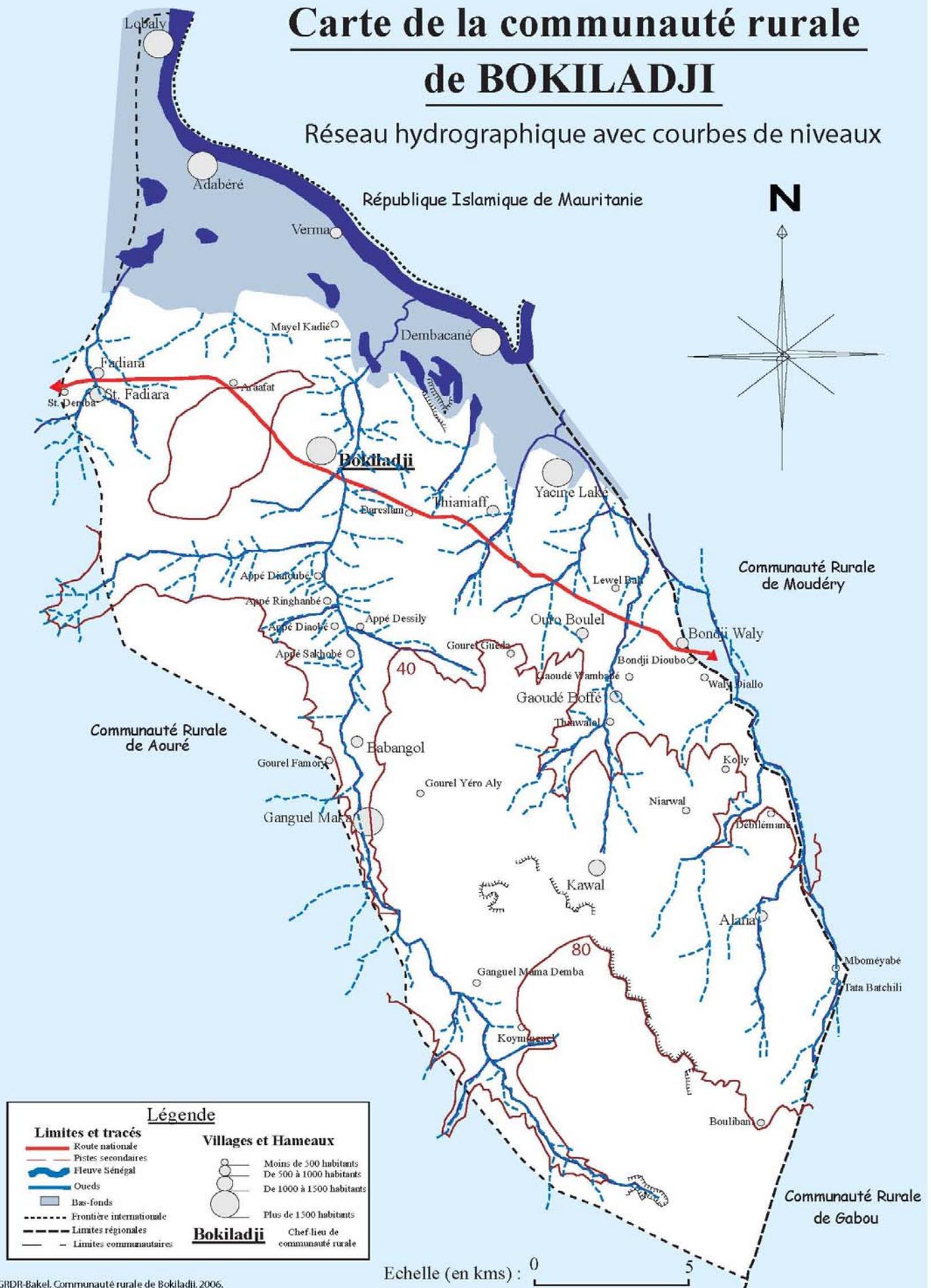
La profondeur de la nappe phréatique dépend de la zone dans laquelle on se situe.

En effet, dans le Dandé Mayo les puits ne dépassent pas 20 m de profondeur. Dans la zone du goudron, la profondeur des puits va jusqu'à 40 m. Les deux autres zones connaissent des profondeurs de puits allant jusqu'à 55 m, mais il existe tout de même quelques endroits dans lesquels il est possible de trouver l'eau vers 25 m (la qualité de l'eau de ces points d'eau est souvent décriée).

Au niveau des nappes phréatiques profondes, il semble qu'elles se situent entre 80 et 120 m de profondeur. A ce niveau, il y a peu de problème de débit (tarissement) et de qualité de l'eau.

Carte de la communauté rurale de BOKILADJI

Réseau hydrographique avec courbes de niveaux



Légende

Limites et tracés		Villages et Hameaux	
	Route nationale		Moins de 500 habitants
	Pistes secondaires		De 500 à 1000 habitants
	Fluve Sénégal		De 1000 à 1500 habitants
	Oueds		Plus de 1500 habitants
	Bas-fonds		Bokiladji Chef-lieu de communauté rurale
	Frontière internationale		
	Limites régionales		
	Limites communautaires		

1.3- MILIEU HUMAIN

1.3.1- Démographie

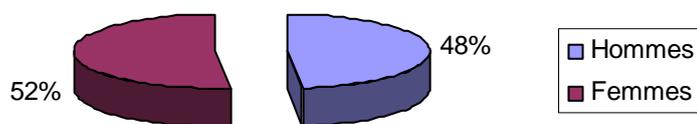
En 2002, le recensement indique une population de 26 342 habitants et l'estimation de 2006 qui sa base sur un coefficient de multiplication officiel donne une population de **31 745 habitants** soit **une densité de 55 habitants/km²** (proche de la densité moyenne du Sénégal qui tourne autour de 50 hab. / km²). Cette population se répartit sur 42 villages (32 villages officiels et 10 hameaux dont plusieurs ont fait une demande de reconnaissance officielle).

A partir des données officielles de 1988 et de 2002, la population a augmenté de 40 % ce qui représente **un accroissement démographique de 2,8 %** (2,5 % pour le Sénégal au niveau national). La population est composée pour **moitié de jeunes de moins de 15 ans**.

Nombre	Village	Statut du village	Nombre d'habitants (recensement 2002)	Nombre d'habitants (estimation des villageois)	Nombre d'habitants (estimation 2006)
1	Adoubéré	Village officiel	2794	3314	3297
2	Alana	Village officiel	740	700	873
3	Appé Diallobé	Village officiel	28	(28)	33
4	Appé Diaoubé	Village officiel	204	500	241
5	Appé Dessily	Village officiel	71	100	84
6	Appé Ranghabé	Village officiel	276	(276)	326
7	Appé Sakhobé	Village officiel	316	535	373
8	Babangol	Village officiel	621	1000	733
9	Bokiladji	Village officiel	1546	1800	1824
10	Bondji Waly	Village officiel	735	1000	867
11	Bondji Wally Diallo	Village officiel	193	184	228
12	Bondji Ndiobo	Village officiel	254	390	300
13	Boulibani	Village officiel	158	330	186
14	Dembacané	Village officiel	4112	(4112)	4852
15	Fadiara	Village officiel	521	(521)	615
16	Ganguel Maka	Village officiel	1737	2500	2050
17	Ganguel Mamadou Demba (Thiélé)	Village officiel	133	400	157
18	Gaoudé Boffé	Village officiel	554	600	654
19	Gaoudé Wamambé	Village officiel	242	400	286
20	Gourel Guéda	Village officiel	140	160	165
21	Kawal	Village officiel	1348	1 600	1591
22	Lewel Baly	Village officiel	134	(134)	158
23	Lobaly	Village officiel	2194	(2194)	2589
24	Ouro Mbouel	Village officiel	785	970	926
25	Ouro Sylla Maka	Village officiel	38	50	45
26	Sinthiou Demba (Gourel Demba)	Village officiel	148	(148)	175
27	Sinthiou Fadiara	Village officiel	1079	1181	1273
28	Tatabathily	Village officiel	145	300	171
29	Thiawalol	Village officiel	412	475	486
30	Thianiaff	Village officiel	855	1000	1009
31	Verma	Village officiel	704	(704)	831
32	Yacine Laké	Village officiel	2095	2 000	2472
33	Arafat	Hameau	/	100	118
34	Darou Salam	Hameau	119	(119)	140
35	Débilémané	Hameau	35	50	41
36	Gourel Famory	Hameau	79	(79)	93
37	Gourel Yéro Aly (Gourel Mama Yéro)	Hameau	67	66	79
38	Kolly	Hameau	219	400	258
39	Koyninguel	Hameau	123	170	145
40	Mayel Kadié	Hameau	324	303	382
41	Mboméyabé	Hameau	64	80	76
42	Niarwal	Hameau	/	460	543
	TOTAL		26 342	31 433	31 745

Au niveau de la structure de la population, les **femmes sont majoritaires**.

Répartition de la population par sexe



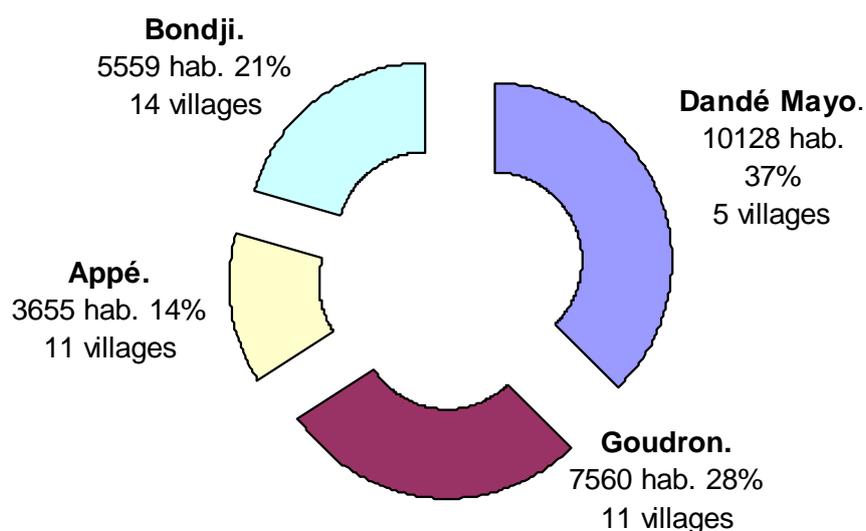
La structure par groupe d'âge fait apparaître que la population est extrêmement jeune. Les moins de 20 ans représentent 56 à 60 % de la population entre 1976 – 2002 et la tranche d'âge en pleine activité 20- 59 ans représente plus de 33% de la population sur la même période alors que les personnes âgées de plus de 60 ans ne représentent que 7% (données régionales).

La pratique de la polygamie, le taux de fécondité important et la vie en famille élargie expliquent la présence en moyenne de **14 personnes par ménage**.

En effet, chez les Haalpular, la famille présente plusieurs niveaux de référence avec une structure verticale d'organisation et de détention du pouvoir. Le foyer se définit par rapport au grenier ou au mari, comme une unité de production et de consommation regroupant des individus ou ménages consommant en commun une production collective.

Chez les Soninkés, les unités familiales résultant du franchissement de leur lignage se retrouve au sein d'une unité de résidence appelé le *KA*. Cette unité comprend une pluralité de ménages placés sous l'autorité d'un seul chef de ménage. Ce dernier est l'unité de résidence, mais également de production avec le champ familial et de consommation sous l'autorité du chef, le *Kagoumé*.

Répartition de la population selon les zones

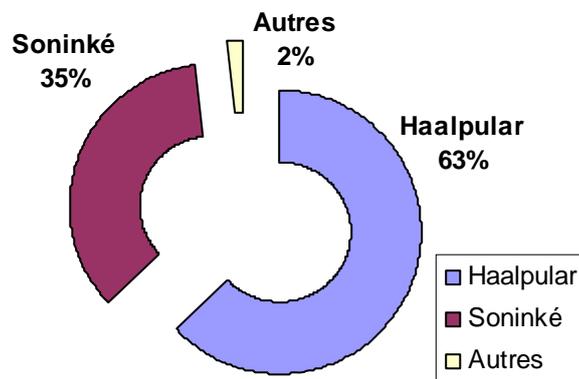


La répartition spatiale de la population au niveau de la communauté rurale révèle des déséquilibres importants. En effet, les 2/3 de la population se concentrent dans les zones proches du fleuve (Dandé Mayo et Goudron) alors que les espaces du Diery semblent largement sous-peuplés.

Cette répartition s'explique par deux facteurs majeurs qui s'entremêlent :

- 1- L'histoire du peuplement et ses caractéristiques ethniques qui confrontent le type de village propre aux Soninkés (gros villages proches du fleuve, habitat dense : 4 villages avec plus de 1500 habitants dont un à 4000 habitants) avec celui des Peuls (petits villages disséminés dans le Diéry). (se référer à la partie sur le peuplement de la CR)
- 2- La vocation majeure des terres qui, à proximité du fleuve, sont prioritairement attribuées à l'agriculture (disponibilité, terres fertiles, cuvettes de décrue...) alors que le Diéry et plus loin le Ferlo ont une vocation d'abord pastorale.

Structure de la population par ethnie



La population est majoritairement composée d'Haalpular avec une présence importante de Soninkés.

Les Haalpulars sont majoritaires dans la communauté rurale avec près de 63 % de la population. Pour autant, ils ne sont pas dans tous les villages.

Les Soninkés se concentrent dans 6 villages de la communauté rurale et ils sont les chefs de 5 d'entre eux (Fadiara, Bokiladji, Verma, Dembacané et Adoubéré). Ces 5 villages représentent 35 % de la population totale et sont les centres économiques de la communauté rurale.

On estime à quelques 2 % la présence d'autres ethnies dans la communauté rurale : il s'agit de wolof (commerçants), de bambaras (commerçants et travailleurs saisonniers) et de maures (commerçants).

1.3.2- Peuplement et historique

En observant la carte de la CR ci-après, qui présente les origines des pères fondateurs des villages de la CR, il s'avère que deux systèmes de peuplement indépendants l'un de l'autre expliquent le peuplement actuel :

- Sur toute la partie Sud de la CR, les villages sont essentiellement haalpulars et les habitants proviennent avant tout des zones du Ferlo et du Fouta Toro. Ce peuplement s'explique en partie par la tradition nomade des peuls et par le pastoralisme. Ces personnes quittent leur région d'origine à la recherche de pâturage et d'eau pour le bétail

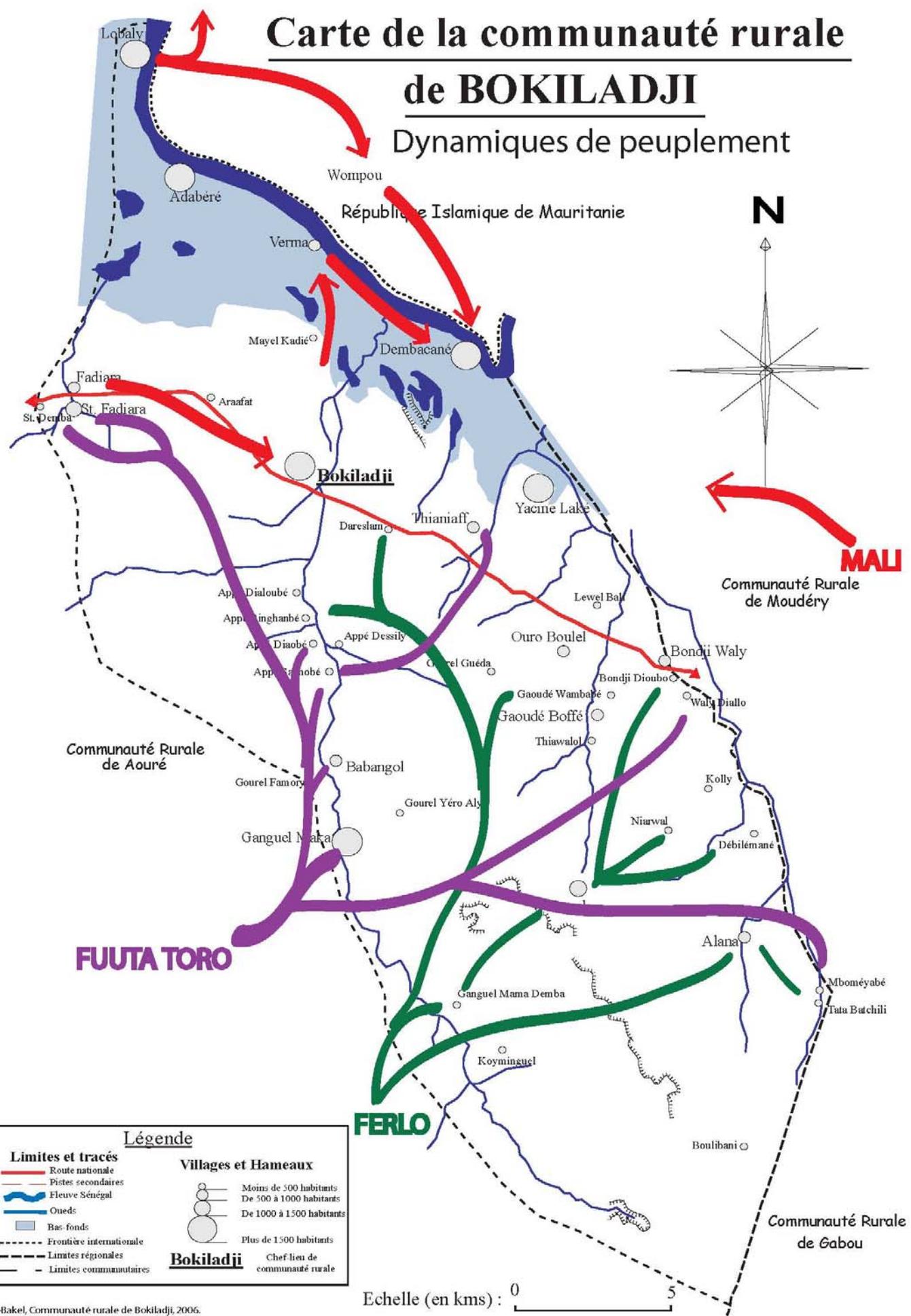
et la boisson. Le peuplement suit ainsi deux vecteurs : sud - nord et ouest - nord est. Certains villages ont été des lieux de transition pour des familles qui en sont finalement parties pour créer leur propre village ; c'est le cas de Ganguel Mamadou Demba, de Koyninguel, de Bondji Waly, de Kawal ou encore de Alana. Ce peuplement ethniquement et culturellement marqué explique beaucoup de réalités de ces zones. En effet, l'habitat est essentiellement dispersé pour offrir le moins de pression sur les pâturages et la vocation de ces zones est essentiellement pastorale.

- Sur toute la partie Nord, à savoir plus précisément le Dandé Mayo, on retrouve ici majoritairement des villages soninkés originaires du Mali. Le peuplement ici se restreint à la vallée du fleuve Sénégal, riche pour l'agriculture. Ainsi, cette zone a essentiellement une vocation agricole (exemple des Haalpulars de Hadoubéré qui ont créé Arafat pour disposer de plus de terres pour leur bétail). Les villages historiques de cette zone sont Lobaly, Fadiara, Verma et Dembacané. Même si la frontière et les événements de 1989 séparent les populations des deux rives, l'analyse historique rappelle qu'il s'agit des mêmes populations et que des liens sociaux, familiaux et culturels très forts unissent les villages de cette rive avec les villages mauritaniens de Sagné, Coumbou, Wompou et Néma.
- La zone intermédiaire est celle appelée « Goudron ». C'est l'axe de communication entre les deux zones car s'y trouvent les éléments nécessaires à chacune des deux zones historiques, à savoir la route nationale qui permet la connexion avec toutes les autres parties du Sénégal. On retrouve des éléments caractéristiques des deux zones historiques à savoir des grands villages soninkés et un ensemble de villages peulhs plus ou moins grands. Cette zone offre également la connexion entre les deux zones et à travers le grand marché de Bondji, les productions des deux zones peuvent ainsi être échangées. C'est une zone tampon gardienne de la cohésion de la CR.

Le profil historique des villages permet de faire un synopsis de l'histoire du peuplement de la communauté rurale. (Se référer aux tableaux ci-après pour l'histoire des villages de la CR).

Carte de la communauté rurale de BOKILADJI

Dynamiques de peuplement



GRDR-Bakel, Communauté rurale de Bokiladji, 2006.

Zone	Village	Nom du chef du village	Signification du nom du village	Date de création	Groupes majoritaires	Raisons d'implantation	Provenance des habitants	Evènements marquants
Bondji	Gaoudé Boffé	Balla Amady SAM	Signifie « là où un arbre barre le chemin du marigot »	Plus de 400 ans	Haalpulars	Inconnue	Mali (Courmbaly)	Visite d'El Hadj Oumar Tall
	Gaoudé Wambabé	Yéro Hamady BA	Gaoudé : arbre Wambabé : griot	1910	Haalpulars	Conflits avec autorités	Gabou (Fouta)	Inondations Village de griots
	Bondji Wally Diallo	Famille BA	Analogie avec les deux autres Bondji		Haalpulars	Sédentarisation de nomades	Patouki (Ferlo) via Appé Sakhobé	Ver de Guinée en 1999 Passage Président Senghor en 1979
	Bondji NDiobo	Bocar Maliky DIALLO	« Bondji » : nom d'un arbre d'où est extrait un remède pour les circoncis	Vers 1950	Haalpulars		Ganguel Foulabé puis Mauritanie via Kawal	Ver de Guinée en 1989 Sécheresse de 1985
	Thiawalol	Pas de chef	Inconnue	Plus de 200 ans	Haalpulars	Recherche de pâturages	Diolof village de Wonyidou Amadou	
	Boulli Bany	Famille DIALLO	« Bany » Nom d'un arbre et « Bouilly » : Nom des puisards	Plus de 100 ans	Haalpulars	Recherche de bonnes terres pour la culture	Gora Guena	1992 : invasion de criquets
	Kolly		Nom du lieu où se trouvent beaucoup d'arbres	1964	Haalpulars	Recherche d'eau	Seno Mamadou Penda	Invasion criquets
	Tatabathily	Famille DRAME	Présence de murs de protection du village : Tata Famille des Bathily	1304	Haalpulars	Recherche de terres	Fouta : Aéré Gaol	Problème avec le chef de canton durant la colonisation. Le village s'est protégé avec un gris gris Grandes sécheresses de 1975 et 1985
	Mboméyabé	Yéro NDAO			Haalpulars	Don de terres par Alana	Diolof via Babangol et Alana	Sécheresse de 1973 et 1985
	Débilémané	Yaye DEMBELE	Signifie « petit village »	1940	Haalpulars	Recherche d'eau	Ganguel Mamadou Demba Kawal	Ver de Guinée (10 ans avant)
	Kawal	Abdoulaye AW	Signifie « milieu dur à vivre »	Plus de 180 ans	Haalpulars	Entente avec village de Ganguel	Ganguel Mamadou Demba	Criquet en 1989 et 1999
	Bondji Waly	Hamady Samba SALL	« Bondji » : nom d'un arbre d'où est extrait un remède pour les circoncis « Waly » signifie village	Plus de 95 ans	Haalpulars	Conflit avec villages voisins		1973 et 1985 : grandes sécheresses Venue du Président Senghor en 1979
	Niarwal	Malick AW	Nom du sol du site	1960	Haalpulars	Recherche d'eau pour le bétail	Kawal	1973 et 1985 : grandes sécheresses, hécatombe du bétail
Alana	Demba Maka NDIAYE	« Appel à Dieu pour le soutien au village »	Plus de 650 ans	Haalpulars	Eviter les razzias Présence de bonnes terres	Guindjilogne (Futa)	Visite d'El Hadj Oumar Tall Venue du Président Wade en 1982 1985 : Sécheresse	

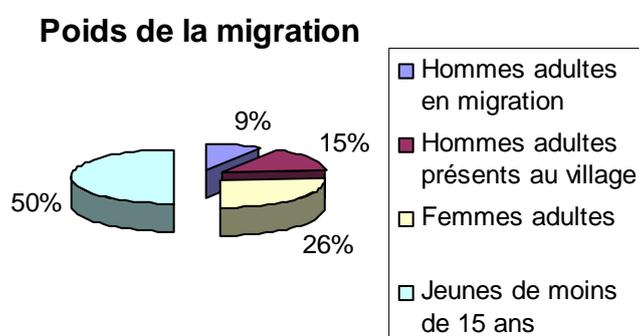
Zone	Village	Nom du chef du village	Signification du nom du village	Date de création	Groupes majoritaires	Raisons d'implantation	Provenance des habitants	Evènements marquants
Appé	Gourel Yéro Aly	Mamadou Yéro Aly SALL	Nom de la chefferie	1990	Haalpulars	Affrontements entre le Sénégal et la Mauritanie	Mauritanie (Winde Hery)	
	Ganguel Maka Mbody	Baba Kane NIANG	Ganguel : nom du lieu Maka : nom du fondateur Mbody : Nom du bœuf du créateur du village	1873	Haalpulars	Conflit entre Imams	Ndiott (CR Aouré)	Visite d'El Hadj Oumar Tall Perte du bétail lors des sécheresses
	Appé Dialloubé	DIALLO Mody Demba	« le village des Diallo » en poular Appé : nom du lieu	1950	Haalpulars	Beaucoup de bétail	Lougounody (Ferlo)	1975 : grande sécheresse : début de l'émigration
	Koyninguel	Niaka BA	Nom du lieu	1967	Haalpulars	Recherche de pâturages	Village entre Bokiladji et Appé Dialloubé	1971 : sécheresse ravage des troupeaux 1985 : sécheresse
	Ganguel Mamadou Demba	Demba Saïdou AW	Nom du créateur du village Ganguel : nom du lieu	1855	Haalpulars	Beaucoup de bétail et recherche de pâturage	Fouta	1935, 1945 et 1985 : sécheresse et ravage des troupeaux
	Appé Sakhobé	Amadou Abdrahmane SAKHO	Nom de la famille chef du village (Sakho)	Vers 1830	Haalpulars		Ndiott (CR Aouré)	
	Babangol	Oumar Demba DIALLO	Nom du passage d'eau : « Thiangol »	1879	Haalpulars	Recherche d'eau	Patouké (Ferlo) via Koyninguel	
	Gourel Famory	Amadou Sarra TOURE	Famory : prénom du fondateur Gourel : village	1957	Haalpulars	Eviter la guerre de Touré Recherche d'eau (Ganguel Mamadou demba)	Mali via Ganguel Mamadou Demba	Demande de terres à Babangol
	Appé Dessily	Ibrahima Mamadou THIAM	Dessily : nom d'un village de Mauritanie	1845	Haalpulars	Recherche terres pour bétail	Babangol	Troubles avec la Mauritanie en 1989 1995 : insuffisante pluviométrie
	Appé Diaoubé	Hamady DIAO	Village des Diao	1942	Haalpulars	Recherche terres pour bétail	Babangol	1973 et 1985 : sécheresse
Appé Ranghabé	Samba Mamadou SY	« Ringhambé » nom d'une caste chez les Peuls	1908	Haalpulars	Recherche de terres pour le bétail	Bokidiawé (Futa)	1908 et 1938 : sécheresse 2 ^{ème} guerre mondiale et jeunes à la guerre	
Goudron	Fadiara	Sidy DIAWARA	Nom de la contrée d'origine des habitants : Diarra	Plus de 650 ans	Soninké Haalpulars minoritaires		Mali (contrée de Diarra)	Grande famine il y a 300 ans Grandes sécheresses de 1973 et 1983 Invasion criquet en 1960 Afflux de population après les événements avec la Mauritanie
	Bokiladji	Malle Fenda KONATE	Vient de « Bokilayé » : baobab à double branche. Le baobab est l'emblème du village	1840	Soninké Haalpulars, Wolofs et Bambaras, minoritaires	Konaté ne pouvaient pas avoir la chefferie à Fadiara	Viennent de Fadiara et anciennement du Mali	1920 : sécheresse Les deux guerres mondiales avec le service militaire obligatoire 1949 : incendie a ravagé le village Années 70 : sécheresses 1978 : épidémie de choléra 2003 : inondations

Zone	Village	Nom du chef du village	Signification du nom du village	Date de création	Groupes majoritaires	Raisons d'implantation	Provenance des habitants	Evènements marquants
Goudron	Darou Salam	Amadou Seydou DIALLO		1930	Haalpulars	Vivaient à Lobaly Evènements de Mauritanie en 89 : installation définitive	Goudoulde (Podor)	1995 : morts de tous les caprins par une maladie 2004 : maladie contre le bétail
	Arafat	Adama Penda DIALLO	En référence à Arabie	2003	Haalpulars	Recherche de pâturages pour le bétail : demande des terres à Bokiladji	Adoubéré	
	Sinthiou Fadiara	Mamadou Samba KANE	Anciens habitants de Fadiara	1938	Haalpulars	Lieu propice (Forêt, bonnes terres)	Parawal (Ferlo)	1973 : sécheresse
	Thianiaff	Maka Mamadou NDIAYE	Lieu de la mort d'une femme nomade animiste	700 ans	Haalpulars avec d'autres minorités		Appé Sakhobé	1925 : maladie du bétail Fin des années 70 : sécheresse 1985 : grande sécheresse
	Sinthiou Demba	Oumar Racine KANE	Demba s'y installe le premier	1960	Haalpulars	Recherche de terres pour culture	Yérialé – Coly (CR Aouré)	Fadiara autorise l'installation
	Level Baly	Racine BA		1986	Haalpulars	Après sécheresse	Mauritanie	2003 : pluies ont détruits le village
	Ouro Mbouel	Demba Sileymane NGUETTE	Mbouel : nom du premier habitant Ouro : village	200 ans	Haalpulars et Soninkés	Recherche de terres pour agriculture		
	Gourel Guéda	Moussa Hamady SALL	Village de Guéda	Plus de 30 ans	Haalpulars			Pendant colonisation :
	Yacine Laké				Haalpulars		Mandé avec les Deniyankévia Dembacané	
Dandé Mayo	Verma	Founé Dierémouna SOUMARE		Jadis	Soninkés avec Peuls, Wolofs et Bambaras minoritaires	Se rapprocher du fleuve pour les cultures de décrue	Zone Mayel Kadié	Village d'origine des villages de Dembacané et de Wompou en Mauritanie 1989 : événements avec Mauritanie : perte de terres de décrue
	Dembacané	Abdoul Ba SOUMARE	« Kané » : Maison La Maison de Demba Pêcheur habitant là	Plus de 200 ans	Soninké avec Peuls, Wolof et Bambaras minoritaires	Proximité du fleuve : cultures de décrue	Wompou et Verma	Guerre mondiale : service militaire obligatoire 1945 : culture de l'arachide par force 1946 : famine 1947 : inondations 1989 : événements avec Mauritanie
	Adoubéré	Sily NDIAYE	« Mieux vaut refuser une tradition que de la détruire »		Soninké avec Peuls, Maliens, Wolof minoritaires	Proximité du fleuve : cultures de décrue		1940 : incendie 1948 et 1954 : inondations 1973 : sécheresse
	Mayel Kadié	Amady SOW	« Mayel » : marigot et « Kadié » qui signifie monticule de pierre	1974	Haalpulars	Demande de terres à Bokiladji	Volonté de sédentarisation	1985 : sécheresse 1989 : événements avec Mauritanie
	Lobaly	Famille DIA	En poular « Lobe- Baly » signifie : troupeau beau à regarder	1703	Haalpulars majoritaires avec Soninkés.	Proximité du fleuve : cultures de décrue		1902 : conflits entre les 3 familles fondatrices qui aboutissent au départ de 2 d'entre elles pour la Mauritanie (Aré et Sangne) 1989 : événements avec Mauritanie : vol de bétail et perte de terres de décrue

1.3.3- Migrations

La communauté rurale de Bokiladji, à l'image de l'ensemble de cette région du Sénégal se caractérise par un **très fort taux d'émigration** vers les pays occidentaux d'une part, mais également vers d'autres pays d'Afrique.

Migration internationale : A partir des données recensées (25 villages sur les 42 ont chiffré le nombre de migrants en donnant également leur destination), il apparaît que plus de 8,5 % de la population est actuellement en migration internationale. Pour avoir une idée plus précise de l'ampleur du phénomène migratoire, il convient dans un premier temps de considérer que les jeunes de moins de 15 ans (50 % de la population) ne sont pas concernés. A partir de là, on observe que 17 % des adultes ne vivent pas au village. Toujours pour affiner l'analyse, considérons dans un second temps que les femmes restent marginales dans ce phénomène (seuls les hommes émigrent) : il apparaît alors **que plus d'un homme de plus de 15 ans sur 3 est en migration (35 %)**. De plus, ce chiffre n'est qu'une moyenne et ne tient compte que des migrations internationales oubliant les migrations intérieures.



Ces migrants sont à plus de 85 % en France et à 15 % dans d'autres pays africains comme la Côte d'Ivoire, le Cameroun, le Gabon, le Congo, le Bénin ou le Mali. Les autres destinations américaines et européennes comme l'Allemagne, l'Italie ou l'Espagne restent marginales.

Ce phénomène, du reste très ancien, a pris de l'ampleur depuis les années des grandes sécheresses en 1973 et en 1983.

En terme d'impact positif, l'émigration favorise **les transferts financiers** orientés de façon prioritaire vers la sécurité alimentaire des groupes familiaux. De plus, les migrants ont largement contribué à l'amélioration des conditions de vie des populations en participant financièrement à la quasi-totalité des infrastructures sociales présentes sur la communauté rurale. Quelques migrants investissent dans des activités économiques telles que les boutiques de proximité, le bâtiment...

Les émigrés assurent également la plupart du temps les contreparties financières demandées au village par un projet extérieur. Ils assurent également la liaison, les relations et la recherche de partenaires extérieurs.

La relation avec les émigrés et leur importance dans la vie sociale est telle que les populations signalent la période des vacances des émigrés dans le calendrier saisonnier. Accueillir les émigrés représente donc une activité à part entière pour les mois de janvier et février. Il est en effet important que les relations avec eux soient les meilleures possibles vu leur poids dans l'économie familiale et villageoise.

En terme d'impact négatif, il est clair que le phénomène migratoire prive la localité de bon nombre de bras valides. Aussi, les femmes se plaignent de cette situation car elles demeurent la plupart du temps seules avec les enfants, parfois plusieurs années sans voir leur mari.

Un autre impact négatif relève de l'image positive que renvoient les migrants qui conduit la grande majorité de la jeunesse à ne voir leur avenir qu'à travers un itinéraire migratoire délaissant totalement la construction d'une vie localement. Se pose alors le problème du déficit récurrent de la production intérieure de la communauté rurale et de l'offre par rapport à la demande (forte dépendance de l'extérieur).

De tous les émigrés, ceux qui sont en **France** sont les plus organisés. En effet, ils sont souvent organisés en association sur la base villageoise. Même si leur nombre est moindre, il existe de façon quasi systématique une association villageoise de migrants dans chaque pays d'immigration. Ces associations dont les sources de revenus principales sont constituées par des cotisations imposées aux membres participant, de façon décisive à l'équipement et à la vie du village. Dans les plus gros villages, ces associations de part le monde ont créé leur vis-à-vis au village dont s'occupent d'anciens migrants rentrés au pays.

Les évolutions récentes montrent que les émigrés se posent de plus en plus la question du développement économique de leur localité d'origine. En ce sens, des initiatives voient le jour pour développer des activités génératrices de revenus et pour offrir à la jeunesse restée au pays des possibilités de formation professionnelle.

De plus, les émigrés présents en France ont déjà initié des rapprochements entre plusieurs associations villageoises. Cette évolution naît d'une certaine prise de conscience que des projets d'envergure nécessitent une cohérence territoriale qui dépasse l'échelle villageoise. Les associations de migrants intègrent la nouvelle donne locale de la décentralisation qui placent le Conseil Rural au centre du développement socio-économique du territoire communautaire.

D'un autre côté, les instances locales s'ouvrent de plus en plus aux associations de migrants et des rapprochements sont en cours. Il est en effet crucial de permettre une bonne compréhension des uns et des autres. Il serait illusoire de vouloir construire une communauté sans tous ses fils surtout quand il s'agit de la fraction la plus ouverte sur le monde extérieur et la mieux nantie financièrement.

La migration nationale se fait vers les grandes villes, notamment Dakar. Cette émigration est également très importante puisqu'un village comme Adoubéré indique qu'à côté des 248 émigrés en France, 686 se trouveraient actuellement à Dakar. A côté des travailleurs permanents à Dakar, beaucoup de jeunes sont attirés à Dakar pour tenter leur chance ou poursuivre leurs études, voire pour rechercher les voies à suivre pour rejoindre une destination occidentale.

L'immigration, quant à elle, reste limitée aux travailleurs saisonniers venant du Mali. Ils proposent leur main d'œuvre pour l'agriculture essentiellement. Ainsi, ils contribuent de façon indirecte à amoindrir le vide laissé par les émigrés.

La communauté rurale de Bokiladji compte également une présence importante de « refoulés » de Mauritanie suite aux événements de 1989 (Dareslam, Lewel Baly et Mayel Kadié). Ce sont des Sénégalais qui vivaient en Mauritanie obligés de rejoindre le Sénégal.

1.3.4- Religion

La communauté rurale est composée à 99 % de musulmans. L'Islam pratiqué relève majoritairement de la confrérie Tidjania. La confrérie Mouride a également des représentants, notamment dans la communauté wolof. Les autres personnes se « classent » sous le vocable de Ibadou ou de wahabia (Islam sunnite relatif au Wahhabites d'Arabie Saoudite).

Seules certaines familles ont la possibilité de former un imam au village. Ce dernier sera alors choisi en fonction de son érudition. Il existe une grande école en formation théologique à Dembacané tenue par la famille Maréga.

Les infrastructures religieuses sont présentes dans la quasi totalité des villages. Elles ont été majoritairement construites par les migrants à travers leurs associations. La plupart du temps ce sont les premières réalisations que les migrants ont financé dans le village.

La forme d'organisation religieuse est la mise en place des dahiras qui sont des groupes qui réunissent différentes personnes. Généralement ils organisent et mettent en place un système de solidarité pour préparer certaines activités importantes. On distingue généralement des dahiras pour hommes, les femmes, les jeunes et des dahiras mixte. Leurs activités de prédilection est l'organisation des veillées de prières généralement tous les jeudi soir.

Malgré cette implantation très forte de l'Islam, des pratiques héritées des religions traditionnelles sont encore courantes. Ainsi, l'Islam définit nettement une part d'identité, mais pas toute l'identité.

1.3.5- Structuration sociale

La structuration sociale est opérée à partir de groupes socio statutaires qui sont des entités homogènes au sein desquelles le statut de la personne est lié non pas à son mérite individuel mais à sa naissance. L'individu est mis, dès la naissance, dans un faisceau de relations codées depuis des siècles où sa place est déterminée d'avance.

Les groupes statutaires qui existent chez les Haalpulaar de la CR sont :

La société haalpular traditionnelle reconnaît 3 castes principales :

- Les nobles qui se divisent en 4 groupes :
 - o Les Fulbe sont des éleveurs semi-sédentaires ou transhumants.
 - o Les Toorobbe sont des agriculteurs musulmans qui détiennent les fonctions religieuses.
 - o Les Sebbe sont des agriculteurs qui se chargent de la fonction guerrière.
 - o Les Subalbe sont des pêcheurs.
- Les artisans, griots et laudateurs qui sont libres mais restent dépendants politiquement et économiquement des nobles ;
- Les affranchis.

Les groupes socio statutaires reconnaissent par ailleurs les mathioubé (*pluriel de mathioudo*) descendants d'anciens captifs, les sakeebé (*pluriel de saké*), artisans des cuirs et peaux, les wailoubé, (*pl. de baillo*) forgerons et orfèvres, les maboubé, (*pl de mabo*) dont les hommes sont

des tisserands et les femmes des potières, les awlubé (*pl. de gawlo*) griots spécialisés dans la généalogie et les hauts faits des autres, les wambabé (*pl de bambado*) griots et généalogistes attirés des noblesses peules, les laobé (*pl de labo*) artisans spécialisés dans la confection d'objets usuels en bois, les rimbé (*pluriel de dimo*) (hommes francs), libres et nobles.

La même configuration complexe existe chez les Soninkés.

En effet, on trouve une très grande variété de groupes socio statutaires chez les Soninké.

On trouve les komo (*pl. de komé*) descendants de captifs, les tago (*pl de tage*) forgerons et orfèvres, les garanko (*pl de garanké*) artisans des cuirs et peaux, les diaro (*pl. de diaré*) griots, les guesséro (*pl de guesséré*) griots et généalogistes spécialisés dans le gambaré instrument polycorde, les sakko (*pl de sakké*) artisans du bois et généralement poètes instruits en arabe qui chantent les louanges du prophète Mohamed et celles des saints de l'Islam lors des fêtes et des cérémonies familiales, les hoooro (*pl de hooré*) nobles, hommes francs, libres de toute sujétion.

Dans un cadre aussi figé de rapports sociaux, la mobilité sociologique est délicate et difficile. Ces dernières années ont pourtant des évolutions, notamment liées aux changements liés à la migration.

Au niveau des **chefferies**, le pouvoir est détenu par un membre de la famille du fondateur du village, généralement le plus âgé. C'est le chef du village qui veille à la cohésion de la population. Lors de nouvelles arrivées, c'est le chef du village qui leur attribue des terres après quelques années de location.

1.3.6- Cohésion territoriale

L'étude des mouvements de population à l'intérieur de la communauté rurale laisse apparaître quelques caractéristiques majeures de la dynamique territoriale : (*se référer à la carte ci-après*)

- **Deux centres primaires** se détachent, à savoir Bokiladji et Dembacané. Ces villages attirent en effet fortement les populations des autres villages. La position centrale, plus facile d'accès pour Bokiladji explique son statut de véritable centre de la communauté rurale. Ces villages ont des avantages comparatifs indéniables : dynamisme économique avec une population suffisamment importante pour rendre les marchés attractifs, taux d'équipements en infrastructures sociales de base très important. En effet, les populations voisines se rendent essentiellement dans ces villages pour des affaires administratives (présence du Conseil Rural à Bokiladji), pour les infrastructures de communication (route nationale, téléphone, poste, véhicules...), pour le collège (Dembacané), pour des soins (postes de santé avec maternités), etc.
- **Une douzaine de centres secondaires** répartis sur l'ensemble du territoire. Ces centres secondaires sont soit des villages suffisamment équipés pour limiter les déplacements sur Bokiladji ou Dembacané (cas des gros villages des zones du Dandé Mayo et du Goudron)

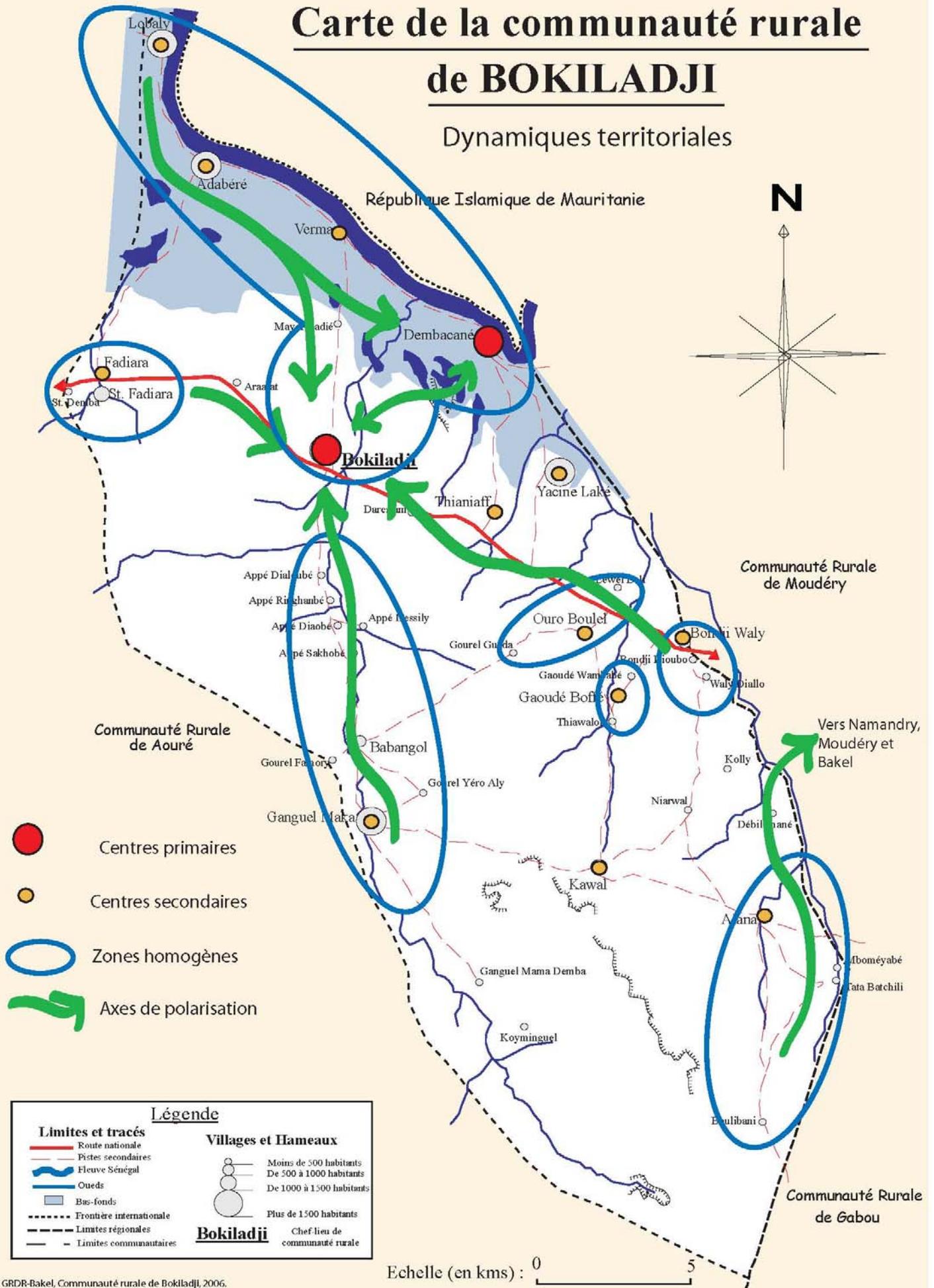
ce qui leur apporte un certain degré d'indépendance, soit des villages qui disposent d'avantages comparatifs relatifs qui ne limitent pas les déplacements dans les centres primaires mais qui intéressent les villages voisins plus petits. Ces avantages relatifs peuvent être des boutiques bien achalandées (Kawal, Ganguel Maka), un poste de santé (Gaoudé Boffé, Fadiara), un parc de vaccination (Gaoudé Boffé), une grande mosquée (Bondji Waly, Alana), une station d'essence (Thianiaff), ou encore un accès à la route (Ouro Mboulel)...

- **Plusieurs zones de cohérence** (homogène) se détachent également de l'analyse. Ces zones rassemblent des villages qui ont des liens sociaux et familiaux très forts qui expliquent des déplacements fréquents entre les villages concernés. Il peut également s'agir de villages qui partagent sans problème majeur une mosquée ou un cimetière (sous zone de Bondji) ou encore d'un point d'eau (sous zone Fadiara), signes d'une forte cohésion.

- Une seule de ces zones, celles de Alana, semble se détacher de la polarisation du village de Bokiladji. En effet, les habitants de ces villages s'orientent plus facilement vers les villages plus proches de la CR de Moudéry pour accéder aux infrastructures qui leur font défaut. De plus, les liens sociaux et familiaux de ces villages semblent plus forts avec les villages de Moudéry. D'après le PLD de la CR de Moudéry, le village de Mboméyabé est même considéré comme faisant partie de la CR de Moudéry.

Carte de la communauté rurale de BOKILADJI

Dynamiques territoriales



II- ANALYSE – DIAGNOSTIC DES ACTIVITES ECONOMIQUES

2.1- L'AGRICULTURE

2.1.1- Caractéristiques générales

L'agriculture est l'activité dominante dans la communauté rurale. 35 villages définissent l'agriculture comme l'activité dominante. Elle se caractérise par sa forte dépendance aux aléas climatiques, un faible niveau de mécanisation, de productivité et de rendements. L'insuffisance d'utilisation d'intrants chimiques et organiques pour l'amendement des sols, la relative étroitesse des superficies emblavées restent des points faibles de l'agriculture de la Communauté rurale. En outre, l'agriculture est essentiellement familiale et tournée vers l'autoconsommation. Son arrimage au marché est peu important et la part commercialisée des produits agricoles est loin de couvrir les besoins essentiels des populations.

La communauté rurale regroupe deux zones à vocation bien distincte :

- Le Walo qui avec le fleuve, la nature des sols et les différents encaissements (mares) offre de réelles opportunités pour le développement agricole et notamment le développement des cultures irriguées ;
- Le Diéry, espace beaucoup plus vaste, apparaît plus propice au développement des activités pastorales. Il comprend également des espaces de cultures avec une forte dépendance envers les aléas climatiques (pluies) et qui se concentrent le long des cours d'eau temporaire.

Statistiques agricoles de certaines spéculations pour la campagne 2002/2003 de la CR

Spéculations	Superficies emblavées (ha)	Rendement (kg/ha)	Production (t)
Maïs	6	125	0.75
Sorgho	1536	125	192
Mil	201	71	14
Arachide	130	225	29

Source : DAPS 2002/2003

2.1.2- Organisation du travail agricole et accès au foncier

La grande majorité de la population est essentiellement occupée pendant la période allant de la préparation des champs (mai juin) aux récoltes (octobre décembre). Les périodes de pointe des activités correspondent à celles des labours et des récoltes. La garde des champs est généralement confiée aux enfants.

Le travail est organisé autour du principe de l'unité de consommation. La cohabitation dans une même concession ou l'appartenance au même patrilignage ne sont pas des facteurs suffisants pour fonder l'unité de travail. Le facteur déterminant est d'avoir la même unité de consommation qui est généralement fondée sur l'appartenance à un patrilignage commun ou tout moins à un ascendant direct mâle commun.

Le champ familial appelé « grand champ » est sous la responsabilité du chef d'unité de travail qui est aussi le plus souvent, le chef de l'unité de consommation ou son représentant désigné. En

effet, quand le père est vivant, en principe, il est le chef de concession, de l'unité de consommation et de travail.

Les femmes sont rarement propriétaires des terres qu'elles cultivent. A titre individuel ou collectif elles passent par leurs familles ou les autorités villageoises pour avoir des terrains.

Au total, l'organisation du travail agricole, obéit aux principes de patrilinéarité, de l'unité de consommation, de l'appartenance sexuelle.

A la question, quand un étranger veut une terre à cultiver à qui s'adresse-t-il ? Les réponses furent identiques dans tous les villages de la CR, même si dans le Dandé Mayo la situation semble plus difficile :

Il s'adresse au chef de village qui lui octroie une partie des terres qu'il a coutume de mettre en valeur lui-même ; Le chef de village lui montre des terres non mises en valeur et lui demande de prendre ce qu'il peut cultiver ; Son hôte (Djatigui) lui donne une partie de ses terres ; On lui demande de défricher selon ses besoins et ses capacités.

Les résidents de longue date ont des terres lignagères auxquelles ils ont un accès préférentiel non exclusif. Cela veut dire que chaque fois qu'ils ne les utilisent pas, ils ne peuvent pas, en principe, en interdire l'accès aux autres.

2.1.3- Les zones du Diéry

Dans cette zone, 2 types de culture sont pratiqués avec plus ou moins d'importance sur le revenu familial :

- **Les cultures sous pluies** ne sont spécifiques à aucune zone de la communauté rurale, elles apparaissent sur l'ensemble du territoire. Elles sont essentielles pour la vie des ménages. Elles sont secondées par les cultures de décrue qui se localisent le long et dans le lit des marigots. Dans ces espaces sont cultivées le mil, le sorgho, l'arachide et le maïs. Chaque famille cultive entre 1 et 3 ha en cultures sous pluies.
- **Les cultures de décrue** ne sont pas très nombreuses. Elles n'apparaissent qu'au niveau de la zone du Goudron à proximité des mares et des marigots.

Les cultures se regroupent quasiment toutes dans le lit du cours d'eau et dans quelques espaces alentour avec de bons sols. Cette concentration explique l'absence de la pratique de la rotation et de la jachère. Chaque année sont cultivées aux mêmes endroits, les mêmes spéculations. Comme conséquence, les populations sont confrontées à l'épuisement des sols. De plus, les producteurs n'utilisent que de façon marginale les engrais organiques malgré une bonne disponibilité.

La zone rassemblant les villages de Gaoudé Boffé, Gaoudé Wamambé, Ouro Mbouel et Gourel Guéda semble intéressante pour les cultures de décrue. Les terres ne manquent pas, les sols sont bons, les productions diversifiées et les rendements intéressants : l'activité agricole dans cette zone peut durer jusqu'en mars car la rétention d'eau est bonne. Pour autant, les producteurs connaissent de fortes difficultés pour protéger cette zone de la divagation des animaux.

2.1.4- La zone du Dandé Mayo

Cette zone est la plus fertile de la communauté rurale, les sols sont bons et les opportunités intéressantes. Pour autant, cette zone a été fortement touchée par les événements avec la Mauritanie en 1989 avec la perte de toutes les terres situées sur la rive droite des villages riverains du fleuve.

L'agriculture est sans conteste l'activité dominante et occasionne une pression importante sur les terres. L'accès aux meilleures terres (celles de décrue) est ainsi limitée et régie par les chefs des villages propriétaires de ces terres.

Malgré les fortes potentialités, la plupart des zones de culture apportent seulement une production autoconsommée. La faiblesse de l'outillage et les coûts de fonctionnement handicapent fortement l'évolution vers une activité commerciale.

Cette zone se caractérise par la présence de **grands périmètres** mis en place par la SAED il y a plus de 15 ans à Dembanané, Adabéré et Lobaly. De ces périmètres, seules certaines parties sont encore en activité du fait de problèmes importants au niveau de la conception des aménagements et dans leur gestion. Ainsi, celui de Lobaly ne fonctionne plus. Les grands périmètres sont avant tout exploités par les hommes qui y cultivent du riz pour l'autoconsommation. Ces grands périmètres bénéficient d'un encadrement de la SAED.

A côté de ces gros aménagements, des **petits périmètres** ont été mis en place par les villages (Mayel Kadié, Verma, Bokiladji, Lobaly). Ces périmètres sont en activité de juin à décembre, mais ceux qui disposent d'une alimentation en eau sûre peuvent assurer une production toute l'année. Ils sont avant tout exploités par les femmes organisées en GPF, voire en GIE.

Tableau des périmètres irrigués de la communauté rurale de Bokiladji

Nom Aménagement	Superficie aménagée			Superficie exploitable
	Initialement	Extensions	Total	
PIV Dembanané 1	22	4,5	26,5	26,5
PIV Dembanané 2	23	4	27	27
PIV Hadabéré 1	20	0	20	20
PIV Hadabéré 2	19	0	19	10
PIV Verma Fadiara	7	0	7	7
Groupement féminin de Lobaly	3,5	0,5	4	4
Jardin GPF Hadabéré	3,33	0	3,33	3,33
Jardin GPF Dembanané	2	0	2	2
Jardin GPF Verma Fadiara	4,93	0	4,93	4,93
PIP Dembanané	2,8	0	2,8	2,8
Jardin GPF Hadabéré 2	3	0	3	3

Source : ANCAR

2.1.5- Principales contraintes identifiées

Un encadrement technique insuffisant :

Dans le Dandé Mayo, l'encadrement technique repose essentiellement sur un agent de la SAED qui passe régulièrement dans les parcelles et apportent quelques conseils, notamment pour lutter contre certaines maladies.

Pour autant, la règle reste la totale prise en main de la production par les producteurs. Ce sont eux qui paient d'éventuels appuis extérieurs (achat des GMP, mécaniciens pour les

GMP, techniciens et pulvérisateurs en cas de maladies, produits de traitement, etc.). De plus, pour lancer l'activité, ce sont les futurs exploitants qui assurent le défrichage du terrain ainsi que son aménagement.

Cet encadrement est inexistant dans les autres zones de la communauté rurale.

Un matériel agricole vétuste :

Le matériel agricole est insuffisant dans la plupart des exploitations. Quelques producteurs utilisent la charrue et le semoir, mais l'essentiel de l'activité est traditionnelle avec l'utilisation de la houe et de la daba. La majorité des ménages qui utilise la charrue n'en sont pas souvent propriétaires ; ils ont recours au prêt ou à des prestations payées en numéraire. Cet outillage ne permet aucune valeur ajoutée significative sur les productions

Une pluviométrie incertaine :

Le principal souci de cette zone réside dans sa dépendance à l'égard de la pluviométrie. Le manque d'eau est le principal problème notamment pour les espaces du Diéry. Les eaux de pluie quittent les terres en l'espace de quelques jours et aucun ouvrage de retenue n'a été identifié.

Un approvisionnement en intrant aléatoire :

L'approvisionnement en intrants (produits de traitement, semences, engrais...) pose des problèmes récurrents, notamment pour le maraîchage qui exige un approvisionnement sécurisé et régulier. Pas de magasin d'intrant sur la communauté rurale et les produits de traitement doivent être achetés à Bakel (50 km).

Protection des cultures :

La communauté rurale a dans les zones du Dandé Mayo et du Goudron un gros problème de disponibilité en bois pour construire les clôtures pour les champs. Le service des Eaux et Forêts essaie de préserver les espaces boisés qui restent et interdit les coupes de bois.

Pannes fréquentes des groupes motopompes :

Au niveau des périmètres, des problèmes mécaniques se posent fréquemment au niveau des GMP. Les pannes peuvent durer longtemps par manque de mécanicien compétent à proximité ou par manque de disponibilité des pièces de rechange.

Des aménagements mal aménagés :

Toujours pour les périmètres, des problèmes d'aménagement sont recensés entraînant de nombreuses difficultés pour l'irrigation, voire même des abandons de l'exploitation.

Pas de structure facilitant l'accès au crédit pour les cultures non irriguées.

2.1.6- Divagation des animaux

Même si chaque producteur est également un éleveur, ces derniers se plaignent beaucoup de la divagation des animaux qui dégradent leurs champs.

Dans le Diéry, la zone Bondji apparaît plus durement touchée suite à l'interdiction faite par les Eaux et Forêts de clôturer les champs pour protéger ce qu'il reste des espaces boisés.

Les relations entre les deux activités sont délicates car la présence des deux Thiangol sur un axe Sud-Nord dans la communauté rurale entraîne la constitution de véritables barrières de culture empêchant la circulation des troupeaux. En effet, la quasi-totalité de ces cours d'eau est cultivée après l'hivernage de façon continue obligeant les bergers à faire des détours de plusieurs kilomètres pour éviter ces zones de culture.

Dans la zone du Dandé Mayo, la pression sur les sols additionnée au fait que les transhumants venant de Mauritanie passent par cette zone, rend la situation spécialement tendue.

Une réglementation traditionnelle permet d'éviter les conflits. En effet, après les récoltes, les villages riverains s'entendent pour déterminer à quel moment les troupeaux sont autorisés à rentrer dans les zones cultivées.

2.1.7- Les acteurs du secteur

Au niveau des structures organisées, on observe que les femmes, à travers les Groupements de Promotion Féminine (GPF) et les Clubs de Solidarité et de Développement (CSD) sont les acteurs les mieux organisés. Dans quasiment tous les villages, on trouve un GPF. 94 GPF ont été recensés par le CERP au niveau de l'arrondissement dont 31 sur la CR de Bokiladji. Ces GPF sont les acteurs les plus dynamiques de la communauté rurale. Ils bénéficient quelquefois de l'appui des associations de migrants.

En général, ces GPF s'occupent d'un champ collectif attribué par le chef de village. Ce champ est ensuite divisé en périmètres individuels. Ainsi, lorsque des charges communes sont enregistrées, elles sont partagées entre tous les membres. Par contre, les périmètres étant individuels, toutes les productions ont un usage privé. Les GPF n'offrent donc pas de service spécifique lié à la commercialisation. En ce sens, ils ne bénéficient pas de financements réguliers en dehors des cotisations des membres.

Mis en place le 3 décembre 2003, le Cadre Local de Concertation des Organisations de Producteurs (CLCOP) rassemble l'ensemble des acteurs locaux au-delà même du secteur agricole. Il est utilisé comme une courroie de transmission et d'information, notamment par les pouvoirs publics pour diffuser des informations aux producteurs. Le CLCOP a été mis en place dans le cadre du projet ANCAR (Agence Nationale du Conseil Agricole et Rural).

2.1.8- Quelques axes de développement

D'après les travaux de l'ANCAR, pour développer l'activité agricole, plusieurs facteurs défavorables doivent être contrôlés. Pour cela, les objectifs suivants pourraient être suivis :

- Améliorer la rentabilité surtout pour la riziculture et les cultures de décrue ;
 - o Actions de désenclavement pour faciliter l'accès aux facteurs de production,
 - o Valorisation des PIV,
 - o Modernisation de l'outillage et de l'équipement agricole,
 - o Organisation de la filière, notamment pour le maraîchage.
- Mieux organiser les producteurs et appuyer les différentes organisations dont le CLCOP.
- Création de magasins d'intrants ;
- Améliorer l'encadrement des paysans.

2.2- L'ELEVAGE

2.2.1- Effectifs et généralités

7 villages définissent l'élevage comme l'activité dominante. Pour les autres, il se place en seconde position derrière l'agriculture.

Le cheptel de la communauté rurale est important et diversifié :

Estimation du cheptel 2005 – 2006

Espèces	Nombre
Bovines	22 184
Equines	4 000
Ovines et caprines	28 000
Asines	1 850
Volailles	17 000

Source : Campagne de vaccination 2005 - Poste vétérinaire de Semmé

L'élevage extensif traditionnel fondé sur le pastoralisme est le plus pratiqué. Il n'en demeure pas moins que depuis des siècles l'élevage de case est pratiqué par les femmes et les chefs de concessions. A l'inverse de l'élevage extensif, l'élevage de case a très souvent des visées commerciales très précises. Quelques fois il a aussi une fonction sociale et religieuse : sacrifice de l'Aïd, baptême, réception en l'honneur d'un hôte de marque ou d'un migrant de retour.

A côté de l'élevage de case, des pratiques d'embouche ovine et bovine sont présentes dans la CR. Des associations ou des individus ont mené différentes opérations d'embouche en vue du commerce pour la boucherie ou la tabaski.

Au total, l'élevage reste une activité importante pour les habitants de la C R car dans ses différentes versions il reste un recours important en cas de situation exceptionnelle ou inattendue qui demande des ressources financières.

2.2.2- Rôle socio-économique de l'élevage

L'élevage est plus qu'une activité économique, il détermine un mode de vie. L'élevage extensif tel qu'il est pratiqué dans la Communauté Rurale implique un ajustement constant du berger et de ses déplacements en fonction des meilleures zones de pâturages et d'abreuvement. Si ailleurs c'est toute la maisonnée qui transhume avec le cheptel, ici, les propriétaires utilisent plus souvent le service d'un berger rémunéré ou celui des adolescents et jeunes adultes de la famille.

Outre la place de l'élevage comme facteur et élément de positionnement social et de prestige, il est aussi un moyen assez efficace d'épargner et de se mettre à l'abri des coups durs. C'est un moyen de thésaurisation.

En définitive, l'élevage est un secteur dont les populations ne tirent pas encore tous les avantages possibles. Il est encore perçu sous l'angle du prestige et de la dimension sociologique qu'il confère plutôt que comme activité économique devant être conduite rationnellement. En effet, l'attachement très profond du berger à son troupeau, la contemplation spéculative des têtes de bétail alors qu'il (le berger) semble manquer de tout, restent des signes perceptibles du manque de rationalité dans les pratiques d'élevage.

2.2.3- Infrastructures et encadrement

Les infrastructures d'appui à la filière de l'élevage de la communauté rurale sont :

- Un parc de vaccination à Bokiladji (1994) ;
- Un parc de vaccination à Gaoudé Boffé ;
- Deux quais d'embarquement du bétail à Fadiara et à Darou Salam ;
- 1 puits à usage pastoral à Fadiara ;
- Possibilité d'achat de produits vétérinaires par commande à Bokiladji

Au niveau de l'encadrement de l'activité, on compte :

- Présence d'un poste vétérinaire à Semmé avec un agent technique.
- Présence d'un cabinet de vétérinaire privé à Semmé
- Formation de vaccinateurs volontaires de volailles (7 agents formés)
- Existence d'une maison des éleveurs de près de 150 membres
- Présence d'une section du syndicat des éleveurs
- Existence d'un directoire des femmes en élevage

Au niveau de l'encadrement, **un seul agent technique** couvre l'arrondissement (3 communautés rurales et deux communes urbaines). Des auxiliaires ont été formés pour accompagner l'agent technique dans les campagnes de vaccination, mais de plus en plus, ces auxiliaires se mettent à leur compte sans pour autant maîtriser les aspects techniques de la santé animale. Cette situation est préoccupante car potentiellement dangereuse pour le cheptel (automédication hasardeuse, couverture sanitaire aléatoire...).

Le poste vétérinaire de Semmé organise annuellement des campagnes de vaccinations subventionnées par l'Etat. Ces campagnes constituent également des temps forts pour la séro-surveillance du cheptel bovin (prélèvement de sang et envoi dans un laboratoire à Dakar pour analyses). Ces campagnes ne concernent que les volailles et les petits ruminants. Chaque éleveur a l'obligation de vacciner son cheptel et doit avoir une fiche d'immunisation qui le garantit.

2.2.4- Potentiel des ressources existantes

La communauté rurale recèle d'importantes zones de pâturage dans le Diéry. La zone la plus au Sud de la CR est ainsi très appréciée par les troupeaux de transhumants : zone de Appé et le sud de la zone Bondji.

Pour l'abreuvement, les éleveurs utilisent les quelques eaux continentales comme le fleuve, mais surtout, ils creusent des boullies ou céanes dans le lit des cours d'eau asséchés. C'est l'unique façon d'avoir de l'eau dans l'ensemble du Diéry. On ne compte qu'un seul puits pastoral à Fadiara partagé entre les 3 villages voisins.

Pour améliorer cette situation, il existe différentes possibilités d'aménagement de bassins de rétention au niveau des quelques espaces où la rétention de l'eau est bonne.

La proximité avec l'agriculture (chaque éleveur est également un agriculteur) permet une bonne disponibilité des sous produits de l'agriculture pour l'élevage : paille de riz, sons, tiges de mil, maïs...

La pratique ancestrale de l'élevage permet également de s'appuyer sur un savoir traditionnel et mystique important pour certaines maladies.

De plus, on observe sur la communauté rurale quelques pratiques d'amélioration de la race bovine à travers une campagne d'inséminations artificielles dans 9 villages (25 essais pour 7 produits).

Au niveau de l'organisation du secteur, quelques initiatives sont observées comme la Maison des éleveurs et le Directoire des femmes en élevage au niveau de chaque communauté rurale. Ces organisations semblent à avoir des difficultés pour être reconnues et suivies par l'ensemble des éleveurs.

2.2.5- Produits de l'élevage

La vente de bétail :

Les raisons qui provoquent la vente d'animaux sont pour l'essentiel :

- 1)- Faire face à des problèmes de nourriture et d'habillement de la famille ;
- 2)- Célébrer les noces d'un fils ou d'une fille ;
- 3)- Financer l'émigration des enfants vers la France ou d'autres pays ;
- 4)- Epouser une femme ;
- 5)- Aller à La Mecque ou y amener un membre de la famille ;
- 6)- Prendre en charge les frais médicaux d'un membre de la famille.

La typologie la plus fréquente des acheteurs est la suivante :

- ▶ Les dioulas originaires de la zone ou habitués qui achètent pour amener à Dakar ou dans les autres grandes villes ;
- ▶ Les « *téfanké* » intermédiaires entre le propriétaire et l'acheteur jouant sur les marges et achetant souvent à crédit ;
- ▶ Des marchands occasionnels qui achètent pour revendre aux bouchers de Bakel et des autres gros villages ;
- ▶ Les parents et voisins quand il s'agit de mettre en vente une jeune génisse ou une vache en état de procréer.

L'analyse de cette typologie d'acheteurs et de la règle qui veut que l'on propose d'abord aux parents, aux proches, aux voisins, et aux villageois les génisses et vaches en état de procréer montre que même dans le commerce l'aspect social peut parfois prendre le pas sur les considérations strictement pécuniaires.

Le lait :

Le lait est le premier sous-produit de l'élevage qui vient à l'esprit ; malheureusement il n'a pas toute la place qu'il pourrait occuper dans l'économie de la CR. Il est vendu par les femmes des éleveurs dans leurs propres villages ou dans les villages voisins. En pleine saison des pluies quand il y a du lait en abondance souvent les voies de communication vers les gros villages sont difficiles à emprunter et les éleveurs s'abstiennent de traire. Malgré tout le lait est un produit très connu des populations et utilisé soit frais soit caillé pour les enfants en bas âge et les adultes. Mélangé à de la bouillie de mil ou de riz, le lait lui donne une saveur très appréciée.

Le beurre :

C'est après un mois et demi de pâturage pendant que les vaches sont repues qu'elles produisent le lait qui a le plus de teneur en matière grasse. C'est donc pendant cette période qu'il est

possible de faire du beurre. Le beurre de vache « *sirmé* » est très apprécié des gourmets du Sahel. Encore aujourd'hui quand un hôte vous fait l'honneur d'assaisonner votre repas avec du beurre de vache fondu, c'est signe d'estime. Malheureusement, la production laitière et les techniques de transformation sont telles qu'il n'y a qu'une période assez courte sur la C R qui va du milieu de l'hivernage à la fin de la saison froide pendant laquelle on peut trouver du sirmé en quantité assez respectable.

Autres produits :

Les cuirs et peaux, le fumier, les bouses de vache utilisées comme source d'énergie sont également des produits de l'élevage mais dans une moindre mesure puisqu'ils ne rentrent quasiment pas dans un circuit marchand.

La force de travail du bétail est également utilisée pour la traction des charrues au moment des cultures.

Les chevaux et les ânes servent avant tout pour les transports. Le transport en charrette est ainsi le moyen de transport le plus utilisé dans la communauté rurale.

2.2.6- Contraintes liées à l'élevage

L'élevage dans la CR de Bokiladji fait face à des difficultés de plusieurs types. Il existe des difficultés structurelles liées à l'organisation sociale, aux techniques et modes de production, le déficit de connaissances et de formations, la faiblesse générale de la couverture vétérinaire. D'autre part, il y a des difficultés conjoncturelles comme les feux de brousse, les déforestations par les transhumants et les chercheurs de bois morts, les déficits alimentaires ponctuels, les vols de bétail, etc.

Les éleveurs grands et petits font face à des problèmes variés dont les plus saillants sont :

- **Les menaces sur le pâturage** à cause de la transhumance et des feux de brousse ;
- **La destruction des arbres** par les coupes abusives perpétrées par les chercheurs de bois et les bergers transhumants (les aga) spécialisés dans la garde des petits ruminants ;
- **La faiblesse du nombre des points d'eau et l'inefficacité des moyens d'exhaure** pendant la saison sèche ;
- **Eloignement entre les points d'abreuvement et les zones de pâturage ;**
- **Importantes difficultés d'abreuvement du bétail essentiellement dans le Diéry ;**
- **Les déficits fourragers** depuis quelques années dus à une **surexploitation du potentiel** par le cheptel venu des régions Nord du pays et de la Mauritanie et une **baisse constante de la pluviométrie**

D'autres difficultés liées à l'environnement institutionnel sont légion :

- **Faible niveau d'instruction et de formation des acteurs** impliqués ;
- **Forte pression sur les terres dans le Dandé Mayo** engendrant des difficultés d'accès à l'eau et aux pâturages. Des tentatives de concertation ont eu lieu pour délimiter les zones de cultures et d'élevage, mais non abouties, notamment pour gérer les couloirs permettant la transhumance des éleveurs mauritaniens

- **Stagnation dans les techniques de production animale** malgré le changement de contexte climatique et économique ;
- **Non maîtrise des facteurs de productions** (prix des aliments de bétail, des médicaments, des taxes à payer pour les vaccinations publiques etc.) ;
- **Pas de magasin à proximité**, notamment pour les aliments bétail ;
- **Faible recours à l'insémination artificielle** en vue d'améliorer les espèces locales pour une meilleure production laitière et un meilleur rendement pondéral ;
- **Revenus très faibles des ressources de l'élevage** comparé aux charges qu'ils impliquent en temps de travail surtout en saison sèche pour la surveillance des troupeaux;
- **Faible valorisation des sous produits de l'élevage** aucune unité de transformation de lait ou des autres sous-produits ;
- **Faible couverture vétérinaire de la zone** à la fois par le nombre d'agents qualifiés, la disponibilité des infrastructures comme les parcs de vaccination, les pharmacies ou dépôts de médicaments, les cliniques ou dispensaires vétérinaires (aucune pharmacie ni clinique vétérinaire sur l'ensemble de la CR). Le déficit en parc de vaccination se fait le plus durement ressentir dans le sud de la communauté rurale.
- **Accès difficile aux compléments alimentaires** pour les animaux ;
- **Importantes difficultés pour le financement du secteur**, notamment au niveau des banques ;
- **Niveau d'organisation insuffisant** des éleveurs et acteurs intervenant dans la production animale ;
- **Pas de parcours du bétail établi et clair** ce qui pose de réels problèmes pour rejoindre les points d'eau et les parcs de vaccination occasionnant des conflits fréquents entre les éleveurs et les agriculteurs.
- **La persistance des épizooties et des maladies animales**

Tableau des pathologies animales recensées sur la CR de Bokiladji depuis 3 ans

Pathologies		Années		
		2003 – 2004	2004 – 2005	2005 - 2006
Botulisme bovin	Malades	68	32	0
	Morts	10	0	0
Pasteurellose bovine	Malades	15	0	680
	Morts	0	0	135
Trypanosomiase bovine	Malades	65	14	535
	Morts	4	0	96
Pasteurellose ovine	Malades	93	26	0
	Morts	12	0	0
Peste petits ruminants	Malades	320	0	0
	Morts	33	0	0
Clavelé ovins	Malades	316	85	0
	Morts	21	3	0
Peste équine	Malades	89	0	0
	Morts	7	0	0
Newcastle volaille	Malades	345	205	180
	Morts	132	85	33

Source : Poste vétérinaire de Semmé

2.3- GESTION DES RESSOURCES NATURELLES

A côté des ressources hydrographiques déjà présentées ci avant, la communauté rurale présente un **couvert végétal largement altéré** du fait des coupes abusives, des feux de brousse et des importantes péjorations climatiques de ces dernières années. Ces coupes de bois s'opèrent essentiellement pour la nourriture des animaux au moment de la saison sèche.

Il n'existe aucune forêt classée sur la communauté rurale.

Une forêt régionale de 100 ha a été délimitée et grillagée par les Eaux et Forêts. Cette forêt a été également reboisée avec des espèces utiles telles que le gommier, le jujubier et l'eucalyptus. Le bénéfice de cette protection reviendra au village de Bokiladji.

La dernière **zone boisée** se situe dans le sud de la communauté rurale, du côté de Tatabathily et à Boulibani et à l'ouest vers Koyninguel : cette zone correspond au Ferlo. La zone de Fadiara et de Sinthiou Demba est connue pour son apport en bois mort pour les gros villages de Bokiladji et de Dembacané.

Se référer au tableau dans la partie 1.2.5 présentant les espèces d'arbres et arbustes que l'on rencontre dans la communauté rurale pour en connaître certaines utilisations par les populations.

Les actions de reboisement des Eaux et Forêts sont pour le moment circonscrites à la forêt régionale de Bokiladji. Ces actions rencontrent comme principal problème, celui du suivi et de la protection des espaces reboisés.

Le service des Eaux et Forêts tente également de définir des **zones de mise en défens et de contrer les feux de brousse** en responsabilisant les villageois à la préservation de l'environnement du village. Ainsi, 31 comités villageois de lutte contre les feux de brousse ont été créés. Aussi, le ramassage du bois mort nécessite une autorisation des Eaux et Forêts. Cette autorisation (droit d'usage) est attribuée au comité de lutte qui fait payer à son tour les personnes qui ramassent les bois mort. Malheureusement, ces comités ne disposent d'aucun moyen pour remplir efficacement leur mission de contrôle. Les feux de brousse se développent en majorité dans les espaces lointains du Diéry et du Ferlo. Ils sont provoqués par les transhumants, des chercheurs de paille ou de miel, des chasseurs par des gestes imprudents.

Les quelques **ressources naturelles** qui font directement l'objet d'une petite **économie locale** sont :

- le jujube que les personnes ramassent pour la consommation du ménage, voire pour le vendre au marché ;
- la gomme arabique peut également être vendue ;
- mourtade : fruit comestible du Balanites Aegyptica ;
- le pain de singe : fruit du baobab ;
- Le bois mort : bois de chauffe et pour piquets pour les constructions.

Il est interdit dans cette zone de développer la production de charbon de bois.

Malgré ces avancées, **la mobilisation autour de la préservation de l'environnement** reste très faible et peu soutenue. L'intérêt de cette protection est pourtant partagé par les populations qui

voient au quotidien les conséquences d'un environnement dégradé, mais l'investissement sur du long terme reste difficile à mettre en place. Une initiative notable est celle du GIE « Enfance et Reboisement » qui depuis 1997 fait des actions de reboisement chaque hivernage pour le village de Dembacané.

La gestion des ressources naturelles doit être entendue comme un secteur économique à part entière car les ressources naturelles sont la partie amont de plusieurs secteurs, notamment l'artisanat, mais aussi l'agriculture pour les haies, les clôtures et l'outillage, l'élevage pour les enclos, etc.

Les forgerons et les laobés utilisent les produits de la forêt pour construire les outils nécessaires aux ménages et aux travaux des champs. De même, les griots connaissent de plus en plus de difficulté à trouver les matériaux nécessaires à leurs instruments de musique.

Une des stratégies de protection des ressources naturelles et notamment du couvert végétal arboré, consiste ainsi à limiter la demande en bois auprès des ménages. Pour ce faire, l'équipement des villages en moulin à mil par exemple permet de réduire la demande en outils (pilons, mortiers...) et donc par conséquent la pression sur la ressource.

Par ailleurs, la population utilise le sable et le gravier dans le lit des marigots pour les travaux de construction. Cette utilisation ne semble pas avoir de visées commerciales. C'est une activité non structurée, mais qui évite des dépenses importantes lorsqu'il s'agit de construire toute une maison ou un puits par exemple.

2.4- LA PECHE

Différents corps de métiers sont impliqués dans l'activité de pêche :

- **La pêche continentale** : pas de statistique au niveau de la communauté rurale, mais 1 372 pêcheurs sont répertoriés au niveau du département de Kanel.
- **Les charpentiers** constructeurs de pirogue : 6 charpentiers dans le département.
- **Les mareyeurs** : de fait de la faible production locale, la majorité de l'approvisionnement en poisson se fait par les transporteurs au niveau du goudron (40 t de produits halieutiques arrivent ainsi par mois dans le département). Par la suite, des revendeurs locaux se chargent de l'approvisionnement des villages éloignés du goudron.
- **Transformation des produits de la pêche** : activité de séchage peu pratiquée.
- **La pisciculture** : Cette activité n'est pas pratiquée dans la communauté rurale malgré de nombreuses opportunités offertes par le réseau hydrographique. Un intérêt chez les pêcheurs se développe de plus en plus autour de cette pratique.

En terme de **constats**, les activités de pêche se concentrent dans la zone du Dandé Mayo du fait de la présence du fleuve, d'importants marigots et de nombreuses mares. Quelques mares et marigots également dans la zone du Goudron occupent de façon ponctuelle et anarchique les villages de Thianiass et de Bokiladji. Dans les mares, la pêche se pratique collectivement. Les rendements sont faibles et le matériel traditionnel.

Le parc piroguier est vétuste sans confort ni sécurité et non adapté aux moteurs utilisés. Les outils de pêche utilisés (filets, palangres, pièges...) sont également vétustes et destructeurs de la ressource car non sélectifs.

Par ailleurs, la CR de Bokiladji ne compte aucune infrastructure spécifique à la pêche (site de débarquement, unité de transformation, fabrication de glace...)

La moyenne de capture est de 3,5 kg par sortie et par pêcheur. On estime qu'un pêcheur fait près de 164 sorties par an. Les pêcheurs ont observé une plus grande **rareté des poissons** depuis l'installation du barrage de Manantali. De plus, ils souffrent de la concurrence des pêcheurs maliens qui utilisent des filets à mailles très fines et qui se placent à l'embouchure des marigots en plaçant leurs filets en travers.

Afin de préserver la ressource, les villages de pêcheurs le long du fleuve se sont organisés dans le **Conseil de Pêche de Waoundé** qui réunit les villages du fleuve de la CR d'Orkadiéré, d'Aouré et de Bokiladji. Cette entente interdit la pêche dans certaines mares et marigots sur une période donnée. Cette entente est la seule organisation de pêcheurs de la zone.

L'existence d'un vaste réseau hydrographique et piscicole offre de réelles opportunités pour développer l'activité de pêche avec d'importantes retombées économiques. **La pisciculture** offre des opportunités nouvelles et la communauté rurale de Bokiladji recèle quant à elle de nombreuses mares dans le Dandé Mayo qui ne tarissent pas. Des volontés de développement de la pisciculture ont cours et pourraient apporter un développement économique important à terme. Ainsi, il est prévu avec l'appui du service départemental de la pêche, l'empoissonnement de la mare de Mou Sankaré à côté de Dembacané. De plus, dans le cadre du projet de mise en place des Pôles d'Envergure Agricole, un site a été identifié à Bokiladji pour l'aménagement d'un bassin de rétention à vocation agricole et piscicole.

2.5- LE COMMERCE

Les activités commerciales sont très variées mais elles ont en commun d'être des activités de détail voire de micro détail. Le commerce de gros est quasi absent de la Communauté Rurale.

Les produits proposés sont ceux d'utilité courante comme les produits alimentaires, les produits de beauté pour femmes (onguents et crèmes, mèches synthétiques pour les tresses...), les objets scolaires cahiers, stylos crayons etc.... En fait la spécificité de ces boutiques est d'être très proche des besoins des consommateurs.

La population s'approvisionne dans les boutiques, mais quelque fois, notamment à Dembacané et Lobaly, les migrants ont mis en place des magasins de stockage qui font des achats en gros au niveau des centres urbains et permettent ainsi à la population d'accéder aux denrées de premières nécessités à moindre coût.

La plupart des gros villages dispose d'un marché construit dont les financements proviennent avant tout des associations de migrants. Ces marchés sont journaliers et présentent les denrées de base pour la consommation. Pour certains commerces essentiels à la vie du village comme la boulangerie, il arrive également que les migrants investissent pour doter le village de ce type d'infrastructure. C'est le cas à Lobaly avec une boulangerie à laquelle s'approvisionne la

population. Les migrants paient le salaire du boulanger et la facture des pains consommés leur arrive à la fin de chaque mois.

Par ailleurs, il existe une station service à Thianiaff qui draine des clients bien au-delà de la communauté rurale.

La communauté rurale compte également quelques restaurants essentiellement situés sur le goudron à Fadiara, Thianiaff et Bokiladji.

Au final, la communauté rurale dispose de quelques atouts significatifs au niveau commercial, mais le grand marché hebdomadaire de Bondji situé sur la CR de Moudéry attire l'essentiel des clients sans pour autant apporter la moindre recette à la communauté rurale.

De plus, il apparaît que l'essentiel des boutiques sont tenues par des Sénégalais qui ne sont pas originaires de la CR, notamment dans les villages soninkés.

En effet, les activités de micro détail menées par des autochtones rencontrent souvent des difficultés pour être rentables à cause des multiples pressions sociales. Comme le disait Adrian Adams dans son ouvrage «*La terre et les gens du Fleuve*», les investissements économiques privés sont stérilisés par le réseau de relations sociales. Quant aux allochtones, ils ont moins de pressions parce que leur réseau de relations parentales et sociales est ailleurs que dans les villages d'accueil. La possibilité d'économiser et de fructifier ses économies est d'autant plus grande que les dépenses sociales sont réduites.

Tableau des infrastructures économiques de la communauté rurale.

Zone	Village	Four à pain	Moulin à grain et à mil	Boucherie	Boutiques	Télé Centre	Décortiqueuse
Dandé Mayo	Lobaly	6	1	1	21	2	
	Adoubéré	oui	7	non	oui	oui	oui
	Dembacané	8	8	1	62	11	4
	Verma	2	4		7	1	
Goudron	Yacine Laké	3	3	1	20		
	Bokiladji	4	7	1	29	9	
	Ouro Mbouel	2		oui	4		
	Thianiaff	4	2	1	10	1	
	Fadiara	1			4		
	Sinthiou Fadiara	3	1		4	1	
	Sinthiou Demba	1					
	Gourel Guéda						
Appé	Appé Ranghabé	1			1		
	Appé Diaoubé	3	2		4		
	Gourel Famory	2					
	Appé Sakhobé	1		1	1		
	Ganguel Maka	6	2	1	8	1	
	Babangol	2	1		4		
	Koyninguel	1					
Bondji	Alana	3			3		
	Bondji Waly	3	4	1	5	1	
	Gaoudé Boffé	1	1		4	1	
	Gaoudé Wamambé	1			2		
	Kawal	7	4		4		
	Tatabathily	2					
	Koly	1			1		
	Niarwal	4	1		2		
Thiawalol	2			1	1		

2.6- L'ARTISANAT

Les activités artisanales sont concentrées dans les gros villages de la communauté rurale qui disposent de l'électricité. Les métiers traditionnels dont les représentants vivent sur le territoire de la communauté rurale sont :

- La forge et la bijouterie ;
- La vannerie ;
- La poterie et le tissage ;
- La fabrication de mobilier traditionnel ;
- La sculpture utilitaire (laobés)
- Le travail des cuirs et peaux (cordonniers).

Les métiers modernes par opposition aux métiers dont l'exercice procède d'un héritage local, sont relativement diversifiés sur la C R. Les métiers les plus répandus sont :

- La menuiserie sur bois ;
- La menuiserie métallique et la soudure ;
- La maçonnerie (en dur) ;
- Le revêtement mural (peinture) ;
- La boulangerie ;
- La boucherie ;
- La couture.

Ces activités artisanales modernes sont exercées par des acteurs dont le plus grand nombre est originaire d'autres zones du pays. La menuiserie métallique et la soudure sont le fait de wolofs venus des régions Ouest et Centre du Sénégal.

Ces métiers sont non héréditaires et répondent à des besoins nouveaux qui surgissent dans la vie des populations. Les villages subissent des bouleversements importants à tous les niveaux. L'habitat ne se contente plus de l'expertise et des matériaux locaux, l'habillement et les autres activités courantes sont influencés par les échanges avec le monde extérieur, notamment les grandes villes et les pays étrangers d'Afrique et d'Occident.

Les artisans connaissent d'importantes difficultés pour s'approvisionner en matériaux de construction, notamment le bois, nécessaire pour les confections d'outils des ménages pour la cuisine et pour les champs. Il n'existe pas d'organisations des artisans sur la CR et les artisans qui exercent ne se sont pas affiliés à la Chambre des Métiers de Matam.

2.7- INFRASTRUCTURES DE MICRO CREDIT

Il n'existe pas de structure officielle dans la communauté rurale offrant des crédits pour le développement d'activités économiques. Les bureaux de poste présents sur la CR ne proposent pas de crédit à leurs clients.

Les seules organisations offrant des micro crédits à leurs membres sont les mutuelles. Il existe une mutuelle à Matam spécialement mise en place pour les GPF et une autre à Kanel pour les CSD. Il existe également une caisse d'épargne crédit à Semmé, mise en place par le projet PIP. De plus, les groupements de femmes offrent quelques fois des crédits aux membres mais ces derniers sont tellement faibles qu'ils ne permettent que les premiers financements pour une activité maraîchère (achat de semences) ou de petit commerce (teinture, couture, tissus...).

III- ANALYSE – DIAGNOSTIC DES SECTEURS SOCIAUX

3.1- EDUCATION

3.1.1- Effectifs de l'enseignement élémentaire et secondaire

La communauté rurale compte deux collèges à Dembacané (français et arabe), 3 écoles élémentaires arabes et 21 écoles élémentaires en français.

Au total, la communauté rurale compte 3334 enfants scolarisés dans le primaire et 206 élèves au niveau du collège. Par zone, cela représente 1700 enfants scolarisés en cycle élémentaire dans la zone du Dandé Mayo, 881 dans la zone Goudron, 367 dans celle de Appé et 386 dans celle de Bondji. (Se référer au tableau ci-après : AP : abris provisoire en paille)

	Date de création	Nombre de cours	Nombre salles de classes	Nombre enseignants	Présence clôture	Présence sanitaire	Nombre garçons	Nombre filles	Total
Adoubéré	1963	8	9	9	oui	oui	239	122	361
Adoubéré (Arabe)	1985	5	5	5	oui	non	87	84	171
Verma	2000	6	6	5	oui	oui	109	89	198
Dembacané 1	1956	12	12	10	oui	oui	274	256	530
Dembacané 2	2004	4	0	4	non		110	111	221
Dembacané (Arabe)	1983	10	2	12	oui	oui			
Lobaly	1962	6	6	6	non	oui	101	118	219
Total zone Dandé Mayo		51	40	50			920	780	1700
Collège de Dembacané	2003	7	6	11	non	oui	140	66	206
Collège arabe de Dembacané	2005								
Sinthiou Fadiara	2004	2	2	2	non	non	41	81	122
Thianiaff	1998	4	4	2	non	non	59	62	121
Bokiladji	1961	7	8	8	oui	Oui	153	137	290
Bokiladji (Arabe)	1992	2	1						
Yacine Laké	1994	6	6	5	oui	Non	84	87	171
Ouro Mbouel	2002	2	4	1	non	non	28	36	64
Fadiara	1998	6	6	5	oui	oui	71	42	113
Total zone Goudron		29	31	23			436	445	881
Babangol	2004	1	1	1	non	non	37	58	95
Appé Sakhobé	2003	2	3	1	non	non	15	28	43
Appé Diaobé	2001	3	2	2	non	non	24	18	42
Appé Ringhambé	2005	1	1 AP	1	non	non	34	48	82
Ganguel Maka	2005	3	2 AP	2	non	non			105
Total zone Appé		10	9	7			110	152	367
Gaoudé Boffé	1960	4	4	2	oui	non	30	46	76
Kawal	2001	3	2 AP	2	non	non	27	29	56
Bondji Waly	2004	4	2	2	non	oui	67	107	174
Alana	2005	Non fonctionnelle							
Niarwal	2005	1	1 AP	1	non	non	38	42	80
Total zone Bondji		12	9	7			162	224	386
Total		109	95	99			1768	1667	3540

NB : L'école de Dembacané 2 offre un enseignement qui s'effectue en langues locales la première année. Cette stratégie pédagogique se développe de plus en plus au Sénégal (310 écoles).

Tableau de répartition des élèves par niveau dans le cycle élémentaire (IDEN de Kanel : 2005)

Classes	Garçons	Filles	Total
CI : Classe d'Initiation	510	651	1161
CP : Classe Préparatoire	311	405	716
CE1 : Classe élémentaire 1	239	243	482
CE2 : Classe élémentaire 2	199	162	361
CM1 : Classe Moyenne 1	137	298	435
CM2 : Classe Moyenne 2	149	74	223
Total	1545	1833	3378

Le différentiel de 44 enfants entre les 2 tableaux peut être lié à la déperdition scolaire.

A partir de l'estimation de la population en 2006, il est possible de déterminer la population scolarisable ainsi que le taux brut de scolarisation. Pour cela, on utilise une clef de multiplication de 17%. Cette clef est officielle et est utilisée par l'IDEN.

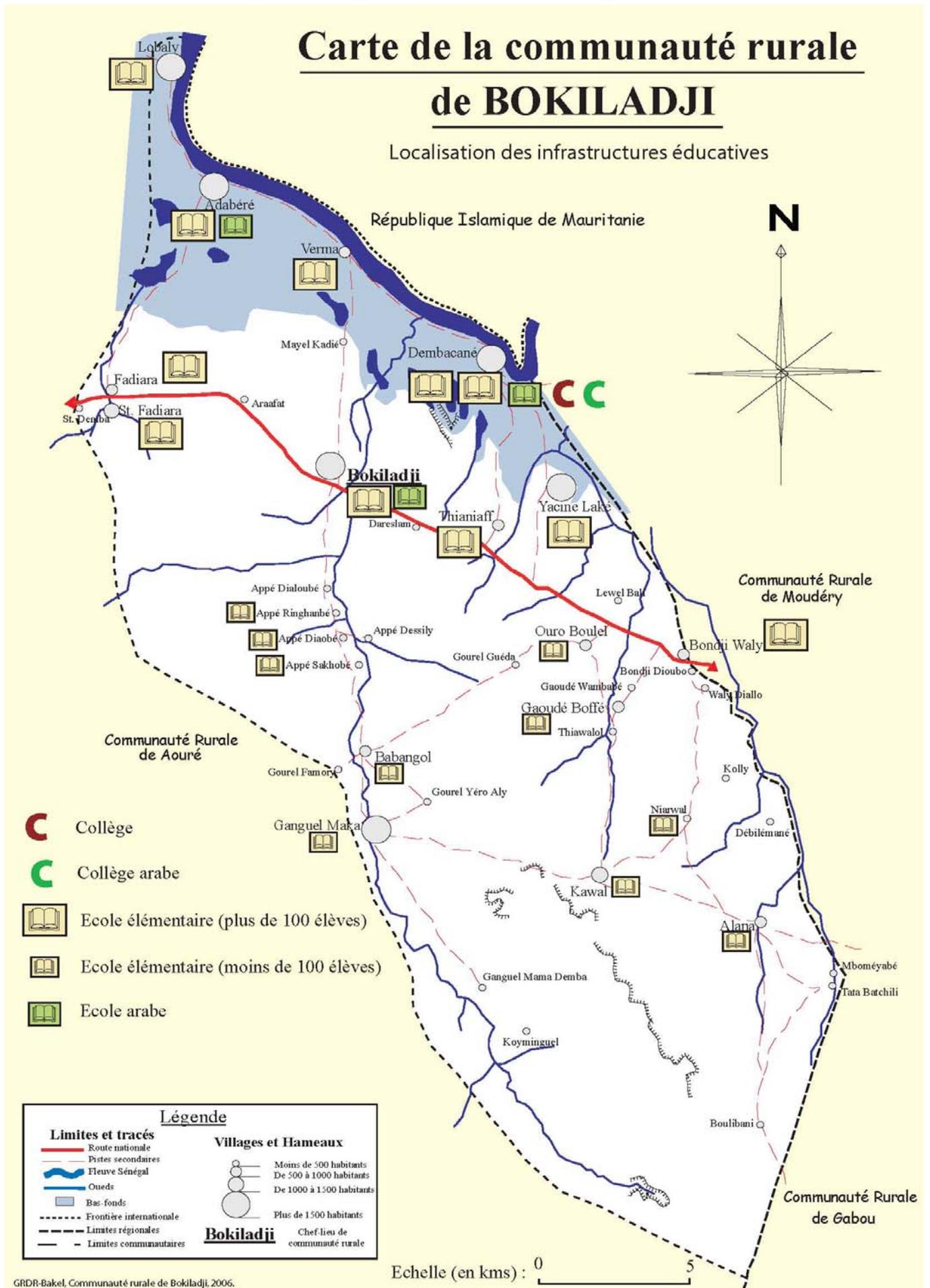
La population scolarisable de la CR de Bokiladji s'élève à 5 397 enfants. Comparée aux 3 540 enfants déjà scolarisés, le taux brut de scolarisation pour la CR de Bokiladji en 2006 s'élève à 65,6%. Ce taux est inférieur au taux brut de scolarisation à l'échelle départementale qui s'élève quant à lui à 73,26%, et nettement inférieur au taux national qui lui s'élève à 82,5%.

Nombre	Village	Nombre d'habitants (estimation 2006)	Population scolarisable
1	Adoubéré	3297	560
2	Alana	873	148
3	Appé Diallobé	33	6
4	Appé Diaoubé	241	41
5	Appé Dessily	84	14
6	Appé Ranghabé	326	55
7	Appé Sakhobé	373	63
8	Babangol	733	125
9	Bokiladji	1824	310
10	Bondji Waly	867	147
11	Bondji Wally Diallo	228	39
12	Bondji Ndiobo	300	51
13	Boulibani	186	32
14	Dembaané	4852	825
15	Fadiara	615	105
16	Ganguel Maka	2050	349
17	Ganguel Mamadou Demba (Thiéle)	157	27
18	Gaoudé Boffé	654	111
19	Gaoudé Wamambé	286	49
20	Gourel Guéda	165	28
21	Kawal	1591	270
22	Lewel Baly	158	27
23	Lobaly	2589	440
24	Ouro Mbouel	926	165
25	Ouro Sylla Maka	45	
26	Sinthiou Demba (Gourel Demba)	175	30
27	Sinthiou Fadiara	1273	216
28	Tatabathily	171	29
29	Thiawalol	486	83
30	Thianiaff	1009	172
31	Verma	831	141
32	Yacine Laké	2472	420
33	Arafat	118	20
34	Darou Salam	140	24
35	Débilémané	41	7
36	Gourel Famory	93	16
37	Gourel Yéro Aly (Gourel Mama Yéro)	79	13
38	Kolly	258	44
39	Koyninguel	145	25
40	Mayel Kadié	382	65
41	Mboméyabé	76	13
42	Niarwal	543	92
	TOTAL	31 745	5 397

3.1.2- Répartition spatiale des écoles et collèges

Carte de la communauté rurale de BOKILADJI

Localisation des infrastructures éducatives



Au regard de la localisation des infrastructures éducatives, mais également au regard de la population, **un déséquilibre territorial** apparaît au niveau de l'accès à l'éducation.

Cette situation s'explique par différents facteurs :

- Les deux zones les mieux loties sont composées de gros villages dans lesquels il est plus facile d'implanter une école car le nombre d'enfants scolarisables y est plus important. Ceci explique le fait que les écoles de ces zones soient parmi les plus anciennes de la communauté rurale. Avec le temps, les populations de ces villages se sont familiarisées avec cette institution et ont pris l'habitude d'y envoyer leurs enfants.
- Dans les deux autres zones, l'habitat est plus dispersé, les villages plus petits. De plus, les populations de ces zones ont été historiquement plus réfractaires à l'institution scolaire. En effet, sur les 10 écoles que comptent les zones Appé et Bondji, une seule était en place avant 2001.

De nets progrès ont ainsi été accomplis depuis près de 5 ans au niveau de la couverture géographique en équipements scolaires de la communauté rurale. Cette amélioration de la situation est d'une part due à la volonté de l'Etat de renforcer sa politique éducative dans le cadre du Plan décennal de l'Education et de la Formation. Il était en effet apparu que cette zone du département de Kanel était la moins scolarisée du département. D'autre part, les populations étaient nettement en attente d'équipements. D'ailleurs, ce sont elles qui ont dû faire les premiers investissements (abri provisoire, logements enseignants) pour qu'ensuite l'Etat nomme des enseignants et officialise la nouvelle école. C'est le cas dans les 3 villages Appés, à Babangol, à Kawal, Ganguel Maka, Alana et Niarwal. Certains villages comme Darousalam n'ont pas respecté les termes du contrat et se sont donc vu retirer l'école (effectifs insuffisants).

5 villages de plus de 200 habitants (recensement de 2002), ne disposent toujours pas d'école en 2006. Il s'agit des villages de Gaoudé Wamambé, de Bondji Ndiobo, de Thiawalol (412 habitants), de Kolly et de Mayel Kadié (324 habitants). Pour autant, les élèves sont tout de même orientés vers les écoles des villages situés à proximité.

3.1.3- Le corps enseignant des écoles et collèges

Concernant le corps enseignant, il apparaît qu'il y a quelques titulaires (instituteurs et instituteurs adjoints) en poste sur la communauté rurale. Pour autant, le maître contractuel est considéré comme un agent de l'Etat en attente d'une titularisation.

La majorité des enseignants de la CR est donc composée pour moitié de maîtres contractuels et pour moitié de volontaires de l'Education Nationale. Ces volontaires, à leur tour, patientent quelques temps avant d'être maîtres contractuels et ensuite titulaires. Le dernier type de statut rencontré est celui de volontaire pris en charge au niveau du logement par les populations (VPP).

En nombre, même si le tableau des effectifs rappelle qu'il existe un déficit en enseignant, il ne semble pas que l'IDEN connaisse de réels problèmes pour affecter des enseignants à partir du moment où la demande est manifeste. Ainsi, la pratique des classes multigrades s'explique plus par le manque de salles de classe et d'effectifs que par un manque d'enseignants.

En général, les enseignants ne désirent pas s'installer définitivement dans la communauté rurale et souhaitent retourner dans leurs zones d'origine.

3.1.4- Besoins recensés dans les écoles et collèges

Tableau des besoins matériels recensés dans les écoles de la communauté rurale

	Salles de classe	Mur de clôture	Tables-bancs	Chaises	Bureau maître	Bureau direction	Sanitaire	Point d'eau	Cantine scolaire	Logement enseignant	Bibliothèque
Adabéré	3		40		2		2	1		2	1
Adabéré (Arabe)	3		50	5	5	1	2	1			1
Verma	1							1	1		1
Dembacané 1 et 2	2		50	7	4	1			1	1	
Dembacané (Arabe)	4		100	9	9	1					1
Lobaly	1	1						1	1		1
Collège de Dembacané	2	1	50	20	6		4			1	1
Sinthiou Fadiara	1	1		4	4		1		1		
Thianiaff	1	1		3	3	1	2	1			1
Bokiladji	2		10	8	4	1		1	1	1	1
Bokiladji (Arabe)	1		50	3	3	1	1	1		1	1
Yacine Laké	2			4	3			1	1		1
Ouro Mboulei	2	1	20	2	2	1	2		1	1	
Fadiara			40	5	5	1	2	1	1		
Fadiara (Arabe)			40	1	1	1	2	1		1	1
Babangol	0	1	oui	oui	oui		1		1		
Appé Sakhobé	0	1	25	2	1		1	1	1		
Appé Diaobé	0	1	40	2	2	1	2	1	1		
Appé Ringhambé	1	1	oui	oui	oui		1		1		
Ganguel Maka		1									
Gaoudé Boffé	2			2	2		2	1	1		
Kawal	1	1	40	2	2		1			1	
Bondji Waly	0	1			2	1		1			
Alana	1										
Niarwal	1	1	oui	oui	oui		1				
TOTAL	31	13	555	79	60	11	27	14	13	9	11

Il apparaît qu'à l'échelle de la communauté rurale, un déficit de près de 11 enseignants est observé (109 cours pour 98 enseignants). La pratique des classes multigrade permet de pallier en partie au problème du manque d'enseignants et de salles de classe, mais handicape grandement la qualité de l'enseignement.

Le manque et la cherté des fournitures constituent un blocage dans le processus de scolarisation. En effet, des parents préfèrent retirer leurs enfants de l'école à partir du moment où ils ne disposent pas des moyens nécessaires pour acheter les fournitures scolaires.

Au niveau du collège de Dembacané, il existe une expérience intéressante. En effet, l'argent des inscriptions est placé dans une caisse commune gérée par le directeur et l'APE. Cette caisse permet de petits crédits pour aider les plus pauvres à acheter les fournitures scolaires. Cette expérience serait à valoriser.

L'environnement scolaire apparaît insuffisant pour permettre un enseignement dans de bonnes conditions. L'environnement scolaire rassemble plusieurs éléments comme l'existence de sanitaires dans l'enceinte de l'école, d'un mur de clôture pour empêcher la divagation des animaux, d'une bibliothèque équipée et éventuellement d'une cantine scolaire. Il n'existe pas de politique d'amélioration de l'environnement scolaire sur le long terme. L'essentiel des investissements se focalise sur les bâtiments (important déficit).

3.1.5- Le secondaire

Le collège de Dembanané polarise tous les enfants de la communauté rurale plus certains gros villages de la communauté rurale de Aouré.

		6ème	5ème	4ème	3ème	Total
Nombre de classes		2	2	2	1	7
Effectifs	Garçons	46	40	48	6	140
	Filles	19	26	14	7	66
	Total	65	66	62	13	206

Tableaux de l'existant du CEM de Dembanané (IDEN de Kanel 2005)

Rubriques	Dem
salles de classes	04
bureau principal	01
salle des profs	01
magasin	01
salles spéciales	01
toilettes	06
tables bancs	207
bureaux	02
chaises	10
ordinateur	01
photocopieuse	00

manuels	Dembanané			
	6ème	5ème	4 ^{ème}	3ème
Français			10	10
Maths	25	25	25	25
S physiques			10	10
Histoire				
Géographie			20	10
Anglais			20	10
Arabe				
Espagnol				
Svt				
Autres				
Total	25	25	85	45

En 2006, le collège de Dembanané avait accepté 30.83 % des candidats à l'examen d'entrée en 6^{ème}. (43% au niveau national)

Cet afflux d'enfants pose le problème de l'hébergement et de la prise en charge des enfants. Jusqu'à présent, les enfants bénéficient d'un tuteur qui assure la prise en charge moyennant un arrangement avec les parents. Actuellement, ce procédé semble assurer une prise en charge satisfaisante de tous les enfants.

De plus, le collège sera amené à augmenter ces effectifs ces prochaines années. Dès lors, le problème de l'hébergement devrait se poser avec plus d'acuité. Un centre d'hébergement pourrait à terme simplifier la situation.

3.1.6- Les autres types d'enseignement

Enseignement préscolaire :

Il n'existe aucune infrastructure pour la petite enfance au niveau de la communauté rurale, malgré une forte demande sociale notamment au niveau des gros villages. Il est à noter la présence d'un service d'accueil pour les jeunes enfants dans l'école arabe de Dembanané.

Enseignement en arabe :

Il existe plusieurs établissements d'enseignement en arabe avec même un collège arabe à Dembanané. Rares sont les collèges arabes dans la zone. Dans le passé, les enfants qui avaient suivi une scolarité en arabe devaient partir à Dakar pour la poursuivre. C'est pour éviter cet exode que l'établissement a été construit.

Le fonctionnement de ces établissements est de type privé dans lequel l'Etat n'intervient pas. Les salaires des enseignants ne sont pas fixés sur la base des enseignants du public.

Ces établissements fonctionnent également les jours fériés pour offrir aux enfants qui suivent leur cursus dans le public, un enseignement de l'arabe.

En effet, la demande est importante pour ce type d'enseignement et les résultats affichés sont bons : 90% de réussite en 2005 pour le certificat de fin d'études.

Une différence notoire avec le collège public réside dans le fait que la plupart des enseignants en arabe sont originaires de Dembacané ce qui facilite la communication et la promotion de cet enseignement.

Enseignement coranique :

L'enseignement religieux constitue une préoccupation majeure des populations et traduit en même temps le souhait des parents de transmettre à leur enfant les préceptes de l'Islam qu'ils pratiquent depuis toujours. Cependant les conditions d'apprentissage de ces talibés ne répondent pas toujours aux normes pour l'enseignement des enfants. Vu l'importance de ces daaras une attention particulière doit leur être accordée pour protéger les enfants.

Cet enseignement est pratiqué par les marabouts et quelques imams. Le marabout transmet sa connaissance du Coran qu'il tient de son maître maraboutique. Il n'y a pas de réelles spécialisations d'une école à l'autre hormis le fait qu'en général le marabout connaît plus particulièrement tel ou tel livre d'enseignement coranique.

Dans la communauté rurale, il existe plusieurs Daaras dans les villages. La grande Daara de Ganguel Maka et celle de Dembacané rassemblent plus de 130 enfants qui peuvent parfois venir d'ailleurs (Fuuta).

Il existe deux types d'enseignement coranique :

- Soit un enseignement théologique qui dure plusieurs années (présent à Dembacané et à Ganguel Maka) et forme des experts en théologie (imam)
- Soit l'enseignement simple basé sur la mémorisation du Coran pour lequel les enfants ne restent qu'un ou deux ans.

L'alphabétisation fonctionnelle:

Ce système s'adresse particulièrement aux adultes (essentiellement des femmes) et aux enfants sortis du système scolaire classique et repose sur une alphabétisation en langues nationales (poular, soninké...). Des résultats intéressants sont observables dans beaucoup de villages. Les alphabétisés (en soninké comme en poular) sont souvent les relais entre le monde extérieur et leurs communautés d'origine. Les zones de Bondji et de Appé sont les principales zones bénéficiaires de ces campagnes.

Il existe 3 principaux porteurs de campagne d'alphabétisation dans la communauté rurale ;

- Le Programme Intégré de Podor (élargi à la région de Matam) ;
- L'association Abdoul Bocar Kane (ABK), domiciliée à Bakel ;
- L'association TOSTAN, financement UNICEF.

Quelques rivalités existent entre l'alphabétisation et l'enseignement élémentaire. En effet, quelques enseignants regrettent que l'alphabétisation intègre dans ces campagnes des jeunes en âge d'être scolarisé dans le système officiel ce qui encouragerait la déscolarisation.

Enseignement professionnel :

Il n'existe pas de structure offrant un enseignement professionnel officiel. Dans la réalité, l'enseignement professionnel se fait avec la pratique des apprentis dans laquelle le jeune apprend sur le tas avec un artisan expérimenté.

Le centre de Dembacané est un centre de formation pour l'informatique. Ce centre a des ordinateurs et un accès internet. L'équipe est en place, reste seulement la finition des travaux.

3.1.7- Relations école et société

La création de nouvelles écoles dans les zones du Diéry a suscité quelques problèmes reflétant un certain état d'esprit des populations à l'égard de l'école :

- Plusieurs fois des enseignants affectés dans ces écoles n'ont pas été « accepté » par les populations ;
- Les populations attendaient que l'Etat fasse tous les investissements et se désintéressaient du projet, ne s'organisaient pas en conséquence ;
- Une fois l'école mise en place, les effectifs sont restés très faibles au regard de la population de ces villages.

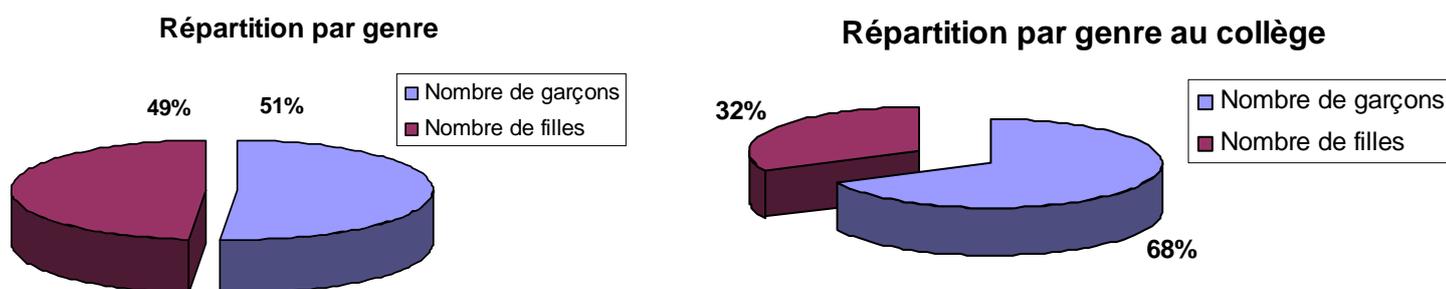
Le phénomène migratoire, fort présent dans cette zone, a également de lourdes répercussions sur les enfants et leur scolarité. En effet, d'une part, les enfants d'émigrés connaissent souvent un déficit d'encadrement et d'autre part, les enfants ont tendance à s'imaginer que le manque d'instruction ne constituera pas un problème pour eux à partir du moment où ils ont fait le choix de partir également en migration. Ils ont d'ailleurs bon nombre d'exemples d'adultes analphabètes, partis en migration et revenus avec des moyens insoupçonnables. Cette image démotive considérablement les enfants. Cette acception est également véhiculée par les parents eux-mêmes qui ne voient pas toujours l'importance de l'éducation.

Au final, il semble que le principal problème pour le développement de l'éducation réside dans la somme de phénomènes défavorables :

- La résistance culturelle des parents ;
- La concurrence des travaux ruraux (abreuvement des animaux, travaux des champs...) ;
- Les travaux domestiques pour les filles ;
- L'attrait de l'émigration ;
- L'influence des marabouts qui craignent un effritement de leur autorité ;
- Le mauvais comportement de quelques jeunes déscolarisés qui facilite la stigmatisation de l'institution scolaire.

3.1.8- La scolarisation des filles

La question du genre et de la scolarisation des filles mérite de s'y arrêter quelque peu. En effet, comme le montre le graphique ci-après, au niveau des écoles élémentaires, il apparaît que la parité est respectée. Cette situation est à l'image de la situation départementale (58% de filles dans le cycle élémentaire).



Comme le montre le graphique ci-dessus, c'est à l'entrée au collège que la situation change. La déperdition est importante vers l'âge de 13 ans pour des raisons de mariages précoces la plupart du temps. De plus, aller au collège nécessite souvent de quitter le village et d'aller dans une famille d'accueil et les parents sont réfractaires à laisser partir une jeune fille. Au niveau départemental (IDEN), la scolarisation des filles dans le cycle moyen est de 41 %.

A l'inverse, les garçons sont plus encouragés à poursuivre leurs études que les filles.

3.1.9- Partenaires sociaux de l'éducation

A travers le **Comité Local de l'Education et de la Formation (CLEF)**, la communauté rurale dénombre de nombreuses initiatives d'appui à l'éducation. C'est en partie grâce à ce comité qu'une dizaine de nouvelles écoles a été créée durant ces dernières années. Ce comité découle de la mise en œuvre du Programme Décennal de l'Education et de la Formation (PDEF) du Sénégal qui encourage par décret la création de ces CLEF. Il s'agit d'un cadre de concertation, d'orientation et de régulation des projets et plans d'éducation au niveau de la communauté rurale. C'est lui qui est chargé de :

- Elaborer et mettre en œuvre les Plans Locaux de Développement de l'Education (PLDE),
- Développer la carte scolaire locale,
- Impulser et appuyer le fonctionnement des structures éducatives,
- Mobiliser les acteurs et partenaires autour du secteur de l'Education
- Promouvoir des programmes de formation des acteurs de l'éducation
- Promouvoir les écoles franco-arabes et les collèges de proximité,
- Développer des plans d'appui spécifiques aux filles et aux enfants démunis...

18 écoles ont établi un projet d'établissement dont au moins 3 d'entre elles ont obtenu le financement (Bokiladji, Fadiara et Gaoudé Boffé).

Pour autant, la mobilisation autour de l'éducation est estimée insuffisante. **Les Associations de Parents d'élèves** manquent de connaissance sur l'école elle-même, son mode de fonctionnement, ses missions et surtout sur l'aspect essentiel de l'école dans le devenir social et économique des enfants. Dans les APE qui fonctionnent, seuls 2 ou 3 personnes portent l'association. Des sessions de formation aux APE pourraient pallier à cette méconnaissance. Cette dernière limite également les relations du corps enseignant avec la population.

Le Conseil Rural apporte chaque année des fonds qu'il utilise en dotation en matériel (cahiers, stylos...). Ceci constitue un appui à court terme, mais n'apporte pas d'appuis significatifs sur le long terme.

Les associations de migrants sont toujours présentes pour appuyer l'école de leur village pour des constructions, des dotations en équipements...

3.2- SANTE

3.2.1- Existant

En terme d'infrastructures de santé, la communauté rurale de Bokiladji dispose de :

- 4 postes de santé fonctionnels à Bokiladji, Dembacané, Gaoudé Boffé et Adoubéré ;
- 5 cases de santé fonctionnelles à Verma, Yacine Laké, Thianiaff, Fadiara (fermée temporairement par défaut de personnel) et Ganguel Maka ;
- 1 case de santé fermée en 2004 à Lobaly après un an de fonctionnement pour défaut de local ;
- 3 maternités rurales (une par poste sauf Gaoudé Boffé) ;
- 4 salles d'accouchement à Gaoudé Boffé, Verma, Thianiaff et Fadiara
- 2 pharmacies privées à Bokiladji et Dembacané.

Tableau récapitulatif des infrastructures de santé de la communauté rurale de Bokiladji

Zone	Village	Type d'infrastructure	Date de création	Nombre de salles	Personnel	Equipement
Dandé Mayo	Adoubéré	Poste de santé Maternité (1992) Dépôt médicaments	1986	12	1 infirmier 1 matrone 1 ASC 1 infirmière chargée de la maternité	2 tables de consultation 1 table d'accouchement 5 lits 2 frigos 3 armoires Puits avec eau potable Installation solaire Téléphone fax Moto
	Dembacané	Poste de santé Maternité Dépôt de médicaments	1956 1985		1 infirmier 2 matrones 1 ASC 1 dépositaire	Congélateur 2 tables de consultation 3 armoires 2 tables d'accouchement Puit avec eau potable Moto Electricité
	Verma	Case de santé Salle d'accouchement Pharmacie privée	Octobre 2003	6	1 ASC 2 matrones	1 table de consultation 1 pèse bébé
	Yacine Laké	Case de santé	6 mars 2003	4	1 ASC	Dans l'école Pas d'équipement
Goudron	Bokiladji	Poste de santé Maternité Dépôt de médicaments Pharmacie privée	1982	7	1 infirmier 1 matrone 1 ASC 1 dépositaire	1 table de consultation 1 table d'accouchement 1 bureau 2 armoires Electricité
	Thianiaff	Case de santé Salle d'accouchement Dépôt médicaments (fermé)	2001	7	1 ASC brevetée d'Etat 1 matrone	1 table d'accouchement Peu de matériel
	Fadiara	Case de santé Salle d'accouchement	2002		ASC parti 1 matrone	1 table de consultation 1 bureau avec chaise
Bondji	Gaoudé Boffé	Poste de santé Salle d'accouchement Dépôt de médicaments	1987 2006 (réouverture)	5	1 infirmier 1 ASC 1 matrone	Equipement de base 1 moto 1 frigo
Appé	Ganguel Maka	Case de santé	2003	1	1 ASC	Matériel de consultation

Le **personnel** est affecté par l'Etat, mais la prise en charge diffère selon les types d'infrastructures. Pour un poste de santé, en général, le praticien est un Infirmier Chef de Poste (ICP), est pris en charge par le district et le fonctionnement du centre est assuré par le comité de santé qui gère l'activité (vente des tickets de consultation et des médicaments).

Pour les cases de santé, c'est exclusivement l'activité qui assure la prise en charge du personnel et du fonctionnement de la structure.

Les infrastructures sanitaires sont essentiellement **financées par les émigrés** (Bokiladji, Verma, Adoubéré, Thianiaff, Yacine Laké), secondés par l'Etat (Dembacané, Gaoudé Boffé) et dans un troisième temps par les partenaires au développement. Le poste de Gaoudé Boffé a aussi bénéficié d'un appui du Conseil Rural.

- Au niveau du village de Lobaly, une case de santé temporaire avait été mise en place par l'association CROIRE, un ASC a été formé, mais le village n'a pas respecté son engagement de financer un local pour cette case de santé. Aussi, après un an d'activité, la case de santé a-t-elle été fermée. Début 2006, le village a réalisé les travaux (2 bâtiments), financés par les migrants et attend la nomination d'un infirmier pour être répertorié comme poste de santé. La proximité du poste d'Adoubéré ne présage pas d'affectation prochaine.
- Le poste de santé de Gaoudé Boffé a été fermé plusieurs années. Avant sa réouverture en 2006 avec l'affectation d'un infirmier chef de poste, un agent de santé a offert ses services à titre privé. Il n'était pas reconnu officiellement par le district mais ses activités remplissaient une mission de service public.
- Ganguel Maka et Yacine Laké ont lancé des travaux pour que leurs cases de santé deviennent des postes de santé et qu'un infirmier puisse être affecté.

3.2.2- Répartition spatiale

Au niveau de la répartition spatiale, il apparaît que le Dandé Mayo est bien doté en infrastructure. La zone Goudron avec le poste de Bokiladji et les cases de Thianiaff et de Fadiara apparaît comme relativement équipée avec l'appui de l'axe de communication efficace que représente la RN. Cet axe offre également la possibilité de rejoindre l'Hôpital de Bakel, voire, celui de Ourosogui.

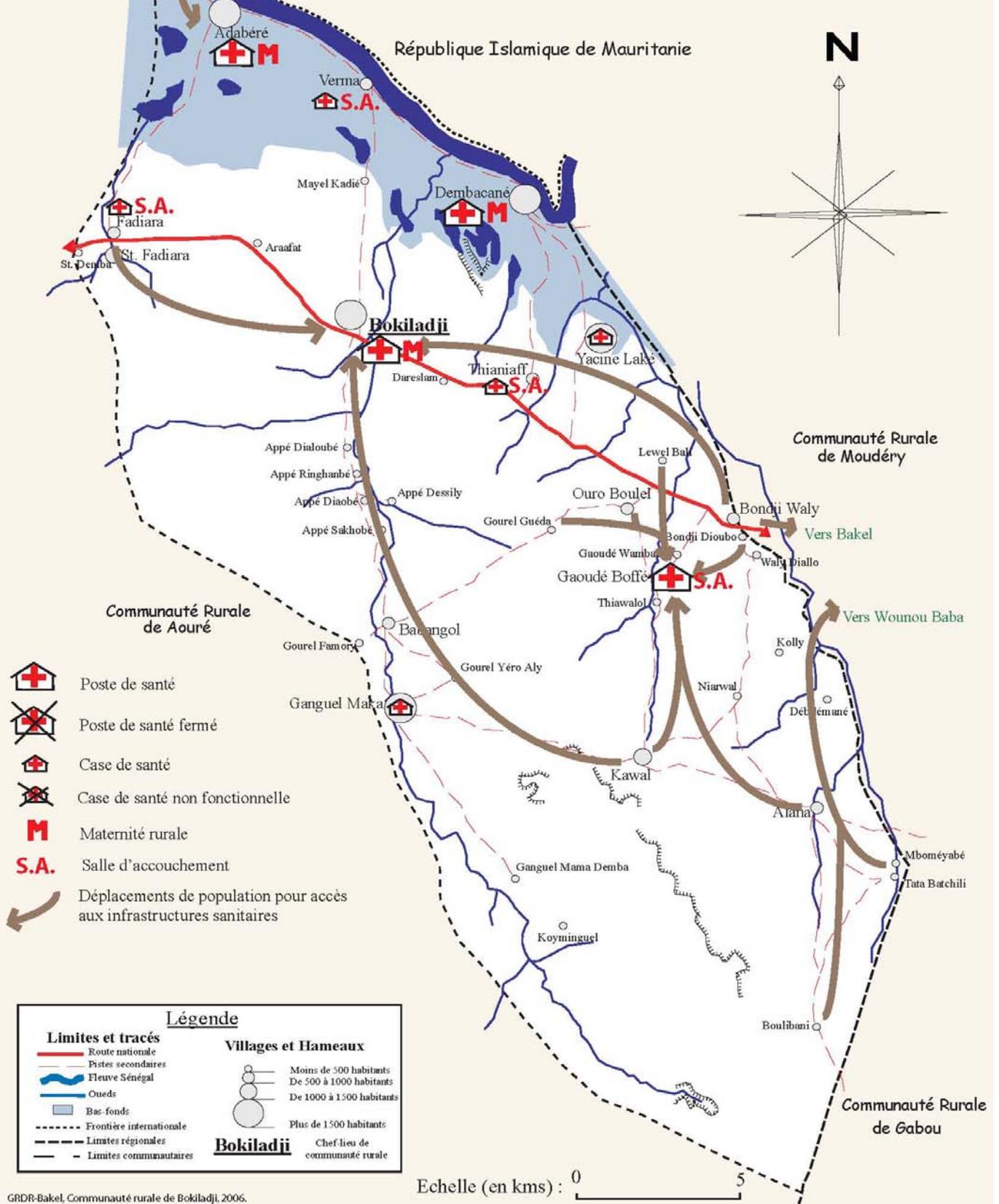
Ces deux zones comptent donc 3 postes et 4 cases de santé pour les 2/3 de la population de la communauté rurale, soit près de 18 000 personnes.

Cette situation s'explique par le fort investissement des associations de migrants de ces villages, suffisamment important pour avoir des associations capables d'effectuer de tels investissements.

Les deux autres zones ne disposent que de la case de santé de Ganguel Maka et du poste de Gaoudé Boffé. Elles sont donc très dépendantes du poste de Bokiladji notamment pour les accouchements.

Carte de la communauté rurale de BOKILADJI

Constats et dynamiques autour des infrastructures de santé



3.2.3- Degré d'équipement

La communauté rurale de Bokiladji bénéficie de l'appui d'une association française « CROIRE » pour l'équipement et la rénovation voire la prise en charge ponctuelle du personnel non étatique (Adoubéré et Fadiara).

Au niveau de l'équipement, les postes de santé de Bokiladji et de Dembacané ont été appuyés en grande partie par cette association. Pour les autres, on retrouve des insuffisances pour des équipements de base comme des tables de consultation et d'accouchement, des lits, des réfrigérateurs, des installations électriques (solaire). Pas d'équipement informatique dans la quasi-totalité des centres de soins.

Pour indication, l'équipement de base d'un poste de santé comprend 2 tables d'accouchement, 1 armoire, 5 lits pour bébé et un pèse-bébé, 1 pèse personne, 2 frigos, 1 moto.

La plupart des centres de santé n'ont pas d'accès direct à l'eau. Tous les postes sont équipés de moto et la plupart dispose de sanitaires.

Les cases de Verma et Ganguel Maka ne disposent pas de clôture.

Trois cases n'ont pas de logement pour le personnel (Ganguel Maka, Yacine Laké et Verma).

La configuration des infrastructures de santé connaît certains problèmes. En effet, il n'existe pas de plans type de construction et souvent, la séparation physique n'est pas faite entre le poste de santé et le logement de l'ICP. De plus, les postes ne sont jamais carrelés ce qui serait intéressant pour des questions d'hygiène et d'entretien.

3.2.4- Les maternités

Le problème majeur de la communauté rurale reste le taux élevé de mortalité infantile et maternelle. La communauté rurale dispose de 3 maternités au niveau des postes existants ainsi que de 4 cases de santé équipées de salles d'accouchement. Au niveau du personnel, la CR ne compte aucune sage femme. Le poste d'Adoubéré dispose d'une infirmière chargée de la maternité. En dehors des ICP, le personnel spécifique pour les maternités et les salles d'accouchement sont des matrones (personne de la localité ayant suivie une petite formation au niveau du district).

Pour avoir un ordre de grandeur et à titre d'exemple, pour Verma, il apparaît que 20 accouchements et 90 consultations prénatales ont lieu par mois.

Il existe un réel déséquilibre territorial car les zones du Goudron, de Appé et de Bondji qui représente 62 % de la population de la CR, n'ont qu'une seule maternité, celle de Bokiladji. La zone de Bondji se tourne beaucoup vers le centre de Wounou Baba pour les problèmes de distance et d'accès. Les populations font de très importants déplacements pour accéder à la maternité de Bokiladji. En effet, la plupart des femmes refuse un suivi prénatal ou d'être accouchée par des hommes (Gaoudé Boffé) et vont donc là où se trouvent les matrones (Bokiladji).

Le problème du suivi prénatal et des accouchements est le plus criant dans ces zones de Bondji et de Appé. Les villages les plus au sud de la CR n'ont accès à aucune infrastructure sanitaire vu les distances à parcourir.

Il semble qu'il y ait un manque récurrent de personnel comme les matrones pour beaucoup de ces maternités et de salles d'accouchement. Ainsi, la norme voudrait que chaque structure dispose de 2 matrones. Cette norme est difficilement atteignable pour les cases de santé car la rémunération de ce personnel se fait sur les actes accomplis et il apparaît difficile de motiver correctement 2 matrones pour une seule case.

3.2.5- Principales maladies rencontrées

Les infirmiers chefs de poste observent des recrudescences récurrentes des cas de paludisme ainsi que des maladies liées à l'eau. Les maladies respiratoires et les dermatoses sont régulièrement signalées. Dans une moindre mesure, les infections sexuellement transmissibles sont également présentes du fait essentiellement de la présence de « foyer de propagation » au niveau des carrefours. Des cas de tuberculose sont recensés fréquemment, ainsi que l'hypertension, le diabète et la syphilis.

L'autre maladie endémique de la zone après le paludisme est la bilharziose.

Il est à noter que le dernier cas déclaré de Ver de Guinée venait de Koyninguel qui demeure donc une zone sous surveillance à partir du poste de Gaoudé Boffé.

3.2.6- Logistique d'évacuation des malades

Aucune ambulance sur toute la communauté rurale. Pour la zone Dandé Mayo, ce problème est important essentiellement au moment de l'hivernage. Pour les autres zones, notamment les Appés et Bondji, c'est un véritable problème car les évacuations se font sur des charrettes et occasionnent de nouvelles complications.

Pour accéder à l'hôpital de Bakel ou celui de Ourossoqui : même problème du manque d'ambulance. Une fois au niveau du goudron, les populations utilisent les transports en commun avec tout l'inconfort que ça représente.

3.2.7- Les comités de santé

Au niveau des 4 postes de santé, les comités de santé sont reconnus comme dynamiques et fonctionnent bien en général. Pour les autres infrastructures, notamment l'ensemble des cases de santé, les comités de santé semblent peu dynamiques.

Les comités de santé s'occupent essentiellement des aspects de gestion financière de l'infrastructure sanitaire au détriment souvent d'actions de prévention, de sensibilisation ou d'appui au curatif.

Les comités de santé doivent être renouvelés tous les 2 ans en assemblée villageoise. Un nouveau décret organisant les comités de santé et fixant leurs attributions devrait sortir prochainement. Ce sera l'occasion de redynamiser les comités qui ne fonctionnent pas tout à fait.

A Dembacané, un GIE luttant pour la salubrité a été mis en place et engage différentes actions pour éviter le développement maladies liées à l'hygiène de vie. Des initiatives de salubrité publique existent également à Bokiladji et à Yacine Laké.

3.3- ACCES A L'EAU POTABLE

Malgré le nombre important d'infrastructures hydrauliques, la communauté rurale fait face à un déficit hydraulique persistant.

Plusieurs problèmes de fond handicapent l'approvisionnement en eau potable des populations :

- Moyens d'exhaure essentiellement manuels et peu performants ;
- Profondeur de la nappe ;
- Difficultés d'accès à l'eau liées à la nature du sol : zone du socle dans laquelle les nappes sont très localisées ;
- Tarissements fréquents des puits et forages.

Au titre des financements des infrastructures existantes sur la communauté rurale, on retrouve les associations de migrants en bonne place, premier investisseur sur ce secteur central. L'Etat avec l'appui de partenaires au développement est le second pourvoyeur en infrastructures hydrauliques.

Malgré un nombre d'infrastructure que l'on peut estimer élevé, l'accès à l'eau potable reste le premier facteur handicapant le développement de la communauté rurale. En effet, les débits relevés au niveau des forages sont souvent insuffisants, les puits tarissent fréquemment et les populations comblent ce déficit en creusant des puisards pour l'eau de boisson. Cette eau non salubre déclenche de nouvelles maladies.

Priorités villageoises et accès à l'eau potable

Zone	Village	1 ^{ère} priorité	2 ^{ème} priorité	3 ^{ème} priorité	
Dandé Mayo	Verma	Désenclavement	Agriculture	Pêche	
	Dembacané	Désenclavement	Agriculture	Elevage	
	Lobaly	Santé	Désenclavement	Electricité	
	Hadoubéré	Désenclavement	Electrification	Eau potable	
	Mayel Kadié	Eau potable	Agriculture	Education	
Goudron	Yacine Laké	Eau potable	Santé	Education	
	Fadiara	Electricité	Santé	Eau potable	
	Sinthiou Fadiara	Eau (boisson et bétail)	Santé	Désenclavement	
	Sinthiou Demba	Ecole	Santé	Environnement	
	Arafat	Eau	Santé	Agriculture	
	Darsalam	Eau	Education	Santé	
	Lewel Baly	Elevage	Eau	Education	
	Ouro Mbouel	Eau	Santé	Electrification	
	Gourel Guéda	Eau	Electricité	Désenclavement	
	Thianiaf	Eau	Santé	Agriculture	
	Bokiladji	Eau	Agriculture	Formation professionnelle	
	Bondji	Bondji Waly	Eau	Santé	Education
		Bondji Waly Diallo	Eau	Santé	Education
		Bondji Ndiobo	Eau	Santé	Electricité
Gaoudé Boffé		Eau (Château d'eau)	Electricité	Personnel santé	
Gaoudé Wamambé		Eau	Jardin maraîcher	Electricité	
Alana		Eau	Santé	Education	
Tatabathily		Eau	Santé	Education	
Mboméyabé		Eau	Ecole	Santé	
Débilémané		Eau	Santé	Moulin	
Boulibani		Eau	Santé	Education	
Koly		Eau	Santé	Education	
Kawal		Eau	Santé	Education	
Niarwal		Eau	Santé	Education	
Niarwal		Eau	Santé	Education	
Appé	Appé Diaobé	Eau	Santé	partenaires	
	Appé Sakhobé	Santé	Eau	Electricité	
	Appé Ringhambé	Eau	Santé	Désenclavement	
	Appé Dessily	Eau	Electricité	Education	
	Appé Dialloubé	Eau	Electricité	Education	
	Ganguel Mamadou Demba	Eau	Education	Agriculture	
	Babangol	Eau	Electricité	Santé	
	Koyninguel	Eau	Santé	partenaires	
	Gourel Yéro Aly	Eau	Santé	Education	
	Ganguel Maka	Eau	Désenclavement	Education	

Zone	Village	Nombre de puits	Puits fonctionnels	Profondeur puits	Forage pompe manuelle	Forage (château d'eau et adduction d'eau potable)	Observations
Dandé Mayo	Adoubéré	31	29	15 m	2		puits cimentés à traction manuelle Hygiène autour des puits (trop de proximité avec les latrines), pas de couvercle sur beaucoup de puits. Eau pas toujours de qualité.
	Dembacané	73	67	16 m		Oui NF	eau des puits est non potable
	Lobaly	Par ménage		15 m			eau potable mais insuffisante pour tout le village. Il n'y a pas de forage et chaque ménage a son puits dans la concession (traditionnel à 15 m)
	Mayel Kadié			28 m			insuffisant pour approvisionnement en eau du village (eau à 28 m)
Goudron	Yacine Laké	7	2	30 m		Oui NF Château d'eau au sol	110 m ; 6 mois de service ; Forage du château d'eau au sol : 80 m Demande supérieure à l'offre : exhaure manuelle provoque les mal de poitrine. Ravitaillement des populations une fois tous les 2 jours (population divisée en 2 groupes)
	Bokiladji	8	4	De 7 à 30 m		Oui débit insuffisant (8 m3)	Coupé technique type F5 ; Débit d'exploitation de 8 m3/h ; Niveau statique à 5,10m du sol ; Rabbatement de 23,66m ; Crépine à 45m Pendant hivernage, ensevelissement des puits situés dans bas relief puis assèchement des puits Forage Bokiladji : débit trop faible par rapport à la demande, pannes fréquentes, machines vieillissantes, château d'eau pas assez haut : projet de nouveau forage avec débit de 15 à 20 m3 avec UPRB
	Ouro Mbouel	3	3	20 à 30 m		Oui	Pas de château d'eau, fonctionne avec une pompe manuelle
	Sinthiou Demba	1	1	30 m			un seul puits pour les hommes et les bêtes
	Thianiaff	3	0			Oui	demande supérieure à l'offre ; pannes fréquentes qui durent. De plus, à ce niveau, la nappe est difficile à atteindre
	Sinthiou Fadiara	5	2	25 à 30 m		Oui	3 puits non fonctionnels pour cause d'effondrement et d'ensablement : absence d'entretien
	Fadiara	4	3	25 à 30 m			la corvée de l'eau peut prendre une demi-journée pour les femmes
	Arafat	1	1	45 m			puits déficitaires : projet de fonçage d'un nouveau puits. Population obligée de boire l'eau des mares avec les risques de maladies Dans cette zone d'arafat, la nappe est profonde et la roche dure, ce qui pose des problèmes importants pour foncer des puits
	Darousalam	1	1				
	Lewel Baly						les gens boivent l'eau des puisards (bonne quantité, mais l'eau n'est pas saine)
Appé	Gourel Guéda	1	0	30 m	1		la pompe est trop difficile à utiliser
	Appé Ranghabé	1	0	30 m	1		
	Appé Diaoubé	2	2	10 m	1		Forage amène 500 l/jour mais reste insuffisant
	Appé Dessily				1		
	Gourel Famory	1	1	15 m	1		Insuffisant
	Babangol	1	1	13 m	1		
	Appé Sakhobé				1		Comité de gestion (100F pour 2 seaux)
	Koyninguel	4	2				
Bondji	Ganguel Maka	2	2	15 à 20 m	1		
	Alana	4	4	25 à 30 m	1		3 puits sur 4 avec eau non potable. Pour le forage, le débit est très faible (6mn pour une baignoire) donc beaucoup de perte de temps. La population fait le lien entre l'eau du forage et le nombre d'avortement
	Bondji Waly	4	1	35 m	3		forage en panne depuis 6 mois : pas de comité de gestion, pas d'entretien, pas de technicien (ceux de Matam sont trop cher) Besoins supérieurs à l'offre (population se déplace sur 1 km pour trouver l'eau) : eau non potable
	Bondji Waly Diallo	1	1		1		la population, lorsque le forage manque d'eau va chercher l'eau dans les puisards (1 km)
	Bondji Ndiobo	1	0				forages non fonctionnels du des problèmes d'entretien et des difficultés d'accès aux techniciens
	Gaoudé Boffé	2	1	16 m	1 NF		un seul puits fonctionnel et c'est toute la zone qui s'y rend pour boisson et abreuvement du bétail : pas assez d'eau
	Gaoudé Wamambé	1	1	57 m	1		
	Kawal	7	7	40 m	3		comité de gestion du forage fonctionnel, mais pas d'eau durant la saison chaude et la population se déplace à Gaoudé. Le temps pour puiser l'eau est très important même chose à Niarwal
	Tatabathily	2	2		1		
	Débilémané				1		Insuffisant pour les populations. En cas de panne, font appel aux techniciens de Goudiry et non de Matam Réparations à la charge des migrants
Koly	1			1 NF		Koly s'approvisionne à Diamwely (Moudéry) : pas d'eau potable	
Niarwal	2	2	33 m	1		Cf Kawal	
Thiawalol	2	2	55 m	1			

3.4- CULTURE

La communauté rurale de Bokiladji ne dispose d'aucune infrastructure culturelle destinée aux jeunes et moins jeunes. Les salles de théâtre, de danse, les musées et autres maisons des jeunes n'existent nulle part sur l'ensemble de la CR.

Les villages des zones sud de la communauté rurale semblent avoir des activités culturelles plus structurées qu'ailleurs. Ainsi, plusieurs troupes de danse et de théâtre existent, sont reconnues et sont régulièrement appelées à se produire dans les villages alentours. On a, entre autres, les troupes de théâtre de Tatabathily, Niarwal, Bokiladji et de Kawal, les danseurs de Appé Sakhobé, de Niarwal ou de Babangol.

Gaoudé Wambabé est un village de griots et donc compte de nombreux instruments (guitares traditionnelles et Calebasses). 50 % des ressources du village proviennent des griots et de leurs prestations.

3.5- INFRASTRUCTURES DE COMMUNICATION

Deux bureaux de poste sont présents sur la communauté rurale : Bokiladji et Dembacané. Ces bureaux de poste ont été mis en place sous l'impulsion et le financement des associations de migrants. En effet, ces bureaux servent avant tout à faciliter les transferts de fonds effectués par les migrants pour leur famille.

Pour les communications terrestres, ce sont avant tout les populations du Dandé Mayo qui identifient l'enclavement comme une priorité pour le développement :

Priorités villageoises et désenclavement dans le Dandé Mayo

Zone	Village	1 ^{ère} priorité	2 ^{ème} priorité	3 ^{ème} priorité
Dandé Mayo	Verma	Désenclavement	Agriculture	Pêche
	Dembacané	Désenclavement	Agriculture	Elevage
	Lobaly	Santé	Désenclavement	Electricité
	Hadoubéré	Désenclavement	Electrification	Eau potable
	Mayel Kadié	Eau potable	Agriculture	Education
	Ganguel Maka	Eau	Désenclavement	Education

L'enclavement du Dandé Mayo est caractéristique de cette zone avec beaucoup de marigots, mares. De plus quelques reliefs rendent difficiles des travaux de désenclavement. Durant l'hivernage, les routes d'accès au Dandé Mayo sont coupées par les crues. Les conséquences de cet enclavement sont nombreuses car les produits de consommation courante deviennent plus chers, l'accès aux services de santé et d'éducation difficile. La zone du Goudron a le privilège d'être desservie par la route nationale goudronnée. Les deux autres zones (Appé et Bondji) ne disposent quant à elles que de pistes rurales non praticables durant tous les mois d'hivernage. Les transporteurs dans ces zones sont très rares (pour exemple, le village de Kawal ne voit qu'un seul véhicule par semaine). Aussi, les déplacements se font à pied et en charrette.

Les médias utilisés sont la télévision nationale et les radios locales (Djida FM, RTS Tamba et Dunya FM). En terme de communication, une radio communautaire serait une bonne chose pour relier les différentes zones entre elles.

L'ensemble des villages du Dandé Mayo et la plupart de ceux de la zone du Goudron sont reliés au réseau téléphonique. La couverture du réseau téléphonique sans fil reste quant à elle, très partielle.

3.6- SPORTS

Le taux de pratique du sport est très faible et concerne quasi exclusivement les garçons. Il se résume dans la communauté rurale au football. Comme le montre le tableau ci-après, la quasi-totalité des villages bénéficient au minimum d'une aire de jeux délimitée qui fait office de terrain de football. Ils sont souvent non praticables en hivernage. Aucun autre sport ne bénéficie d'infrastructures.

Zone	Village	Terrain de sport
Dandé Mayo	Lobaly	2
	Adoubéré	oui
	Dembacané	1
	Verma	1
Goudron	Yacine Laké	1
	Bokiladji	1
	Ouro Mbourel	1
	Thianiaff	1
	Fadiara	1
	Sinthiou Fadiara	1
	Sinthiou Demba	
	Gourel Guéda	
Appé	Appé Ranghabé	
	Appé Diaoubé	1
	Gourel Famory	
	Appé Sakhobé	
	Ganguel Maka	1
	Babangol	
	Koyninguel	
Bondji	Alana	1
	Bondji Waly	1
	Gaoudé Boffé	2
	Gaoudé Wamambé	
	Kawal	1
	Tatabathily	1
	Koly	1
	Niarwal	1
	Thiawalol	1

Seul un tournoi au niveau de la communauté rurale tend à structurer la pratique du football, mais ce tournoi ne dure que 2 mois et le reste de l'année, la pratique du sport ne dépend que du dynamisme de l'association des jeunes. *(Se référer à la partie sur la jeunesse 3.7)*. La **structuration de la pratique du sport** est largement handicapée par le manque de reconnaissance des différents ASC villageoises. En effet, pour être identifiée comme une zone pouvant être appuyée et pouvant participer au Mouvement populaire des navétanes, il faut au moins 7 ASC reconnues et impliquées (2 seulement pour toute la CR le sont).

A travers l'Union des Associations Sportives Scolaires et Universitaires, **le sport scolaire** essaie de se structurer dans le secondaire notamment. Le CEM de Dembanané participe à un tournoi départemental entre CEM autour du football et de l'athlétisme.

Quelques **manifestations culturelles** intègrent la dimension du sport comme la lutte traditionnelle, mais là également la pratique n'est pas structurée et l'essentiel se passe au niveau du village.

Les **contraintes principales** sont donc :

- Le manque d'infrastructure : des infrastructures pourraient appuyer le développement de la pratique du sport dans la CR comme la mise en place de terrains multifonctionnels (terrain + piste d'athlétisme + plateau multifonctionnel).

- La non reconnaissance juridique des ASC (faute d'information, coût de la procédure, analphabétisme...)
- Le manque d'encadrement : animateurs, initiateurs...
- Manque de vision stratégique de développement du secteur par le Conseil Rural.
- Manque de sensibilisation autour des vertus du sport dans le développement de la personnalité, de la santé...

3.7- JEUNESSE

La communauté rurale ne compte aucune infrastructure spécifique à la jeunesse telle qu'un foyer des jeunes.

Quelques initiatives propres à la jeunesse existent, mais concernent uniquement le sport. Il s'agit de matchs de football entre villages voisins et entre villages de la communauté rurale. (*Se référer à la partie sur le sport 3.6*).

Les jeunes sont souvent bien structurés et leurs associations rassemblent l'ensemble des jeunes du village. Quelques fois, les jeunes font payer leurs mains d'œuvre pour les services qu'ils rendent (travaux de construction ou de salubrité la plupart du temps) ce qui permet d'alimenter leur caisse pour des événements sportifs et festifs.

La plupart des ces associations sportives et culturelles (ASC) n'ont **aucune reconnaissance juridique**. Au niveau de la communauté rurale, seules deux d'entre elles (UPRB Jeunes de Bokiladji et l'ASC de Sinthiou Fadiara) sont reconnues et disposent des papiers officiels.

Cette absence d'existence juridique handicape le développement de ces associations. En effet, elles ne peuvent pas avoir du soutien des projets de l'Etat, ni de partenaires extérieurs. Les seuls partenaires identifiés restent les associations de migrants pour des dons d'équipements sportifs. Sans reconnaissance, ces associations perdent un peu de leur voix et ne peuvent pas non plus participer au Conseil Local de la Jeunesse que l'Etat souhaite mettre en place pour ensuite construire le Conseil National de la Jeunesse.

Des difficultés de dialogue existent entre les jeunes et leurs aînés. Généralement, les aînés s'opposent à l'organisation d'événements festifs pour les jeunes tels que les bals. Ces difficultés s'expliquent par la place qu'occupent les jeunes dans le processus de prise de décision.

Les jeunes souhaitent pour une écrasante majorité **partir en migration** : d'abord sur Dakar, si possible en Afrique et si la chance est avec eux, en Occident. Outre l'exemple de leurs aînés migrants, ce désir unilatéral s'explique également par l'absence de travail et par l'image socialement dévalorisée attribuée à un jeune qui n'a pas fait le choix ou n'a pas pu partir en migration. Ils sont considérés comme des « vauriens » et les frustrations sont importantes. Pourtant, le territoire a besoin de ces jeunes pour son développement futur, leur présence permet une disponibilité en force de travail, en main d'œuvre, ils assurent la sécurité des villages et sont des forces de changements et de développement importantes.

3.8- FEMMES

Malgré un poids économique et politique plus faible que celui des hommes, les femmes n'en demeurent pas moins **les forces vives** du territoire communautaire. Elles sont en effet numériquement supérieures aux hommes et si l'on considère le poids de la migration, elles sont largement supérieures en nombre dans la tranche d'âge 20 – 60 ans.

Les femmes portent de nombreuses **activités génératrices de revenus** telles que la commercialisation des produits maraîchers, le petit commerce, la teinture, les tissus, travaux de salubrité villageoise, l'embouche bovine, etc. Ces revenus sont utilisés directement par le ménage.

C'est l'activité maraîchère qui est la plus développée et la plus importante pour les femmes. La plupart du temps, le périmètre est collectif et chaque femme n'a qu'une petite parcelle de terrain pour son jardin. *Se référer à la partie 2.1 sur l'agriculture pour plus de renseignements sur l'activité maraîchère et les contraintes spécifiques.*

Les femmes gèrent également et avant tout l'ensemble des **travaux domestiques**. A ce niveau, elles ont une charge de travail importante que seules de petites infrastructures comme les moulins à mil, les décortiqueuses peuvent atténuer. Les équipements hydrauliques sont également essentiels pour diminuer la charge de travail importante que constitue le puisage de l'eau.

A ce niveau, des projets importants ont été accomplis ces dernières années pour alléger les travaux de la femme, mais beaucoup reste encore à faire.

Se référer au tableau de la partie 2.5 sur le commerce pour identifier l'ensemble des villages disposant d'un moulin à grain ou à mil.

Les femmes sont très organisées. Ces organisations leur permettent d'avoir accès à la terre, de porter des projets et de capter des partenaires pour les projets qu'elles portent. Elles ont deux types d'organisations, en dehors des GIE, il s'agit :

- Des **Groupements de Promotion Féminine (GPF)** : Type d'organisation le plus fréquent dans la communauté rurale. Ces GPF sont souvent assez anciens et rassemblent sans limite de nombre les femmes d'un même village : il n'est donc pas rare que le nombre de membre dépasse 300 dans les grands villages. En général, il n'y a qu'un seul GPF par village.

Les GPF ont une mutuelle à Matam.

Sur la communauté rurale, 25 GPF ont été recensés pour un total de plus de 3711 femmes.

La quasi-totalité (sauf 6) de ces GPF bénéficie d'une reconnaissance officielle.

En général, les GPF sont affiliés à la fédération nationale des GPF.

Se référer au tableau des Organisations de Producteurs

- Des **Clubs de Solidarité pour le Développement (CSD)** : Type d'organisation plus récent (les premiers CSD datent de 2002), qui ne peut rassembler que 10 femmes au maximum. Les CSD bénéficient d'une mutuelle spécifique située à Kanel. Une fédération réunit l'ensemble des CSD au niveau de la communauté rurale, départemental, régional et national.

La communauté rurale compte 43 CSD au total soit 430 femmes sur 7 villages seulement (plus de 300 CSD au niveau du Département).

Localisation des CSD de la communauté rurale

Village	Nombre de CSD
Bokiladji	10
Bondji Waly	1
Bondji Waly Dialla	3
Dembancané	8
Kawal	11
Mayel Kadié	2
Yacine Laké	8

Source : Service du développement social de Kanel

L'Etat sénégalais a mis en place différents dispositifs d'appui financier aux projets des associations de femmes ainsi qu'à des entrepreneuses individuelles. Pour autant, depuis plusieurs années, aucune association de la CR de Bokiladji n'a postulé à ces dispositifs.

Cette réalité ne s'explique pas par un manque de projets et de dynamisme des structures féminines puisqu'elles portent en réalité de multiples projets, souvent avec les moyens propres à la structure. En fait, **les contraintes** sont autres :

- Déficit d'information autour de ces dispositifs ;
- Analphabétisme généralisé chez les membres de ces structures ;
- Déficit d'accompagnement pour construire et rédiger des projets qui répondent aux principes de rigueur, de viabilité et de suivi.
- « Conservatisme social » qui peut freiner la création de nouvelles activités, surtout si elles passent par la contraction de crédits.
- Nécessité de faire des déplacements longs et coûteux pour rencontrer les services techniques à Kanel.
- Le cadre de remboursements des crédits contractés ne tient pas compte de l'activité maraîchère qui nécessite des délais de remboursements plus longs.
- Fortes contraintes domestiques qui ne libèrent que peu de temps pour des activités nouvelles.
- Impact de la migration qui peut inhiber la prise d'initiative des femmes (demandes d'autorisation à un mari lointain + disponibilité financière avec l'envoi des mandats postaux).

IV- ANALYSE – DIAGNOSTIC DES ACTEURS LOCAUX

4.1- LE CONSEIL RURAL

Après un bref rappel de l'histoire du Conseil Rural, l'analyse de cet acteur central détermine les forces et les contraintes sur lesquelles il devra travailler pour remplir le plus efficacement possible la mission qui est la sienne.

Cette analyse a été effectuée à partir d'interviews semi structurés dispensés auprès des conseillers ruraux et de différentes personnes ressources du territoire communautaire : 15 personnes interrogées à partir d'un guide d'entretien.

4.1.1- Histoire du Conseil Rural

La Communauté rurale en tant que collectivité locale est instituée avec la loi du 25 avril 1972. Plus précisément, la communauté rurale de Bokiladji a été créée en 1980 suite au décret d'application de la loi de 1972.

Le Conseil Rural actuel est en place depuis 2002. Il est le 6^{ème} Conseil Rural élu sur cette communauté rurale.

Depuis sa création, le Conseil Rural de Bokiladji a toujours été dirigé par les socialistes. C'est aux élections de 2002 que le Conseil Rural de Bokiladji se rallie à l'alternance politique avec une coalition du PDS (Parti Démocratique Sénégalais) et de la LD-MPT (Ligue Démocratique –Mouvement Pour le Travail).

Le village de Bokiladji est le chef lieu de la communauté rurale, la maison communautaire s'y trouve. Historiquement, c'est le village de Dembacané, d'ailleurs, le plus peuplé de la CR, qui assurait les fonctions administratives. Dembacané était auparavant chef lieu de canton.

Les 9 compétences du Conseil Rural sont : (i) Domaines, (ii) Environnement et gestion des ressources naturelles, (iii) Santé, population et action sociale, (iv) Jeunesse, sport et loisir, (v) Culture, (vi) Education, (vii) Planification, (viii) Aménagement du territoire, (ix) Urbanisme et habitat. Pour les communautés rurales, ces compétences s'ajoutent aux compétences générales dont elles disposent depuis leur création comme l'état civil.

4.1.2- Forces et faiblesses de la composition du Conseil Rural

Une majorité politique stable...

Le Conseil Rural de Bokiladji bénéficie d'une majorité politique stable et importante avec 18 PDS et 7 LD-MPT « contre » 6 AFP (Alliance des Forces du Progrès) et 1 RP (Rassemblement Patriotique).

L'opposition est donc présente au sein du Conseil Rural et dans la pratique, elle participe activement aux décisions pour aboutir le plus souvent à des décisions à l'unanimité.

De nombreux anciens migrants...

Dans un premier temps, il est constaté que les membres du Conseil Rural sont pour un tiers d'entre eux d'anciens migrants ce qui peut dénoter d'une histoire associative et d'une capacité à gérer des affaires collectives.

Une majorité de notables...

Par ailleurs, un tiers de ces conseillers sont issus des familles qui détiennent la chefferie dans leurs villages respectifs. Ce sont donc des notables. 3 d'entre eux sont également d'anciens fonctionnaires. La présence de notables s'explique non seulement par un certain conservatisme social qui veut que tous les postes de pouvoir ou honorifique soient d'abord proposés à certaines familles, mais également par le fait que « *ces familles bénéficient de ressources relativement plus importantes que la majorité des habitants* ». Ainsi ces conseillers ont la possibilité de se rendre disponible plus facilement car ils sont détachés de la pression liée à la dépense journalière familiale.

Hormis deux conseillers, tous les autres sont des fils du terroir.

Niveau scolaire...

Seuls 4 sur les 32 conseillers ont le niveau du bac et 9 ont suivi des cours d'alphabétisation. Le Conseil Rural est donc majoritairement analphabète. Ce faible niveau scolaire des conseillers pose différents problèmes car cela réduit considérablement la possibilité de mutualiser la charge de travail entre les conseillers, notamment tous les documents qui passent par l'écrit.

Ancienneté dans la fonction...

Seuls 5 conseillers ont effectué plus d'un mandat. Pour les 27 autres, il s'agit de leur premier mandat. Ce renouvellement, même s'il est positif d'un point de vue démocratique, représente une réelle perte en terme de fonctionnalité de l'institution. En effet, le temps d'un mandat, les conseillers ont suivi différentes formations et se sont initiés aux modalités de gestion d'une collectivité. Aussi, d'un mandat à l'autre, cela représente une perte en terme de durabilité.

La représentation des femmes

Le Conseil Rural compte 2 femmes sur 32 sièges, soit une quasi absence des femmes. Cette représentation est à l'image du statut social de la femme dans les sociétés haalpular et soninké.

La représentation des jeunes...

Le Conseil Rural ne compte pas de jeune en son sein alors que la jeunesse représente la grande majorité de la population. En effet, aucune conseiller n'a moins de 40 ans, les 2/3 des conseillers ont plus de 50 ans et la moitié d'entre eux ont plus de 60 ans. Fait notable, un conseiller avait moins de 30 ans, mais il a émigré.

Représentation territoriale...

Au niveau de l'origine des membres du Conseil Rural, il apparaît un très net déséquilibre territorial au bénéfice du village de Dembacané.

Ainsi sur 32 conseillers, 11 viennent de Dembacané soit 34% des sièges pour 15% de la population.

Dembacané et Yacine Laké ne représentent que 23 % de la population et détiennent la moitié des sièges du Conseil Rural. Ainsi 2 villages sur 42 représentent la majorité du Conseil Rural.

6 villages sont « bien » représentés et enlèvent 78% des sièges alors qu'ils ne représentent que 44% de la population totale de la communauté rurale.

Au total, seuls 13 villages sur les 42 de la communauté rurale ont un conseiller. Les villages du Diéry sont quasiment absents du Conseil Rural et certains gros villages comme Adoubéré, Lobaly ou Ganguel Maka sont sous-représentés.

Ces déséquilibres dans la représentativité du Conseil Rural peuvent avoir des impacts importants en terme d'identification de l'ensemble de la population dans son Conseil Rural.

4.1.3- Fonctionnalité du Conseil Rural

Au-delà des conseillers qui composent le Conseil Rural, l'analyse s'est portée sur le fonctionnement du Conseil Rural. Là encore, des points forts et des lacunes ont été relevés.

Un Président compétent et mobilisé mais seul face aux responsabilités du Conseil Rural...

La force première de ce Conseil Rural réside dans la personne de son Président. Sa disponibilité et sa motivation sont avérées ainsi que ses compétences (ancien fonctionnaire et ancien migrant). Il joue la carte du débat public en ouvrant ses propositions aux débats lors des réunions du Conseil Rural. Il essaie de convaincre l'essentiel des conseillers pour voter des résolutions à l'unanimité la plupart du temps.

Depuis son mandat, le Conseil Rural ouvre ces portes tous les jours de la semaine et le PCR tient une permanence tous les matins pour les différentes demandes de ses administrés.

D'un autre côté, le PCR se retrouve souvent seul devant les responsabilités. La majorité des conseillers se repose sur le PCR et ne s'implique pas plus dans la gestion de la collectivité locale au quotidien. En ce sens, ils oublient que le PCR reste un conseiller rural au même titre que les 31 autres conseillers. Aussi, la responsabilité de la décision sur la gestion de la communauté rurale incombe à tous les conseillers à part égale. En conséquence, le PCR gère de nombreux menus détails occasionnant une perte de temps et d'énergie importante.

Une solution pourrait être dans l'augmentation de la capacité financière du Conseil Rural qui permettrait de responsabiliser les conseillers.

Des procédures respectées...

Chaque réunion du Conseil Rural est correctement organisée avec l'envoi de l'ordre du jour et de la convocation à chaque conseiller dans les délais légaux. La préparation des réunions s'effectue avec

l'ensemble du bureau du Conseil Rural. Chaque réunion du Conseil Rural fait l'objet d'un procès verbal rédigé en bonne et due forme.

En cas d'absence prolongée du PCR, le 2^{ème} Vice Président bénéficie d'une délégation de signature comme la loi le prévoit.

Une vision à long terme embryonnaire...

Par le manque de document cadre et par l'absence de programme d'activité, le travail du Conseil Rural se borne à la gestion des affaires courantes. Les réunions sont convoquées selon les impératifs du moment. De même, les débats entourant la session d'orientation budgétaire ne présentent pas de vision stratégique du développement et se restreignent aux urgences du moment.

En parallèle, le Conseil Rural ne dispose pas d'un dispositif de planification et de suivi évaluation de ses activités.

Le mode d'identification des actions à conduire pose également question car il ne s'inscrit pas dans une vision structurée du développement. En conséquence, les priorités sont établies en fonction de l'urgence.

Etat civil...

Le travail d'état civil s'effectue correctement à la satisfaction des habitants. Pour autant, ce travail mobilise énormément de temps pour l'assistant communautaire et le PCR au détriment des autres tâches que requiert la gestion de la collectivité locale.

Un problème se pose au niveau de l'état civil car, conformément à la Loi, les registres ne sont pas archivés localement ce qui handicape le bon fonctionnement du service et oblige la population à faire des frais supplémentaires pour se rendre à la Sous-préfecture de Semmé.

Mobilisation des conseillers...

En terme de mobilisation, il semble qu'1/4 des conseillers est régulièrement absent aux réunions, mais cette absence n'empêche pas le quorum d'être atteint : une seule réunion n'a pas pu se tenir pour cette raison.

Fonctionnement des commissions techniques...

Seules 2 commissions fonctionnent correctement sur les 9 prévues initialement. Il s'agit de la commission domaniale et de celle sur la santé. La commission domaniale fonctionne car elle doit répondre aux demandes de la population concernant l'attribution de parcelles. Cette charge est importante et nécessite une étude préalable avant la décision du Conseil Rural.

Les autres commissions (Gestion des Ressources Naturelles, Education, Finances, Planification, Coopération décentralisée, Jeunesse et Sport, Culture) ne se réunissent quasiment jamais. Les Présidents de ces commissions méconnaissent leurs rôles et responsabilités. Pour ces commissions, se pose le problème de la définition de la mission de la commission et des compétences des conseillers pour la remplir correctement. En effet, les autres commissions doivent effectuer un travail d'une autre nature en réfléchissant globalement à la stratégie de développement d'un secteur

considéré. La marche à suivre pour faire un tel travail n'est pas évidente et en l'état, personne ne l'anime.

Au final, les commissions ne se sont pas dotées de programme d'activité. Le Conseil Rural n'a pas de politiques sectorielles de définies.

Documents cadres...

En 1994, le CERP avait rédigé un Plan Local de Développement, mais ce document n'était pas connu au niveau du Conseil Rural. Il n'a donc pas été suivi et mis en application.

Le nouveau Plan Local de Développement, document cadre du développement du territoire pour les 5 prochaines années, est en cours de finalisation. De fortes attentes entourent ce document car il permettra d'une part aux responsables de maîtriser et de présenter une image complète de leur communauté rurale et d'autre part, ils pourront ainsi rechercher de nouveaux partenaires. Ce document doit permettre un « *développement équitable et concerté* » du territoire.

Le Conseil Rural ne dispose pas de plan d'occupation des sols (en cours de réalisation par la SAED), ni de plan d'investissement pluri annuel. Seules les sessions budgétaires fixent le cadre des dépenses d'investissement à effectuer dans l'année.

L'assistant communautaire...

L'assistant communautaire représente un appui essentiel pour la communauté rurale. Son travail permet à l'institution d'ouvrir ses portes tous les jours de la semaine. Il consacre l'essentiel de son temps à l'état civil et à l'appui au fonctionnement du Conseil Rural. Son travail est apprécié par l'ensemble des acteurs.

Il apparaît que l'assistant communautaire ne bénéficie pas de moyens suffisants (ordinateur) et de formations dans la conduite de son travail pour évoluer dans son travail et appuyer le Conseil Rural à jouer pleinement son rôle. En ce sens, l'assistant communautaire pourrait évoluer d'un rôle purement administratif (état civil) vers un rôle plus technique de conseiller technique des décisions du Conseil Rural.

Par ailleurs, le système d'archivage est particulièrement déficient et aucun système de classement n'est mis en place.

Un équipement insuffisant...

Le matériel de base (bureau, armoire, moyen de déplacement, raccordements au réseau d'eau, téléphone, ordinateurs...) fait défaut et handicape le bon fonctionnement de l'institution.

4.1.4- Les ressources et investissements du Conseil Rural

Le budget du Conseil Rural s'élève à environ 42 millions de FCFA dont 27 millions consacrés au fonctionnement et 15 millions à l'investissement.

Réalisations du Conseil Rural...

Le Conseil Rural a effectué différentes réalisations :

- Participation à la construction du collège de Dembacané (infrastructure qui ne relève pas des compétences du CR, mais qui est d'un intérêt communautaire fort),
- Participation à la construction des cases de santé de Verma, Lobaly, Thiagniaf et de Yacine Laké,
- Fonçage de puits à Mayel Kadié, Darou Salam et Niarwal,
- Marché de Dembacané
- Réfection du puits de Fadiara
- *Liste non exhaustive...*

Les bénéficiaires de ces actions ne sont pas impliqués dans la mise en œuvre et aucun dispositif de suivi dans les villages bénéficiaires n'est mis en place.

Recouvrement de la taxe rurale...

La taxe rurale représente l'essentiel des ressources du budget du Conseil Rural. Son recouvrement mesure également le degré de mobilisation des populations derrière le travail du Conseil Rural. Ces dernières années, seule l'année 2004 a fait l'objet d'une politique de recouvrement efficace permettant les quelques investissements réalisés.

Pour 2006, une stratégie de recouvrement avec l'implication du Sous-Préfet est initiée avec le lancement d'une campagne de sensibilisation autour de cette question.

Le travail de recouvrement pose de réels problèmes au Conseil Rural car les conseillers demeurent des élus locaux et se voient obligés de jouer le rôle de la force publique qui relève de l'Etat. Au final, peu de taxes rentrent et donc le Conseil Rural n'a pas les moyens nécessaires aux différentes réalisations attendues par les populations.

Autres ressources

Le Conseil Rural s'appuie également sur les différentes dotations de l'Etat dans le cadre des missions décentralisées que sont l'éducation, la jeunesse, la santé, le sport et le développement communautaire. Le montant de ces fonds de dotation (environ 6 millions de FCFA) reste faible au regard des attentes qu'ils suscitent de la part des acteurs des secteurs concernés.

La patente est une ressource possible mais non exploitée du Conseil Rural du fait de l'éloignement du service concerné qui se trouve à Saint Louis.

4.1.5- Les relations extérieures du Conseil Rural

Les relations avec la population...

Malgré une attente forte matérialisée par un bon taux de fréquentation de la maison communautaire par les populations, le Conseil Rural n'a pas développé une stratégie de communication avec ses administrés. Il n'y a pas de panneau pour l'affichage des décisions et des procès verbaux des réunions du Conseil Rural comme la Loi le stipule.

La communication reste informelle et repose sur les conseillers. Ces derniers doivent non seulement restituer les échanges du Conseil Rural, mais également transmettre les besoins des populations au Conseil Rural. Dans la réalité, ce travail n'est pas effectué par les conseillers et reste à nouveau dans l'informel.

Le Conseil Rural n'implique que très peu les différentes organisations de la société civile (*se référer à la partie 4.2*) dans son travail et ses prises de décision.

Le Conseil Rural n'utilise pas la radio Djida FM qui couvre pourtant la communauté rurale et qui est particulièrement écoutée. Ce serait un bon moyen pour informer régulièrement les populations de l'état d'avancement des différents dossiers.

Au final, l'information doit être demandée si elle ne vient pas d'elle-même. Mais pour demander, il faut auparavant connaître les grands axes de travail du Conseil Rural. Ceci explique pourquoi la population ne comprend pas réellement ce que fait le Conseil Rural. Pourtant, l'explication du travail et des choix du Conseil Rural permettrait une meilleure compréhension de la mission du Conseil Rural, lèverait un peu les réticences rencontrées dans le paiement de la taxe rurale et faciliterait l'identification nécessaire à la communauté rurale.

Les relations avec les structures de l'Etat...

Les relations avec l'administration sont bonnes. L'autorité administrative est invitée régulièrement aux réunions du Conseil Rural et la communication passe correctement.

Les liens avec les services techniques sont ponctuels et n'obéissent pas à un travail planifié dans une collaboration clairement définie. Le Conseil Rural souhaiterait impliquer plus fortement ces services mais se confronte à des difficultés logistiques et financières car ces services ne disposent pas de moyens suffisants.

Les relations avec les associations de migrants...

Les relations avec les associations de migrants sont éparses et ponctuelles. Ces relations n'apparaissent qu'au moment où ces associations ont besoin d'une autorisation pour mener des actions de développement dans leurs villages. Le Conseil Rural a des difficultés pour développer ses relations avec ces associations car elles n'ont pas de fédération qui permettrait un dialogue direct.

Pour autant, ces associations représentent les premiers partenaires au développement du territoire communautaire. Leurs actions sont visibles dans tous les secteurs et dans tous les villages. Ces associations portent une analyse essentiellement villageoise et méconnaissent souvent le rôle et les responsabilités du Conseil Rural.

Il est crucial pour le Conseil Rural de développer ces relations avec les associations de migrants pour un développement harmonieux du territoire. Pour cela, il faut que le Conseil Rural se dote d'un document cadre (le PLD) et d'un message expliquant le rôle du Conseil Rural et quels intérêts ces associations trouveraient à développer le dialogue entre elles et le Conseil Rural.

Les relations avec les partenaires au développement...

La communauté rurale compte un partenaire dans le secteur de la santé avec l'association française CROIRE. Les relations sont bonnes entre cette association et le Conseil Rural. Pour autant, cette association a des relations directes avec quelques villages de la communauté rurale. Les décisions ne font pas nécessairement l'objet d'une concertation avec le Conseil Rural qui pourtant est le seul habilité à développer une politique de développement pour le territoire. Une stratégie commune pourrait être établie pour coordonner les interventions de chacun.

Le GRDR est également un partenaire de la communauté rurale et l'appuie dans la mise en place d'un processus de développement local concerté et durable. La première étape de ce processus réside dans l'élaboration du PLD suivant une démarche participative. Le GRDR et le Conseil Rural dispose d'une convention de partenariat fixant les règles d'une collaboration respectueuse de chacun et donnant une dimension stratégique au partenariat.

L'Agence Régionale de Développement de Matam est le bras technique des collectivités locales de la région. L'ARD a joué un rôle d'appui conseil au Conseil Rural dans le cadre de l'élaboration du PLD.

Le Programme Intégré de Podor (PIP : élargi à la région de Matam) intervient sur la communauté rurale sur un programme d'alphabétisation et d'appui aux initiatives de développement économique. Les relations avec le Conseil Rural sont faibles.

L'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural intervient également sur la CR et appuie le CLCOP (se référer à la partie 4.2).

La Société d'Aménagement des Eaux du Delta (SAED) a, quant à elle, un partenariat structuré avec le Conseil Rural, car en dehors des appuis aux périmètres irrigués, la SAED établit le Plan d'Occupation et d'Affectation des Sols de la communauté rurale.

D'une manière générale, le Conseil Rural doit développer une stratégie pour rechercher de nouveaux partenaires et améliorer ses relations avec les partenaires au développement afin de générer des synergies entre leurs initiatives et de permettre à l'ensemble des projets de concourir à la réalisation du projet de territoire que représente le Plan Local de Développement. C'est aussi de la responsabilité de tous les partenaires au développement de permettre une amélioration de la légitimité sociale du Conseil Rural à intervenir dans les différents secteurs de développement.

4.1.6- Principales recommandations

- *Permettre à chaque village et à chaque catégorie de la population d'avoir un conseiller faciliterait leur identification à la communauté rurale et permettrait le développement de la notion d'intérêt communautaire.*
- *Accroître l'implication de l'ensemble des conseillers dans la vie et la gestion de la collectivité locale en développant les délégations de pouvoir, notamment sur la communication externe et le fonctionnement des commissions. Il convient de renforcer dans le même temps leurs capacités.*

- *Responsabiliser plus fortement l'assistant communautaire dans la conduite des activités en renforçant ses capacités.*
- *Développer une stratégie de recouvrement de la taxe rurale.*
- *Ouvrir les prises de décision et le suivi des activités aux acteurs locaux à travers un processus pérenne de concertation.*
- *Développer une logique de partenariat avec les associations de migrants avec le PLD comme cadre de référence.*
- *Mettre en place un cadre permettant l'harmonisation des interventions des différents partenaires de la communauté rurale.*
- *Renforcer les mécanismes de communication avec la population sur la vie de la collectivité locale.*

4.2- ORGANISATIONS DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

Il existe diverses formes d'organisations de la société civile locale aussi bien au niveau des villages qu'à l'échelle de la communauté rurale. Un rapide survol des formes associatives permet de dégager la typologie suivante :

Les partis politiques : Historiquement, la communauté rurale de Bokiladji était sous les couleurs du PS. En 2002, le mouvement général généré par le PDS a enlevé la communauté rurale. De nombreux partis politiques sont présents dans la communauté rurale de Bokiladji.

Les associations de gestion des infrastructures et équipement sociaux de base : elles rassemblent les comités de gestion de santé, les associations de parents d'élèves, des usagers des forages. Il s'agit donc de comité ou groupe qui ont pour mission de gérer l'infrastructure. Les membres de ces organisations ne dépendent pas une idéologie ou une injustice quelconques, il ont une mission précise qui leur est confié. *Se référer aux parties sur les secteurs de l'éducation, de la santé et de l'eau 3.1, 3.2 et 3.3).*

Les groupements de promotion féminine (GPF) : ce sont des associations de femmes qui existent à l'échelle villageoise. Chaque village a sauf cas exceptionnel un GPF qui rassemblent toutes les femmes du village. L'objectif premier demeure la promotion de la femme et de son statut social, économique et culturel. Les associations sont structurées par un dispositif mis en place par l'Etat. *Se référer à la partie sur les femmes 3.8.*

Les Clubs de solidarité et de développement (CSD) : ce sont également des associations de femmes avec cependant une spécificité dans le mode de constitution et d'organisation. Chaque CSD compte 10 membres et pas plus. Ainsi les CSD diffèrent des GPF (vocation à rassembler toutes les femmes). *Se référer à la partie sur les femmes 3.8.*

Les Groupements d'Intérêt Economique (GIE) : les groupements d'Intérêt Economique sont nombreux sur la communauté rurale. Les vocations des GIE sont très diverses. Certains ont été mis en place pour mettre en valeur des périmètres irrigués de façon collective, d'autres sont spécifiques aux jeunes ou aux femmes et d'autres encore ont clairement une vocation sectorielle comme les éleveurs. *Se référer aux parties sur les secteurs économiques 2.*

Les Associations Sportives et Culturelles (ASC) : ce sont les associations qui regroupent les jeunes. Il en existe dans chaque village. Ces associations sont généralement articulées autour de la pratique du sport et des activités de loisirs. Ce sont elles qui animent la vie du village. *Se référer à la partie sur les jeunes 3.7.*

Les associations villageoises de développement : ces associations sont sûrement les plus actives pour le développement du village. La plupart du temps, elles ont été mises en place sous l'impulsion des associations de migrants qui désiraient avoir un vis-à-vis clair et de confiance pour mener leurs actions d'appui pour le village. Dans les villages à fort taux d'émigration, ces associations sont très puissantes et appuient également d'autres organisations du village. En général, elles sont très liées avec le chef du village et les familles de notables. Ces associations se sentent les seules légitimes et incontournables pour tout projet de développement concernant le village. Il en découle quelque fois des difficultés de dialogue avec le Conseil Rural notamment.

Malgré un tissu associatif relativement dense, de nombreuses lacunes empêchent le mouvement associatif de contribuer pleinement au développement de leur terroir. Il s'agit entre autres de la reconnaissance juridique des associations, le manque d'initiatives, du manque de stratégie d'alliance entre associations évoluant dans le même domaine, du manque d'association inter villageoise, le non renouvellement des instances, forte dépendance de l'extérieur, absence de plan ou de vision stratégique pour le développement à long terme, etc.

Ce sont tous ces facteurs qui méritent aujourd'hui d'être interrogés de manière à définir une véritable politique de soutien et de promotion du tissu associatif au niveau de la communauté rurale. La valorisation de ce potentiel existant devrait permettre au conseil rural d'avoir une base associative des acteurs locaux à même de conduire des actions de développement au profit des fils du terroir.

Le CLCOP représente une opportunité à saisir pour plus de coordination des actions menées par tout à chacun. En effet, le CLCOP regroupe en son sein les GPF, les CSD, les GIE et les associations villageoises de développement. Mis en place sous l'impulsion de l'ANCAR, il peut constituer le cadre de dialogue qui fait défaut à la communauté rurale entre le Conseil Rural et les acteurs locaux.

Le tableau ci-après présente l'ensemble des organisations répertoriées sur la communauté rurale

N°	Nom	Localité	Effectif	Création	Activités menées	Financement	Reconnaissance
1	GIE Kafo	Adabéré	200	2003	Maraîchage	-	Oui
2	GPF Mbariky THIAM	Adabéré	310	1995	Maraîchage	-	Oui
3	GIE Wagadou	Adabéré	300	1996	Maraîchage	-	Oui
4	Association pour le Développement de Hadoubéré (APDH)	Adabéré		Avant 1986	Développement social	APDH France	Oui
5	Comité Salubrité	Dembacané	48	1994	Assainissement	-	Oui
6	GPF Penda SOUMARE	Dembacané	380	1985	Maraîchage	-	Oui
7	GIE Dango	Dembacané	30	18/12/2003	Reboisement	-	Oui
8	GIE Abdoulay BATHILY	Dembacané	137	1992	Maraîchage / Teinture	-	Oui
9	GIE Makombé	Dembacané	13	1983	Maraîchage	-	Oui
10	Association pour le Développement de Dembacané	Dembacané		1975	Développement social	ADD France	Oui
11	GPF Oumou NDONGO	Lobaly	360	30/01/1983	Maraîchage	UNICEF / SAED	Oui
12	GPF Djénaba DEH	Mayel Kadié	91	26/04/2004	Maraîchage	-	Oui
13	GIE Djida	Verma	120	2003	Teinture	-	Oui
14	GPF Léila SOUMARE	Verma	300	20/04/1998	Agriculture / Micro crédit	-	Oui
15	GPF Verma	Verma	85	1992	Maraîchage	-	Oui
16	GPF Cendé SOUKHO	Bokiladji	266	20/04/1993	Maraîchage	PIP	Oui
17	GIE Douga SAKHO	Bokiladji	8	08/02/1999	-	-	Oui
18	GIE Jikké	Bokiladji	6	12/02/1996	-	-	Oui
19	GIE Nama SANE	Bokiladji	130	20/11/2000	Alphabétisation / Assainissement	PIP	Oui
20	Union pour la Rénovation de Bokiladji (UPRB)	Bokiladji	+ de 300	Février 1997	Développement social	UPRB France	Oui
21	GPF Daré SALAM	DarouSalam	41	19/04/2002	Embouche / Alphabétisation	PIP	Oui
22	GPF Haby SOUKHO	Fadiara	115	1980	Teinture / Maraîchage	PIP	Oui
23	GPF Kawral	Sinthiou Demba	70	Mars 2003	-	-	Non
24	GPF Sinthiou Fadiara	Sinthiou Fadiara	300		-	-	Non
25	GPF Diouldé NIENG	Thianiaf	116	12/05/1993	Agriculture / Alphabétisation	PIP / ABK	Oui
26	GPF Faty DIA	Ouro Mbouel	135	1993	Maraîchage / Alphabétisation	-	Oui
27	Association pour le Développement de Wouro Mbouel et Gourel Guéda (ADWMG)	Ouro Mbouel			Hydraulique villageoise	ADWMG France / UNICEF	Oui
28	GPF Oumou LO	Yacine Laké	53	08/10/2000	Micro crédit	-	Oui
29	GPF Awa BA	Appé Diaobé	99	01/04/1995	Alphabétisation	ABK	Oui
30	ABK	Appé Sakhobé		01/03/2005	Alphabétisation	ABK	Non
31	GPF Mariam SY	Appé Ringhambé	40	01/01/2004	Alphabétisation	ABK	Non
32	GPF Salimata DIALLO	Babangol	111	2001	Micro crédit	-	Oui
33	GPF Khaditou NDIAYE	Ganguel Maka	54	12/02/2000	-	-	Oui
34	Groupement des émigrés : nom ?	Ganguel Maka	120	1982	Développement village	Migrants	Oui
35	GPF Aïssatou M. DIALLO	Gourel Famory	22	2003	-	-	Non
36	GPF Alana	Alana	109	26/04/1993	Maraîchage / Agriculture	-	Oui
37	GPF Penda SALL	Bondji Waly	182	30/05/1993	Agriculture / Assainissement	-	Oui
38	GPF Bondji Ndiobo	Bondji Ndiobo	30	2002	Commerce	-	Non
39	GPF Aby Yéro SAM	Gaoudé Boffé	45	20/01/1993	Alphabétisation	PIP	Oui
40	Association pour le Développement de Gaoudé	Gaoudé Boffé	130	1974	Développement social	ADG France	
41	GPF Gaoudé Wambabé	Gaoudé Wambabé	52	1998	AGR	-	Non
42	Association pour le développement de Gaoudé	Gaoudé Wambabé	33	1992	Développement social	-	
43	GPF Aïssata BANOR	Kawal	200	20/01/1993	-	-	Oui
44	GPF Salimata BA	Niarwal	103	27/04/1993	Maraîchage	-	Oui